



Assemblée générale

Soixante-troisième session

12^e séance plénière

Vendredi le 26 septembre 2008, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. d'Escoto Brockmann. (Nicaragua)

La séance est ouverte à 15 h 20.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Allocution de M. Lawrence Gonzi, Premier Ministre de la République de Malte

Le Président (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de Malte.

M. Lawrence Gonzi, Premier Ministre de la République de Malte, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en espagnol*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Lawrence Gonzi, Premier Ministre de la République de Malte, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Gonzi (Malte) (*parle en anglais*) : Je voudrais m'associer aux autres délégations et vous féliciter, Monsieur le Président, à l'occasion de votre élection à l'unanimité à la présidence de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale. Je suis convaincu que grâce à votre expérience et vos talents diplomatiques la présente session sera couronnée de succès.

Je voudrais également saisir cette occasion pour exprimer mes remerciements à M. Kerim, Président de la soixante-deuxième session, pour la façon dont il a dirigé nos travaux ainsi que pour son dévouement et la

diligence dont il a fait preuve tout au long de son mandat.

La sécurité humaine et la dignité de chaque homme et chaque femme nous imposent de poursuivre le débat afin de rechercher un consensus sur le principe de la responsabilité de protéger, notamment en ce qui concerne le génocide, les crimes de guerre, le nettoyage ethnique et les crimes contre l'humanité, ainsi que nous en sommes convenus au Sommet mondial de 2005. Tout en ayant conscience du caractère sensible de la question, Malte souscrit aux propos du Secrétaire général selon lesquels nous devons maintenant passer des déclarations d'intention à la pratique et à la mise en œuvre.

De même, la lutte contre le terrorisme doit rester au premier rang de nos priorités. Nous ne devons pas baisser la garde. Nous devons toujours rester vigilants et nous tenir prêts à prendre des mesures collectives et pratiques face à ce défi redoutable, complexe et politiquement sensible. Le terrorisme ne connaît pas de frontières : les actes inqualifiables de terrorisme peuvent frapper partout, à tout moment, dans les pays riches comme dans les pays pauvres, et ce sont des victimes innocentes qui paient le prix de ces attentats odieux, comme celui qui a été perpétré au Pakistan la semaine dernière. Ces attentats portent atteinte aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales de l'individu et de la société dans son ensemble.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



En tant qu'État partie à la Cour pénale internationale, Malte estime que les travaux accomplis jusqu'à présent par la Cour sont dignes d'éloges et méritent que nous continuions à coopérer et à nous engager en faveur du maintien de la paix et la sécurité internationales.

Malte estime que la persistance du recrutement et de l'utilisation d'enfants dans les conflits armés ainsi que d'autres graves abus commis contre des enfants doit faire l'objet de notre condamnation la plus rigoureuse. À cet égard, nous nous félicitons de l'activité régulière du Groupe de travail du Conseil de sécurité sur les enfants et les conflits armés ainsi que du travail remarquable accompli par la Représentante spéciale du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés, M^{me} Coomaraswamy.

La protection de l'être humain entraîne aussi la responsabilité de protéger l'environnement. L'un des problèmes qualifié d'enjeu majeur de notre époque, question qui a aussi été qualifiée de thème phare des débats de la soixante-deuxième session, est le changement climatique.

En décembre prochain, nous allons célébrer le vingtième anniversaire de l'adoption par l'Assemblée, sur proposition de Malte, de la résolution 43/53 intitulée « Protection du climat mondial pour les générations présentes et futures ». Au paragraphe 1 de cette résolution, l'Assemblée a considéré « l'évolution du climat comme une préoccupation commune de l'humanité ». Malte est fière que la proposition novatrice lancée en 1988 ait trouvé un écho universel, ce qui a finalement débouché sur la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et sur le Protocole de Kyoto.

Le fait que l'Assemblée se soit réunie en début d'année, après les discussions d'un Groupe de haut niveau, pour un débat thématique intitulé « Changements climatiques : l'ONU et le monde à la recherche de solutions », continue à conférer crédibilité et autorité à la volonté de l'immense majorité des États qui souhaitent que l'on réagisse de toute urgence face au changement climatique.

Le processus lancé lors de la Conférence de Bali l'an dernier a établi une feuille de route très claire en vue de parvenir à un nouvel accord multilatéral, général, cohérent et efficace pour l'après 2012, que nous espérons conclure d'ici à 2009 afin d'éviter tout hiatus dans la mise en œuvre.

Malte réitère sa conviction que nous avons une obligation et une responsabilité communes d'appuyer des mesures ambitieuses et urgentes sur les plans national, régional et international, dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies, afin de faire cesser et de renverser au cours des années à venir la tendance à l'accumulation des gaz à effet de serre, qui provoquent des changements climatiques préjudiciables. La vulnérabilité de petits États insulaires comme mon pays aux effets négatifs du changement climatique doit être soulignée.

Pour des raisons évidentes, Malte continue à orienter ses efforts vers la Méditerranée, pour que celle-ci se transforme en une région de paix et de coopération.

Nous reconnaissons et saluons les importants faits nouveaux intervenus sur la question de Chypre; le nouvel élan donné aux négociations israélo-palestiniennes; les pourparlers indirects entre Israël et la Syrie, avec la médiation de la Turquie; la formation d'un gouvernement d'unité nationale au Liban; et l'amélioration des relations entre le Liban et la Syrie.

Depuis que nous nous sommes retrouvés ici l'an dernier, des événements importants ont eu lieu concernant les négociations en vue d'un règlement définitif de la question palestinienne. La Conférence d'Annapolis, tenue en novembre 2007, a suscité de nouveaux espoirs alors que l'avenir s'annonçait plutôt sombre à cet égard. Malte a le sentiment que tous les États membres de l'Organisation des Nations Unies, sans exception, devraient continuer à appuyer le Secrétaire général dans sa recherche, avec le Quatuor, de solution à la question des réfugiés palestiniens, à celle du statut permanent de Jérusalem et aux autres questions importantes que sont les colonies, les frontières, l'eau et la sécurité.

La Conférence internationale des donateurs pour l'État palestinien tenue à Paris, le lancement officiel des négociations israélo-palestiniennes et la série de réunions entre le Premier Ministre Olmert et le Président Abbas ont conféré un sens tout à fait bienvenu aux efforts qui sont entrepris pour résoudre toutes les questions en suspens, y compris toutes les questions fondamentales sans exception.

La tenue à Malte d'une Réunion internationale des Nations Unies sur la question de Palestine, en juin de cette année, suivie peu après de la visite à Malte du Président Mahmoud Abbas, en juillet, ont marqué une étape importante, à vrai dire décisive, dans les efforts

qui se poursuivent pour assurer la mise en œuvre des engagements figurant dans la Feuille de route ainsi que l'exécution des obligations en vue d'un règlement permanent prévoyant deux États. Nous continuerons à apporter notre appui à toute initiative susceptible d'apporter une paix durable au peuple israélien et au peuple palestinien.

Nous nous félicitons de toutes les initiatives qui créent un lien entre pays européens et méditerranéens. Nous en avons un bon exemple avec l'Assemblée parlementaire de la région méditerranéenne, dont le siège est à Malte, et qui vise à rassembler tous les États riverains de la Méditerranée sur un pied d'égalité afin d'examiner les problèmes qui se posent et de prendre des décisions sur les questions intéressant directement les pays de la région.

Un tournant important dans le Partenariat euroméditerranéen a été le lancement, en juillet dernier, à l'initiative du Président français Sarkozy, de ce que l'on appelle désormais l'Union pour la Méditerranée dans le cadre du Processus de Barcelone. Malte estime que cette initiative marquera un jalon important dans nos efforts communs en vue de promouvoir la sécurité et la prospérité dans la région euroméditerranéenne, au profit, à égalité, de tous les États membres de l'Union européenne et de leurs partenaires méditerranéens. Malte se réjouit par avance de pouvoir travailler de façon constructive avec d'autres membres de l'Union pour remédier à certains des problèmes auxquels est confrontée la Méditerranée, en particulier le développement, la sécurité alimentaire et l'approvisionnement en eau et en énergie.

À propos de ces problèmes, je dois aussi signaler l'augmentation sans précédent du nombre d'immigrants clandestins qui arrivent à Malte, essentiellement en provenance du continent africain. Malte est tout à fait consciente de ses responsabilités à cet égard. Néanmoins, comme nous l'avons souligné à maintes reprises, il nous est extrêmement difficile de continuer à assumer un tel fardeau, qui est extrêmement disproportionné par rapport à la taille de notre pays et de notre population.

C'est pourquoi Malte n'a cessé de demander de l'aide pour faire face à ce problème, en se fondant sur les principes de solidarité et de partage des responsabilités, à l'Europe et d'autres pays ainsi qu'au Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Malte est reconnaissante aux pays qui nous ont fourni une assistance pour nous aider à affronter ce

phénomène. Néanmoins, beaucoup doit encore être fait par tous les acteurs concernés, y compris les pays d'origine et les pays de transit.

L'Afrique continue à représenter un énorme défi. C'est un défi non seulement pour les pays africains eux-mêmes, mais aussi pour l'ensemble de la communauté internationale. Tout en prenant note avec satisfaction des succès obtenus en matière de réduction de la pauvreté, Malte reste extrêmement inquiète à l'idée que le progrès en Afrique ne suit toujours pas. Nous avons l'obligation de redoubler d'efforts pour aider les pays africains à atteindre leurs objectifs légitimes de développement durable.

Il a été reconnu que les objectifs du Millénaire pour le développement et la protection des droits de l'homme partagent un certain nombre de traits communs qui exigent notre attention constante. De récents phénomènes tels que le changement climatique, la hausse des prix des produits alimentaires et l'instabilité financière internationale ajoutent de nouveaux obstacles à la réalisation de ces objectifs. L'élimination de la pauvreté et la réalisation de tous les objectifs du Millénaire pour le développement sont des priorités de notre époque qu'il conviendrait d'aborder selon une approche multidimensionnelle, par le biais à la fois d'un processus décisionnel politique et économique et de facteurs sociaux et environnementaux en lien avec différents aspects – culture et égalité entre hommes et femmes, géographie, climat et énergie.

Malte est fermement convaincue que les promesses faites lors du Sommet du Millénaire en 2000 concernant la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement restent l'objectif majeur de notre Programme mondial. Outre le fait qu'elle est signataire de l'Appel à l'action lancé par le Premier Ministre Gordon Brown, Malte s'emploie aussi activement à atteindre les objectifs d'aide publique au développement qui ont été fixés par l'Union européenne.

L'Organisation des Nations Unies traverse une période passionnante mais difficile. Sous la direction avisée du Secrétaire général, la quête d'une Organisation redynamisée, qui fournira à tous ses membres des bases saines leur permettant d'envisager l'avenir avec vigueur et détermination, a été entérinée et acceptée par les États membres.

Au cours de la soixante-deuxième session, les États membres ont continué à examiner une série de

questions fondamentales dans le processus de réforme de notre organisation, à savoir notamment instaurer une cohérence à l'échelon du système, revoir tous les mandats ayant leur origine dans des résolutions de l'Assemblée générale et les pratiques en matière de gestion, revitaliser l'Assemblée générale, et assurer une représentation plus équitable au sein du Conseil de sécurité.

Nous reconnaissons tous que la transformation de l'ONU en une Organisation plus forte requiert de chacun d'entre nous de la détermination et la conviction que seule une action concertée de tous les États membres permettra d'y parvenir. La réforme de l'ONU est un exercice évolutif qui requiert de notre part non seulement de la compréhension, mais aussi une solidarité et l'établissement de partenariats entre les États membres pour relever les défis nouveaux et émergents auxquels l'humanité est confrontée.

Dans quelques semaines, les États membres vont célébrer le soixantième anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Soixante ans se sont écoulés depuis cette journée historique de 1948, six décennies qui ont vu de grands bouleversements politiques, économiques et sociaux dans la vie de nos peuples. Tout au long de ces années, cette famille des nations a également été multipliée par quatre, et cette augmentation a donné naissance à une communauté diversifiée de pays petits et grands, riches et pauvres, mais rassemblés dans le seul but de défendre le principe fondamental sur lequel repose la Déclaration universelle, à savoir que « tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits ».

Cet anniversaire que nous célébrerons le 10 décembre 2008 nous donnera l'occasion de renouveler les promesses et engagements que nous avons formulés lorsque nous sommes devenus Membres de l'Organisation. En tant que Premier Ministre de Malte et au nom du peuple maltais, je tiens à renouveler solennellement cet engagement aujourd'hui.

Le Président (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre de la République de Malte de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Lawrence Gonzi, Premier Ministre de la République démocratique de Malte, est escorté hors de la tribune.

**Allocution de M. Derrick Sikua,
Premier Ministre des Îles Salomon**

Le Président (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre des Îles Salomon.

M. Derrick Sikua, Premier Ministre des Îles Salomon, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en espagnol*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Derrick Sikua, Premier Ministre des Îles Salomon, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Sikua (Îles Salomon) (*parle en anglais*) : D'emblée, permettez-moi de vous transmettre les chaleureuses et sincères félicitations des Îles Salomon pour votre élection à la présidence de l'Assemblée à sa soixante-troisième session. Je suis certain que votre vaste expérience et votre direction éclairée vous permettront de mener à bon port la présente session. Nous tenons à vous assurer que vous pourrez compter sur la coopération et l'appui indéfectibles des Îles Salomon tout au long de votre mandat.

À travers vous, je tiens à saluer l'excellent travail réalisé par votre prédécesseur, M. Srgjan Kerim, qui a conduit avec beaucoup de dynamisme l'examen de questions d'intérêt mondial telles que le changement climatique, le financement du développement, la réforme de l'ONU et les objectifs du Millénaire pour le développement.

Ma délégation est heureuse, Monsieur le Président, de vous voir aborder de front ces questions, comme vous l'avez montré en présidant la réunion de haut niveau consacrée aux objectifs du Millénaire pour le développement alors que nous arrivons à mi-parcours. Nous avons pris des engagements sur des échéances précises. Malheureusement, de nombreux pays, dont le mien, sont en retard s'agissant de la réalisation des objectifs.

Ma délégation voudrait aussi, comme d'autres délégations, exprimer sa gratitude et ses remerciements à notre Secrétaire général, M. Ban Ki-Moon, qui a travaillé sans relâche et avec diligence pour protéger et défendre les buts et principes de la Charte pendant la première année de son mandat. Nous lui adressons tous nos vœux de réussite et l'invitons à poursuivre l'excellent travail qu'il a commencé – en particulier, ses comptes rendus réguliers aux Membres sur ses activités, faisant ainsi preuve de responsabilité et de transparence dans l'exercice de ses fonctions.

Cette année, notre institution multilatérale est revisitée par l'histoire et mise à l'épreuve par l'évolution du système international. L'unilatéralisme et les positions mouvantes des grandes puissances créent un nouvel ordre mondial. De nouveaux fronts se créent en Asie, dans le Pacifique et en Europe orientale et des conflits se poursuivent au Moyen-Orient et dans certaines régions d'Afrique. Avant tout, la course aux armements n'est plus une menace, elle est devenue une réalité.

Les déséquilibres structurels du système financier international ont mis en évidence l'impuissance des principaux marchés développés à réagir à l'instabilité du système financier international, ce qui a amené les États à intervenir. L'économie mondiale semble plus précaire et inégale. Pour les petites économies ouvertes, les conséquences de cet état de fait sont catastrophiques. Aussi devons-nous faire preuve de prudence dans notre approche fondée sur l'économie de marché et en reconnaître les limites.

Aujourd'hui, l'augmentation des prix des denrées alimentaires et de l'énergie entraîne une instabilité macroéconomique dans le monde entier, ce qui montre la complexité et la faiblesse du système international. Cela reflète la répartition inéquitable des richesses qui continue de freiner les pays en développement, tout en suscitant une instabilité à l'échelon mondial. Cette situation ne peut être corrigée que par l'établissement d'un système commercial ouvert, fondé sur des règles non discriminatoire et équitable.

Par ailleurs, les spéculations sur les marchés et les subventions à l'agriculture continuent de constituer des risques importants pour l'économie mondiale. L'échec du récent cycle de Doha préoccupe ma délégation, car il maintient davantage encore les petites économies en marge de la mondialisation. La question de la crise alimentaire mérite désormais qu'on lui accorde une attention immédiate et sérieuse lors de la présente session.

Ma délégation regrette profondément que le Plan d'action global de l'ONU sur la crise alimentaire, abordé récemment, ne soit pas accompagné des ressources nécessaires à sa mise en œuvre. Les pays devront par conséquent considérer leurs propres ressources afin de trouver des solutions. Les Îles Salomon s'emploient à trouver des solutions à court, moyen et long terme. La population est encouragée à consommer des aliments produits localement et à entreprendre des programmes communautaires de

culture du riz. Les Îles Salomon envisagent de renforcer davantage leurs relations avec les pays producteurs de riz. Mon gouvernement remercie la République de Chine à Taiwan d'avoir appuyé des programmes de culture du riz dans les Îles Salomon.

Le fait de dépendre des carburants fossiles et des denrées alimentaires importés mine les acquis obtenus de haute lutte au cours des dernières décennies dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement. Les Îles Salomon ne font pas exception. Par conséquent, la voie à suivre est d'utiliser une énergie plus respectueuse de l'environnement pour alimenter l'économie mondiale. Dans ce contexte, nous nous tournons aussi bien vers le Nord que vers le Sud pour trouver des solutions. Je voudrais remercier la République de Chine à Taiwan, la Turquie, l'Italie et l'Autriche pour avoir proposé de réaliser des programmes communautaires en matière d'énergie renouvelable. Une telle coopération préserve le caractère indispensable de notre institution et permet de concrétiser la politique d'électrification des zones rurales des Îles Salomon qui consiste à fournir de l'électricité à prix abordable à 80 % de sa population rurale.

Nous examinons également la possibilité de passer des accords d'achats en vrac avec le Venezuela, un utilisant les modèles de l'accord de Petro Caribe. Nous espérons, étant donné que nous avons dépensé un tiers de notre budget national uniquement pour le carburant, que cela donner aux Îles Salomon une certaine marge de manœuvre.

Les changements climatiques et les catastrophes naturelles continuent de créer un climat d'anxiété et font planer un nuage sombre sur l'avenir et la survie de l'humanité, en particulier des 50 millions d'habitants des petits États insulaires en développement. L'ampleur du problème des changements climatiques dépasse la capacité actuelle du système des Nations Unies. Notre institution multilatérale est prodigue d'appui technique et de données analytiques, mais plus chiche lorsqu'il s'agit de réaliser des activités sur le terrain. Les organisations intergouvernementales régionales et sous-régionales font de même, ce qui laisse les pays livrés à eux-mêmes. Les Îles Salomon espèrent que le Groupe des petits États insulaires en développement de l'ONU sera renforcé pour coordonner efficacement les efforts visant à satisfaire les besoins spécifiques des petits États insulaires en développement.

Il existe, d'ores et déjà aux Îles Salomon, à cause de l'élévation du niveau des mers, un mouvement de peuples autochtones qui quittent les îles peu élevées, leur terre ancestrale, pour s'établir dans des îles plus grandes. De ce fait, le régime foncier fragile est mis à rude épreuve, ce qui cause des frictions entre les groupes ethniques. Les changements climatiques constituent pour les Îles Salomon un problème de développement durable, de sécurité et de pauvreté – questions qui sont liées entre elles. Il s'agit de préserver nos forêts, de réaliser nos programmes de reboisement et d'offrir des possibilités respectueuses de l'environnement aux détenteurs de ressources dans nos zones rurales.

À cette fin, les Îles Salomon ont lancé un programme ambitieux qui consiste à réduire l'abattage du bois, principale source de recettes d'exportation du pays. Mon gouvernement a alloué des fonds à des programmes communautaires de reboisement et de reforestation. Nous espérons que finalement, les secteurs de l'agriculture, du tourisme et de la pêche combleront le vide laissé par la forêt dans l'économie du pays, et que l'exploitation durable des forêts deviendra la norme.

La fréquence et l'ampleur croissantes des catastrophes naturelles nous rappellent qu'aucun pays ne sera épargné. Les Îles Salomon se relèvent encore du tsunami de l'an dernier. Nous ressentons la peine et la souffrance des Gouvernements et des peuples du Myanmar et de la République populaire de Chine, frappés par le cyclone Nargis et par un séisme respectivement.

Plus récemment, les trois ouragans qui ont ravagé d'autres îles des Caraïbes ont mis en évidence notre vulnérabilité commune vis-à-vis des catastrophes naturelles.

Ma délégation espère que le Plan d'action de Bali suscitera un engagement plus résolu.

Les Îles Salomon observent par ailleurs avec préoccupation la prolifération des mécanismes financiers relatifs aux changements climatiques à l'extérieur du processus multilatéral. Cela, une fois encore, se fera au détriment des pays les plus vulnérables – les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés. Les changements climatiques exigent que nous disposions de ressources nouvelles et supplémentaires. L'accès au Fonds d'adaptation et aux fonds pour l'atténuation des effets des changements climatiques et le transfert de

technologie est essentiel pour relever les défis que pose ce phénomène.

Aussi les Îles Salomon s'associent-elles pleinement à la déclaration faite à ce sujet par l'Alliance des petits États insulaires en développement, ainsi qu'à la Déclaration de Nioué sur les changements climatiques qui vient d'être adoptée par les dirigeants du Forum des îles du Pacifique. Nous invitons, de même, les Membres de l'ONU à appuyer le projet de résolution sur les changements climatiques et la sécurité.

En ce qui concerne le terrorisme, les Îles Salomon sont préoccupées de voir que le projet de convention générale sur le terrorisme n'avance pas. L'absence d'une définition juridique du terrorisme crée des failles dans notre lutte antiterroriste mondiale. Nous continuons de condamner le terrorisme, sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. Nous prions instamment la communauté internationale d'éliminer les maux qui alimentent le terrorisme. Notre lutte contre le terrorisme doit être responsable et humaine.

J'en profite pour féliciter sincèrement la Mission régionale d'assistance aux Îles Salomon, que l'on appelle généralement RAMSI. Le Gouvernement et le peuple des Îles Salomon apprécient le partenariat avec la Mission régionale, et je remercie tous les pays participants du Forum des îles du Pacifique pour leur contribution et leur engagement sans faille. La RAMSI continue de bénéficier d'un appui régional, du fait qu'elle offre une possibilité exceptionnelle et un environnement propice à la reconstruction des Îles Salomon. Depuis son accession au pouvoir il y a neuf mois, mon gouvernement, la Coalition pour l'unité nationale et le progrès rural, s'évertue à définir sa relation avec la RAMSI et le Forum des îles du Pacifique par la consultation et le dialogue. Cela se fait à la faveur de processus régionaux et nationaux.

Les Îles Salomon et la RAMSI entameront bientôt des négociations sur un projet de cadre de partenariat entre le Gouvernement et la RAMSI, qui formera la base de leur coopération future. Les principes directeurs du cadre sont qu'il doit être axé sur les gens, dirigé par le pays et aligné sur les priorités et politiques gouvernementales. Cela devrait garantir sa viabilité et sa réussite à long terme.

Pendant ce temps, notre comité parlementaire des relations étrangères a été chargé par notre parlement national de procéder à un examen de la RAMSI. Le

Comité doit rendre ses conclusions au Parlement l'an prochain.

Les Îles Salomon sont en train de créer une commission vérité et réconciliation, inspirée de l'expérience sud-africaine, pour se pencher sur l'expérience traumatique vécue par la population durant les trois années de conflit ethnique. Nous espérons que le processus ramènera la confiance et l'unité entre les diverses communautés culturelles des Îles Salomon.

Plus de 80 % des ressources et terres du pays sont des propriétés coutumières. Le mois dernier, le Parlement national des Îles Salomon a voté un projet de loi sur la sécurité des transactions, qui permettra de mettre les actifs coutumiers sur le marché afin de favoriser davantage d'investissements dans le secteur informel. Les Îles Salomon envisagent également de présenter un projet de loi sur l'intégrité des partis politiques pour instiller de la stabilité à l'échelle nationale et encourager leurs progrès démocratiques.

S'agissant de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, en tant que petit État insulaire en développement faisant partie des pays les moins avancés, nous estimons que l'essentiel de nos progrès dépend d'un partenariat avec toutes les parties prenantes à tous les niveaux. Les Îles Salomon sont l'un des pays qui reçoivent le plus d'aide étrangère au monde. Il s'ensuit que notre espace politique national se trouve occupé plus que de raison à renforcer et maintenir les bonnes relations avec tous les donateurs. Dans le même temps, le Gouvernement se réjouit des nouvelles approches adoptées par les donateurs non traditionnels pour ce qui est de fournir une assistance directe par le biais des cadres institutionnels nationaux existants. Cela consolide la gouvernance et la démocratie, dans l'esprit de la Déclaration de Paris, permettant à l'État d'accroître sa légitimité et de mieux communiquer avec la population.

Ma délégation demeure préoccupée que le gros du débat sur les objectifs du Millénaire pour le développement se focalise sur les engagements sociaux, de la santé à l'égalité des sexes, en passant par le VIH/sida et l'éducation. Les questions économiques ne reçoivent aucune attention, ce qui place les pays durement frappés par le chômage, notamment des jeunes, dans une situation précaire et embarrassante. Nous voyons dans cette lacune une bombe à retardement qui finira par exploser et déclencher une

plus grande instabilité, à l'avenir, si l'on ne s'en occupe pas d'ici là.

C'est en éduquant notre jeunesse que nous irons de l'avant. À ce titre, nous sommes reconnaissants aux pays qui continuent de former nos jeunes. Cette année, un nouveau partenaire, Cuba, offre une formation médicale à plus de 60 étudiants. Les Îles Salomon feront tout leur possible pour faire bon usage de ces possibilités de formation.

Dans ma sous-région du Pacifique, le Groupe de pays mélanésiens fers de lance, après 20 ans d'existence informelle, a créé un secrétariat, situé au Vanuatu. Cela devrait raffermir encore les relations entre les pays de la sous-région et leurs voisins, alors que nous poursuivons nos aspirations collectives de développement.

Il ne nous reste que huit mois pour enregistrer notre plateau continental, comme le requiert la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Nous travaillons avec diligence sur la question, étant donné que nous avons rejoint le Fonds d'affectation spéciale de la Division des affaires maritimes et du droit de la mer il y a seulement quatre mois. Les Îles Salomon saluent la récente décision de la dix-huitième Réunion des États parties à la Convention reconnaissant les contraintes techniques et le manque de ressources qui handicapent nombre de pays en développement dans leurs efforts pour respecter le délai fixé à mai 2009. Nous sommes déterminés à poursuivre nos efforts sur ce point important, qui aboutiront à la redéfinition de nos eaux territoriales.

J'en viens aux questions de développement durable. Situés dans le plus grand océan de la planète, les pays du Pacifique s'appuient sur la mer pour leur subsistance. Cela pousse certains d'entre eux, dont les Îles Salomon, à conclure des accords de gestion durable afin de protéger leurs réserves de juvéniles de thon en fermant des zones de haute mer adjacentes à nos zones économiques exclusives respectives.

L'examen de la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, prévu à la fin de cette année, devrait promouvoir la croissance mondiale et un meilleur appui international au développement, en particulier pour les pays les moins avancés qui restent en périphérie du système international. Les Îles Salomon espèrent que cet examen redonnera de la vigueur au fonctionnement et à la gouvernance des institutions de Bretton Woods, de manière à les rendre plus adaptées à la nature changeante du système financier international

et à les voir s'intégrer effectivement au système multilatéral.

Étant donné qu'elles font partie des pays les moins avancées, les Îles Salomon attendent avec intérêt la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, prévue en 2010, qui sera l'occasion d'aborder les difficultés spécifiques à ces États. Ma délégation s'associe aux autres pays les moins avancés pour vous demander, Monsieur le Président, d'orienter le travail sur les modalités de la conférence au cours de la présente session.

En ce qui concerne la démocratisation de l'ONU, les Îles Salomon estiment que notre Organisation doit jouer un rôle de premier plan pour ce qui est d'influencer et d'organiser la dynamique du système international. Cela peut uniquement se faire en renforçant la légitimité de l'Organisation par le biais d'une participation plus large de ses Membres. Le renforcement de l'Assemblée générale est donc crucial. Mieux encore, il faudrait veiller à ce que la composition du Secrétariat soit elle aussi représentative de la diversité des États Membres.

Nous appelons également le Secrétariat à tenter véritablement de promouvoir un recrutement universel, en particulier au sein des pays qui demeurent sous-représentés au sein de l'Organisation. Cela pourrait se faire à la faveur de concours de recrutement annuels par pays. Les Îles Salomon se félicitent du récent concours organisé à Honiara et aimeraient le voir devenir annuel.

S'agissant de la cohérence à l'échelle du système, les Îles Salomon notent la conclusion, il y a cinq mois, de l'accord sur un bureau conjoint entre le Fonds des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). En tant que bénéficiaire de l'un des plus vastes programmes de pays du PNUD dans la sous-région du Pacifique, nous constatons avec préoccupation que plus de 70 à 80 % des moyens de ces programmes sont versés à des consultants, ce qui entraîne une relation distante entre l'ONU et le pays concerné.

À cet égard, ma délégation se réjouit de la nomination d'un Représentant résident adjoint du PNUD dans le pays. Cependant, nous réitérons notre appel à la présence d'un Représentant résident de plein droit dans le pays.

L'Organisation ne parvient toujours pas à réformer le Conseil de sécurité. C'est comme un processus qui n'en finit pas de commencer. Au fil des ans, nous avons dégagé des éléments de négociation, et pourtant nous continuons de rechigner à procéder à des négociations intergouvernementales. Je suis sûr que vous saurez nous montrer la voie, Monsieur le Président, et que vous n'épargnerez aucun effort pour encourager le lancement d'un processus intergouvernemental sur la réforme du Conseil de sécurité d'ici à février 2009. À cet égard, les Îles Salomon renouvellent leur appui au Japon, au Brésil et à l'Inde qui souhaitent devenir membres permanents au sein d'un Conseil de sécurité élargi.

Sur la question de Taiwan, les Îles Salomon félicitent le Gouvernement et le peuple taiwanais de l'élection du Président Ma Ying-jeou à l'issue d'un processus électoral libre et juste qui s'est déroulé en mars de cette année. Ma délégation salue la bonne volonté dont fait montre Taiwan pour mettre en place un climat de confiance, de souplesse et de pragmatisme et faire régner un esprit positif de manière à réduire les tensions dans le détroit de Taiwan grâce à une coopération économique renforcée, axée sur le commerce, le tourisme et les échanges culturels.

Nous notons également que Taiwan entend remplacer l'affrontement armé par la négociation, et l'isolement par la coopération. La reprise des vols directs entre les deux pays, le renforcement du dialogue et les contacts personnels directs sont autant d'évolutions positives qui devraient être encouragées d'autant que de nombreux événements se sont produits depuis les élections de mars.

Les Îles Salomon demandent à la communauté internationale de reconnaître la bonne volonté de la République de Chine à Taiwan et de faire fond sur cet élan positif. La communauté internationale doit offrir à la République de Chine à Taiwan la place indispensable qui lui revient sur la scène internationale, si nous voulons agir de manière responsable et contribuer au maintien de la paix, de la stabilité et de la sécurité internationales dans le détroit de Taiwan.

Les Îles Salomon se félicitent des pourparlers tenus à Annapolis, pendant 47 jours, de décembre 2007 à janvier de cette année. À l'image du Quatuor, ma délégation appuie les négociations qui ont lieu actuellement entre la Palestine et Israël pour atteindre leur objectif commun qui est de créer un État de

Palestine d'ici à décembre 2008, dans le cadre d'une solution juste, permanente et durable au conflit au Moyen-Orient.

Les Îles Salomon saluent également la Turquie pour sa médiation dans les pourparlers tenus en avril entre Israël et la Syrie et elles applaudissent le courage dont ont fait montre les deux pays pour discuter de problèmes qui sont à la fois difficiles et délicats.

En conclusion, au moment où nous nous penchons sur toutes les questions internationales dont nous sommes saisis, nous devons honorer et concrétiser nos engagements collectifs. Nous devons également définir la voie qui offrira à nos peuples la sécurité, les mettant à l'abri du besoin et à l'abri de la peur et leur permettant de vivre dans la dignité.

Le Président (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre des Îles Salomon de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Derrick Sikua, Premier Ministre des Îles Salomon, est escorté de la tribune.

**Allocution de M. Manmohan Singh,
Premier Ministre de la République de l'Inde**

Le Président (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocation du Premier Ministre de la République de l'Inde.

M. Manmohan Singh, Premier Ministre de la République de l'Inde, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en espagnol*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Manmohan Singh, Premier Ministre de la République de l'Inde, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Singh (Inde) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection à la présidence de la soixante-troisième session de l'Assemblée. Je suis sûr que votre sagesse et votre ample expérience nous guideront alors que nous débattons des nombreux défis auxquels le monde a à faire face aujourd'hui.

L'Organisation des Nations Unies incarne notre foi dans les bienfaits de l'action collective et de l'approche multiculturelle pour régler les problèmes mondiaux. Lors du Sommet mondial de 2005, nous nous sommes engagés en faveur d'un programme de réforme rapide et en profondeur de l'ONU. Toutefois,

il nous faut avoir l'honnêteté de reconnaître que nous avons peu progressé sur les éléments fondamentaux de ce programme de réforme.

Nous devons déployer des efforts plus résolus pour revitaliser l'Assemblée générale et lui permettre de s'acquitter du rôle qui est le sien en tant que principal organe délibérant du système des Nations Unies. La composition du Conseil de sécurité doit changer pour refléter les réalités du XXI^e siècle. Seule une ONU véritablement représentative et revitalisée sera à même de devenir l'élément central des efforts de coopération de la communauté mondiale. Nous devons procéder rapidement à des négociations à cette fin.

La mondialisation a contribué à étendre le cercle toujours croissant de la prospérité. En Inde, nous avons nous aussi pu en bénéficier. Mais ces bienfaits n'ont pas été équitablement distribués. Faire en sorte que tout le monde profite de la croissance à l'intérieur des pays, et que toutes les nations profitent de la mondialisation est un défi fondamental que nous devons tous relever.

Les progrès accomplis par de nombreux pays en matière de développement sont aujourd'hui menacés par la perspective d'une crise alimentaire, d'une crise énergétique mondiale et, plus récemment, par les turbulences sans précédent que subissent les marchés financiers internationaux.

L'effet net de ces problèmes est que les économies industrialisées comme les économies en développement sont aux prises avec l'inflation et connaissent un ralentissement de la croissance après plusieurs années de forte expansion. Les pays industrialisés peuvent se permettre des périodes de croissance lente. Mais les pays en développement, eux, ne le peuvent pas. Il faut donc d'urgence que la communauté internationale prenne des mesures coordonnées sur plusieurs fronts.

L'explosion de l'innovation financière non accompagnée d'outils de régulation crédibles a rendu le système financier vulnérable. La crise de confiance qui en résulte remet en cause la prospérité du monde toujours plus interdépendant dans lequel nous vivons. Il faut donc une nouvelle initiative internationale pour réformer la structure du système financier mondial, en le dotant d'outils de régulation plus efficaces et de mécanismes de consultation et de surveillance multilatéraux plus forts. Ceci doit être fait de la manière la plus ouverte possible.

La crise alimentaire mondiale est la conséquence cumulée de l'indifférence à l'égard de l'agriculture dans le monde en développement, exacerbée par les subventions agricoles dans le monde développé, créatrices de distorsions. Le détournement de terres cultivables vers la production de biocarburants aggrave le problème.

Le monde a besoin d'une seconde révolution verte pour parvenir à la sécurité alimentaire. Nous avons besoin de nouvelles technologies, de nouvelles réponses institutionnelles et par-dessus tout d'un nouveau pacte mondial pour garantir la sécurité alimentaire et des moyens d'existence. Les pays développés devront à cet effet effectuer des transferts de technologies et d'innovations vers les pays en développement. L'Inde tient beaucoup à élargir la coopération avec l'Afrique pour aider ce continent dans sa recherche de la sécurité alimentaire et de moyens garantis d'existence pour sa population.

La libéralisation des échanges agricoles peut être utile, à condition de prendre dûment en compte les préoccupations des agriculteurs pauvres et vulnérables concernant leurs moyens d'existence, dans les pays en développement et les pays les moins avancés.

Il est à craindre que nombre des conflits du XXI^e siècle auront trait à l'eau. Nous devons donc réfléchir à la meilleure manière d'utiliser cette ressource rare. Nous devons investir dans de nouvelles technologies et de nouveaux régimes de production pour les cultures pluviales en zones non irriguées et rechercher des technologies de dessalement rentables.

La pauvreté, l'ignorance et la maladie continuent d'affecter des millions et des millions d'êtres humains. En s'engageant à réaliser les objectifs ambitieux fixés dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement, la communauté internationale a reconnu que la prospérité et le bien-être mondiaux formaient un tout et que l'abondance ne pouvait coexister avec une pauvreté généralisée.

Malheureusement, les engagements solennels qui ont été pris concernant le transfert de ressources financières du monde développé au monde en développement n'ont pour la plupart pas été respectés. Les pays développés doivent en priorité honorer leur engagement d'atteindre l'objectif fixé il y a longtemps de consacrer 0,7 % de leur produit national brut à l'aide publique au développement. Dans ce contexte, des efforts particuliers doivent être faits pour répondre

au souci de l'Afrique de disposer de flux de ressources suffisants pour soutenir son développement.

L'atténuation de la pauvreté et la garantie de moyens d'existence sont étroitement liées à la sécurité énergétique. Nous avons besoin de plus de prévisibilité et de stabilité sur les marchés du pétrole et du gaz. Nous devons penser en termes de moyens, tels que les mécanismes d'alerte précoce, pour aider les pays à surmonter les chocs pétroliers.

Nous devons mettre en place un réseau coopératif mondial d'institutions de pays développés et en développement engagées dans la recherche-développement sur l'efficacité énergétique, les technologies énergétiques non polluantes et les sources d'énergies renouvelables.

L'Inde connaît une croissance économique rapide qu'elle a associée à une réduction de l'intensité énergétique de son économie. Cependant, notre demande totale continuera de croître, et nous recherchons activement toutes les sources possibles d'énergie propre.

L'ouverture d'une coopération civile nucléaire internationale avec l'Inde aura un effet positif sur la sécurité énergétique mondiale et sur les efforts pour lutter contre les changements climatiques. C'est la consécration du bilan irréprochable de l'Inde en matière de non-prolifération et la preuve de notre engagement de longue date en faveur d'un désarmement nucléaire qui soit mondial, universel et de caractère non discriminatoire. Ce projet a été esquissé par le Premier Ministre Rajiv Gandhi devant cette même Assemblée il y a 20 ans.

Je renouvelle la proposition de l'Inde relative à l'établissement d'une convention sur les armes nucléaires interdisant la mise au point, la fabrication, le stockage et l'utilisation d'armes nucléaires, et prévoyant leur élimination complète selon un calendrier précis.

Seule une action mondiale de collaboration et de coopération permettra de remédier véritablement aux changements climatiques.

Nous appuyons les négociations multilatérales qui sont en cours dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. La décision à laquelle aboutiront ces négociations doit être juste et équitable et reconnaître le principe selon lequel tous les citoyens du monde ont un droit égal à l'espace atmosphérique mondial.

Je considère que la quête d'un développement écologiquement durable ne doit pas être en contradiction avec la réalisation de nos objectifs de croissance. Comme l'a dit un jour le Mahatma Gandhi, « La Terre a suffisamment de ressources pour répondre aux besoins de tous, mais elle n'en aura jamais assez pour assouvir la cupidité de chacun ».

L'Inde a présenté un programme d'action national ambitieux sur les changements climatiques. Tout en recherchant la croissance économique, nous sommes déterminés à faire en sorte que le volume par habitant de nos émissions de gaz à effet de serre ne dépasse pas celui des pays développés.

L'affirmation de plus en plus forte d'identités distinctes et l'intolérance ethnique, culturelle et religieuse menacent nos efforts de développement, ainsi que notre paix et notre stabilité. Il est essentiel de renforcer la coopération internationale pour combattre le terrorisme et traduire en justice les auteurs, les organisateurs, les bailleurs de fonds et les commanditaires du terrorisme. Nous devons donc mettre au point au plus vite le projet de convention générale sur le terrorisme international.

Dans ce contexte, la situation en Afghanistan est une source de profonde préoccupation. La communauté internationale doit mobiliser toutes ses ressources pour garantir le succès des efforts de reconstruction de l'Afghanistan et son émergence en tant que société modérée, pluraliste et démocratique.

Nous nous réjouissons du retour de la démocratie au Pakistan. Nous sommes déterminés à résoudre toutes les questions en suspens entre l'Inde et le Pakistan, y compris la question du Jammu-et-Cachemire, grâce à un dialogue pacifique.

Nous nous félicitons également de l'arrivée au pouvoir de gouvernements élus démocratiquement au Népal et au Bhoutan. Nous cherchons à élargir les domaines de coopération avec tous ces pays afin de relever les défis que sont le développement durable et l'élimination de la pauvreté.

L'ONU est un symbole vivant du pluralisme. Elle a essuyé nombre de tempêtes. Elle est le véhicule par le biais duquel nous devons définir et mettre en œuvre notre volonté et nos efforts conjoints pour remédier aux défis mondiaux. Si nous ne nous montrons pas à la hauteur de cette tâche, nous léguerons aux générations futures un monde aux perspectives amoindries.

Le Président (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République de l'Inde pour l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Mammohan Singh, Premier Ministre de la République de l'Inde, est escorté à la tribune.

M. Abdelaziz (Égypte), Vice-Président, assume la présidence.

Allocution de M. Ivo Sanader, Premier Ministre de la République de Croatie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de Croatie.

M. Ivo Sanader, Premier Ministre de la République de Croatie, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Ivo Sanader, Premier Ministre de la République de Croatie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Sanader (Croatie) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à féliciter M. Miguel d'Escoto Brockmann de son accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session, et à remercier M. Srgjan Kerim pour le travail excellent qu'il a accompli au cours de sa présidence de l'Assemblée générale au cours de l'année précédente.

Alors que nous sommes encore une fois réunis ici pour examiner les questions les plus importantes inscrites à l'ordre du jour mondial, l'ouverture de la session de l'Assemblée générale nous rappelle notre vision commune d'une Organisation symbole de la famille des nations.

Elle nous rappelle le besoin constant de mener des efforts multilatéraux efficaces pour relever les défis mondiaux et maintenir et consolider la paix dans un grand nombre de zones de conflits et de sociétés sortant d'un conflit, de chercher des solutions à l'intérieur d'un ordre international fondé sur le respect des règles, grâce à la promotion de la liberté, de la démocratie, du développement et du respect des droits de l'homme.

Elle nous donne également l'occasion de faire le bilan de nos réalisations et de réaffirmer notre attachement à la paix et au progrès dans le monde.

C'est un engagement auquel la Croatie et son peuple ont souscrit avant même notre indépendance : l'engagement de renforcer la coopération internationale par le truchement d'organisations multilatérales efficaces pour promouvoir la paix et la sécurité, faciliter le développement et lutter contre la pauvreté, protéger notre environnement, éradiquer les maladies et promouvoir la santé publique.

En guise de réaffirmation de cet engagement, nous célébrons cette année le cent-vingtième anniversaire de la naissance du célèbre Croate, le docteur Andrija Štampar, l'un des pères fondateurs de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et premier Président de l'Assemblée de l'OMS. Dans son discours inaugural en 1948, le docteur Štampar a déclaré clairement que l'Organisation devait être à l'avant-garde de la paix dans le monde et promouvoir la bonne entente entre les nations.

Les paroles du docteur Štampar sont vraies aussi pour l'ensemble du système des institutions des Nations Unies. Ses paroles attestent l'engagement indéfectible de la Croatie et de son peuple en faveur de la promotion de la paix par le biais de la coopération internationale.

Depuis l'indépendance de la Croatie, nos dirigeants se sont présentés chaque année devant cette Assemblée pour renouveler cet engagement solennel. Même dans les moments les plus difficiles, lorsque notre existence était en péril et que les garanties de sécurité collective s'étaient volatilisées, nous sommes tout de même venus à New York pour dire l'adhésion de la Croatie aux valeurs inscrites dans la Charte.

La Croatie a fait de grands progrès depuis cette époque difficile de lutte. Et pourtant, notre volonté d'adhérer aux principes de la Charte n'a pas été ébranlée.

Nous avons mis en place une démocratie stable et une économie en pleine croissance, mais nous n'avons pas oublié le courage des hommes et des femmes qui se sont battus pour notre indépendance, ni les hommes et les femmes de bonne volonté qui, sous la bannière de l'ONU, nous ont aidés quand nous en avons besoin.

Fort de cette conviction et de cette détermination, et d'un profond sentiment de gratitude et d'une volonté sincère de coopérer, je me tiens aujourd'hui devant l'Assemblée pour partager avec elle les vues de la Croatie sur les questions les plus urgentes et les plus pertinentes pour la communauté internationale.

En cette occasion, cependant, la Croatie se trouve pour la première fois en mesure d'examiner ces questions sous un autre angle – en tant que membre élu du Conseil de sécurité. Être membre du Conseil de sécurité est non seulement un grand honneur pour la Croatie, mais c'est aussi une grande responsabilité à laquelle nous nous sommes préparés ces dernières années.

(l'orateur poursuit en français)

Durant la décennie passée, la Croatie a accompli une transition que l'on peut, sans exagération, qualifier d'impressionnante. Frappée par la guerre au début des années 90, elle s'est, depuis, affirmée comme un pôle de stabilité, de sécurité et de coopération dans le sud-est de l'Europe.

Aujourd'hui, la Croatie se trouve au seuil de l'Union européenne. Nous sommes déterminés à conclure les négociations d'adhésion en 2009, parachevant ainsi un processus laborieux qui exige la mise en œuvre de réformes profondes sur les plans politique, économique et social.

C'est notre vocation européenne qui nous a guidés dans notre période de transition, et c'est elle aussi qui continuera à nous guider après notre adhésion à l'Union européenne.

(l'orateur reprend en anglais)

Nous attachons la même importance à notre adhésion à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), et nous attendons avec intérêt de célébrer notre adhésion à cette alliance à son prochain sommet au printemps 2009, qui marquera également le soixantième anniversaire de l'OTAN.

Grâce aux réformes, nous avons réussi à faire passer notre pays de l'état de consommateur à celui de contributeur à la paix et à la sécurité internationales. Aujourd'hui, les forces croates participent à 13 opérations de maintien de la paix des Nations Unies sur quatre continents. Nos hommes et nos femmes en uniforme servent également dans l'opération dirigée par l'OTAN en Afghanistan et dans l'opération de l'Union européenne au Tchad, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Dans toutes ces zones de conflit, nos soldats, hommes et femmes, ont fait preuve de dévouement et de professionnalisme. Mais leur contribution la plus précieuse a sans doute été leur aptitude à partager avec la population locale la propre expérience de la Croatie

qui a dû triompher des conséquences de la guerre pour s'engager sur la voie de la réconciliation, de la coopération et du développement.

En tant que membre du Conseil de sécurité, la Croatie continuera d'être un partenaire actif et responsable dans le cadre des efforts communs déployés pour maintenir et consolider la paix en défendant les droits de l'homme et la démocratie, en luttant pour l'élimination de la pauvreté et de l'injustice et pour l'avancement d'un véritable multilatéralisme.

Dans cette entreprise, la Croatie œuvrera avec responsabilité, solidarité et bonne foi. Nous considérons qu'une action véritablement multilatérale, notamment en coopération avec des organisations régionales, est la façon la plus sûre de sauvegarder ces valeurs.

Bien que nous constatons des progrès dans la mise en place de ces valeurs dans certaines régions troublées du monde telles que l'Afghanistan, l'Iraq et le Moyen-Orient, nous assistons également à l'émergence de nouveaux conflits, comme en Géorgie.

C'est pourquoi nous nous félicitons de l'accord en six points conclu grâce à la médiation de la présidence de l'Union européenne et du Président Sarkozy en août, et de la mise en œuvre de cet accord en septembre.

Nous sommes également conscients que si nous ne traitons pas ces questions dans un cadre multilatéral de coopération, nous risquons de retomber dans les vieux paradigmes de l'affrontement. En outre, le manque de courage dans le traitement de ces questions pourrait mettre en péril les acquis démocratiques découlant de la fin de la guerre froide. Ces acquis doivent être préservés car ils découlent eux-mêmes des principes fondamentaux de la Charte.

N'oublions pas que l'Organisation des Nations Unies représente les valeurs fondamentales de liberté, d'égalité, de solidarité, de tolérance et de respect des droits de l'homme. À cet égard, les souffrances des populations au Soudan, en particulier au Darfour, ainsi qu'en Somalie et au Myanmar nous rappellent cruellement le fossé qui existe entre les objectifs fixés par l'Organisation et les réalités du terrain.

Mon pays salue les efforts internationaux déployés conjointement pour remédier aux violations flagrantes du droit international humanitaire et des droits de l'homme grâce à des mécanismes établis au

niveau international et des institutions internationales telles que la Cour pénale internationale (CPI). La CPI offre un recours essentiel à la justice dans les cas où les gouvernements nationaux ne peuvent ou ne veulent pas se charger eux-mêmes de ces questions.

Les droits de l'homme et la primauté du droit constituent les pierres angulaires d'un monde plus pacifique, plus juste et plus prospère. Cette année, nous célébrons le sixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. En tant que membre du Conseil de sécurité, mon pays est résolu à faire progresser ces droits en faveur des plus vulnérables lors des conflits, à savoir les civils, notamment les femmes et les enfants.

Nous nous réjouissons de l'adoption par le Conseil, cette année, d'une résolution forte et tournée vers l'action pour lutter contre la pratique choquante des violences sexuelles en tant que méthode de guerre.

Nous continuons également d'œuvrer pour empêcher que les enfants ne participent aux conflits armés et nous pensons que les réalités du terrain exigent une implication accrue du Conseil. Pour cette raison et bien d'autres, la Croatie a décidé de présenter sa candidature au Conseil des droits de l'homme pour la période 2010-2013.

Nous vivons dans un monde qui a sensiblement redéfini la notion traditionnelle de menaces pour la paix et la sécurité internationales. Dans un monde de plus en plus interdépendant, les menaces mondiales prennent de nombreuses formes.

Le terrorisme, la pauvreté, les maladies, le changement climatique, la dégradation de l'environnement et la hausse des prix des denrées alimentaires nous obligent à travailler ensemble car seule une vision commune et une action collective, mise en œuvre dans un esprit de solidarité et de responsabilité, pourront nous permettre de relever ces défis.

Le terrorisme vise à saper les valeurs fondamentales du monde moderne et représente une sérieuse menace pour notre sécurité, pour les principes fondamentaux des sociétés démocratiques ainsi que pour les droits et libertés de nos citoyens. Les actes terroristes sont criminels par nature et rien ne peut les justifier. La Croatie salue et soutient pleinement tous les efforts déployés dans la lutte mondiale contre le terrorisme au sein du système des Nations Unies et au-delà de celui-ci.

Depuis le début de cette année, mon pays préside le Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité qui a été créé au lendemain des attentats effroyables commis contre les États-Unis et l'ensemble du monde démocratique le 11 septembre 2001. Nous assumons cette responsabilité avec le plus grand sérieux et nous nous employons à faire progresser le Comité en nous concentrant sur l'obtention de résultats concrets et la réalisation d'objectifs réalistes.

Je voudrais également rappeler ici l'importance qu'attache la Croatie à la Stratégie antiterroriste mondiale qui fait partie des principaux documents internationaux dans la lutte mondiale contre le terrorisme. La Croatie est également active sur le plan régional puisqu'elle préside le Comité d'experts sur le terrorisme (CODEXTER) au sein du Conseil de l'Europe.

Pour venir à bout des menaces et relever les défis à l'échelle de la planète, des initiatives, telles que l'Alliance des civilisations, peuvent également avoir un effet stimulateur en renforçant le respect mutuel, la compréhension et la coopération entre les États et les peuples par delà les cultures et les religions. Le principal objectif de l'Alliance étant de lutter contre l'intolérance, le fondamentalisme et l'extrémisme religieux, la Croatie est heureuse de faire partie de ce groupe qui ne cesse de croître.

Notre dialogue et notre coopération doivent également être davantage axés sur la lutte contre la pauvreté et l'établissement d'un partenariat mondial pour le développement. À cet égard, mon pays salue l'initiative prise par le Secrétaire général qui a lancé un appel à agir en faveur des plus pauvres des pauvres, ceux qu'on appelle le « milliard de personnes les plus défavorisées ».

Nous croyons également qu'il est essentiel que les gouvernements veillent à ce que soient tenus les engagements pris en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Des arrangements spécifiques entre pays donateurs et bénéficiaires devraient être mis en œuvre aux fins de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), à travers une approche axée sur l'homme des différents thèmes clefs des OMD et plus précisément la santé et l'éducation, l'environnement et l'élimination de la pauvreté.

Ainsi, nous reconnaissons qu'il est important de mobiliser des ressources financières en faveur du développement et de veiller à ce qu'elles soient

utilisées efficacement dans les pays en développement. Le Consensus de Monterrey demeure la base du partenariat mondial pour le développement et la Croatie veut croire que la conférence d'examen qui doit se tenir à Doha à la fin de cette année, donnera des résultats positifs. Dans ce contexte, la Croatie s'acquittera de ses obligations et atteindra les chiffres fixés conformément à son statut de candidat à l'adhésion à l'Union européenne.

Dans le cadre de son processus de transition, la Croatie est passée du statut de pays bénéficiaire à celui de pays dont l'expérience et les ressources lui ont permis de devenir un donateur international. En tant que contributeur à différents fonds et programmes des Nations Unies, la Croatie a confirmé sa capacité à appuyer les activités de l'ONU dans bien des domaines et elle continuera de le faire en partageant ses expériences et en fournissant une assistance à ceux qui en ont besoin.

Toutefois, si la Croatie contribue davantage au progrès mondial et joue un rôle plus actif sur la scène internationale, elle s'emploie aussi activement et est résolue à promouvoir la stabilité dans l'Europe du Sud-Est. Le fait d'être membre du Conseil de sécurité et de nous trouver à un stade avancé d'intégration à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et à l'Union européenne, ne nous a pas amené à tourner le dos à nos voisins. Bien au contraire, cela nous a incités à redoubler d'efforts pour préserver la stabilité et maximiser les bienfaits de la paix.

Grâce à des initiatives telles que la création du Conseil de coopération régionale (CCR) dont le siège est à Sarajevo et dont le premier Secrétaire général est un diplomate croate de haut rang, M. Hido Bišćević, nous contribuons activement à la stabilité de la région.

Cependant, bien des tâches restent à accomplir chez nos voisins. Je voudrais citer le cas de la Bosnie-Herzégovine. Les fondements de la stabilité dans ce pays résident dans le respect de l'égalité de droits pour les trois peuples souverains en présence, à savoir les Croates, les Bosniaques et les Serbes.

La République de Croatie est disposée, avec la communauté internationale, à soutenir et à aider la Bosnie-Herzégovine ainsi que tous les autres pays de la région à travers une politique de coopération active.

Une telle coopération ouvrirait la voie à une longue période de sécurité et de prospérité dans l'Europe du Sud-Est. Ainsi, la Croatie continuera de

soutenir les aspirations euro-atlantiques de tous ses voisins. De cette façon, mon pays réaffirmera sa détermination à encourager la paix, la démocratie et la tolérance, honorant ainsi notre engagement vis-à-vis de la Charte.

En avril dernier, dans cette même salle, Sa Sainteté le pape Benoît XVI nous a rappelé que

« Les principes fondateurs de l'Organisation – le désir de paix, le sens de la justice, le respect de la dignité de la personne, la coopération et l'assistance humanitaires – sont l'expression des justes aspirations de l'esprit humain et constituent les idéaux qui devraient sous-tendre les relations internationales. » (A/62/PV.95, p. 3)

Nous devrions toujours garder présents à l'esprit ces idéaux alors que nous continuons à œuvrer ensemble afin d'exploiter tout le potentiel de l'Organisation des Nations Unies pour créer un monde plus pacifique, plus prospère et plus démocratique.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre de la République de Croatie pour la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Ivo Sanader, Premier Ministre de la République de Croatie, est escorté de la tribune.

**Allocution de M. Apisai Ielemia,
Premier Ministre et Ministre des affaires
étrangères et du travail de Tuvalu**

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du travail des Tuvalu.

M. Apisai Ielemia, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du travail des Tuvalu, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Apisai Ielemia, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du travail de Tuvalu, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Ielemia (Tuvalu) (*parle en anglais*) : Intervenant pour la première fois à l'Assemblée, je suis très honoré d'avoir l'occasion de prendre la parole au nom du peuple et du Gouvernement des Tuvalu.

Tuvalu va célébrer le trentième anniversaire de son indépendance la semaine prochaine, le 1^{er} octobre. Tout en nous enorgueillissant d'avancer sur la voie de l'indépendance, en tant que petite et jeune nation, nous faisons pleinement confiance aux nobles objectifs de l'ONU qui nous guideront sur la route de notre destin. Notre présence ici à l'ONU indique que nous croyons et espérons que l'humanité fera preuve de bonne volonté.

Permettez-moi de saisir cette occasion pour exprimer la profonde reconnaissance de Tuvalu à tous les membres de la communauté internationale pour l'appui précieux qu'ils ont apporté à ma nation, et pour transmettre les salutations et félicitations chaleureuses de mon pays à l'Assemblée lors de sa soixante-troisième session.

Je voudrais également m'associer aux orateurs précédents pour féliciter le Président de son élection et remercier son prédécesseur, qui a notamment fait avancer la question des changements climatiques, parmi d'autres, dans l'ordre du jour de l'Assemblée.

Les changements climatiques représentent sans aucun doute la menace la plus grave pour la sécurité mondiale et la survie de l'humanité. C'est une question particulièrement préoccupante pour un petit État insulaire aussi vulnérable que les Tuvalu. Dans cette auguste enceinte, nous connaissons désormais les dimensions scientifiques et économiques des changements climatiques. Nous connaissons également la cause des changements climatiques, et savons qu'il est urgent que tous les pays mènent une action pour remédier à cette situation.

Le message essentiel que le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat et Sir Nicholas Stern dans son rapport consacré aux changements climatiques nous ont adressé à nous, les dirigeants du monde, est on ne peut plus clair : si des mesures ne sont pas prises d'urgence pour réduire les émissions des gaz à effet de serre en utilisant une nouvelle palette énergétique se fondant sur des sources d'énergie renouvelable, et si nous ne nous adaptons pas rapidement, les effets néfastes des changements climatiques seront catastrophiques pour toutes les communautés.

L'ONU, cette grande famille, doit tenir compte de ces avertissements qui résonnent à point nommé, et nous sauver tous, notamment les petits pays vulnérables, de cette catastrophe causée par l'homme.

Les 12 à 18 mois à venir seront cruciaux dans le contexte des négociations d'un nouvel accord international sur les changements climatiques fondé sur le Plan d'action de Bali. Nous devons œuvrer de concert afin que tous les pays fassent de gros efforts pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Nous devons trouver les mesures d'incitation adéquates pour que tous les pays contribuent substantiellement à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Cela nécessite un effort collectif important. Cela exige également une direction politique vigoureuse. Les Tuvalu constatent avec une vive déception que cette direction fait cruellement défaut, à l'issue notamment du récent Sommet du Groupe des huit (G-8). Il faut que tous les grands pays développés adoptent à court terme des cibles contraignantes.

Sur la base du principe des responsabilités partagées mais différenciées et du pollueur-payeur, le monde industrialisé doit jouer un rôle de chef de file pour prendre des mesures réelles en matière de changements climatiques. Mais tous les pays doivent également agir. À notre petite échelle, nous, les petits États insulaires en développement avons également à cœur de contribuer à la réduction des émissions en utilisant les énergies renouvelables.

Nous appelons à des actions urgentes pour réduire les émissions, mais nous savons que les effets néfastes des changements climatiques se font déjà sentir. Pour une petite nation d'atolls coralliens très vulnérable comme les Tuvalu, les conséquences des changements climatiques sont effrayantes. La survie et la sécurité de notre nation sont menacées, ainsi que les droits de l'homme fondamentaux et son identité culturelle; l'existence même du pays est menacée. Les changements climatiques pourraient bien nous faire disparaître définitivement.

L'année dernière, les Tuvalu ont élaboré un programme international sur les mesures d'adaptation aux changements climatiques que nous avons soumis à la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Ce programme met en relief un certain nombre de domaines dans lesquels nous envisageons une collaboration plus poussée au sein du système des Nations Unies. Permettez-moi d'en citer quelques-uns.

En premier lieu, il est très clair que les ressources financières destinées aux mesures d'adaptation sont très inadéquates. L'année dernière, Oxfam international a indiqué que les besoins des pays en développement

en matière d'adaptation coûteraient au moins 50 milliards de dollars par an. Nous devons travailler ensemble pour dégager ces fonds complémentaires. L'un des moyens d'accroître le financement en vue de s'adapter aux changements climatiques serait de créer un mécanisme des charges. Ce mécanisme pourrait être financé par les taxes prélevées sur les recettes provenant de l'échange de droits d'émissions, de l'aviation et des transports maritimes internationaux.

Nous sommes convaincus en outre qu'il faut trouver des sources de financement nouvelles et complémentaires et les canaliser grâce au Fonds d'adaptation nouvellement créé pour permettre de financer des projets d'adaptation concrets dans les pays afin que ceux-ci s'adaptent aux effets néfastes des changements climatiques, tout en assurant la survie à long terme et la subsistance des terres qui nous ont été données par Dieu. Nous nous félicitons donc du lancement récent de plusieurs initiatives nouvelles de financement pour faire face aux changements climatiques, mais nous devons mettre en garde contre la dispersion des efforts de la communauté internationale et insister sur le fait qu'il faut, non pas élaborer davantage d'études mais respecter les obligations qui nous incombent de sauver de toute urgence ceux qui sont gravement touchés par les changements climatiques.

En deuxième lieu, il faut que les institutions des Nations Unies et les organisations non gouvernementales mènent une action axée sur la collaboration pour élaborer une approche globale en vue d'une adaptation à long terme. Dans un premier temps, nous pensons qu'un comité de coordination spécial devrait être créé sous les auspices de l'Assemblée générale.

En troisième lieu, le programme propose de créer une réserve internationale pour la protection climatique. Il s'agirait d'une sorte de trésorerie financée par la communauté internationale visant à créer un mécanisme d'assurance destiné à appuyer les communautés les plus vulnérables pour leur permettre de financer les coûts du redressement après les catastrophes liées aux changements climatiques.

Ce ne sont là que trois des idées élaborées dans notre programme. Il y en a d'autres. Nous encourageons le Président à étudier attentivement le programme et à développer les idées qui y figurent.

Nous sommes convaincus que la communauté internationale, notamment les pays qui sont à l'origine

du problème, ont la responsabilité politique et morale de protéger les petits pays et les îles comme les Tuvalu contre les changements climatiques et de veiller à ce que nous puissions continuer de vivre dans nos îles en jouissant d'une sécurité à long terme et dans le respect de notre identité culturelle et de notre dignité fondamentale. Nous contraindre à quitter nos îles en raison de l'inaction des personnes responsables serait immoral, et ne peut être utilisé comme un expédient.

Les Tuvalu appuient donc avec force le projet de résolution portant sur la sécurité et les changements climatiques présenté par les petits États insulaires en développement du Pacifique, qui sera de nouveau présenté à cette session. Nous prions les autres pays de se porter coauteurs de ce projet de résolution très important et d'examiner dûment les questions qui y sont soulevées.

Les Tuvalu ont récemment assisté à la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale. Nous partageons les graves préoccupations concernant la question internationale du prix élevé des denrées alimentaires, des pénuries alimentaires et des problèmes sociaux qui en découlent pour l'humanité, lesquels sont encore aggravés par les prix élevés du pétrole. Nous nous félicitons vivement de l'initiative du Secrétaire général, qui a décidé la mise en place de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire ainsi que la formulation d'un Cadre d'action global. Nous espérons sincèrement que ce cadre donnera des résultats concrets dans les pays touchés par la crise alimentaire.

L'un des points les plus sensibles pour de petits États insulaires en développement vulnérables tels que les Tuvalu est la non-reconnaissance de notre vulnérabilité particulière lorsqu'est examinée la question de notre retrait de la liste des pays les moins avancés (PMA). Nos vulnérabilités économiques et environnementales ne sauraient être ignorées. L'énorme menace que représentent des phénomènes climatiques encore plus extrêmes et l'élévation du niveau des mers plane toujours sur nous comme un lourd nuage de tempête. Cela entrave les investissements dans notre pays et pourrait même remettre en cause notre survie. C'est pourquoi nous lançons du fond du cœur un appel vigoureux à l'Assemblée générale, au Conseil économique et social et à nos partenaires de développement pour qu'ils reconsidèrent soigneusement les critères de retrait de la liste des PMA.

Deux points sont particulièrement préoccupants. Tout d'abord, il est à noter que la quasi-totalité des pays qui ont été retirés de la liste ou sont susceptibles d'être admis à en être retirés sont de petits États insulaires – dont le mien, les Tuvalu. Les petits États insulaires qui sont aussi des PMA satisfaisant aux critères de retrait de la liste ont tous amélioré leur revenu par habitant et leurs ressources humaines. Ils ont également en commun le fait d'être extrêmement vulnérables en termes économiques et écologiques. Mais ce critère crucial de la vulnérabilité ne semble pas être pris suffisamment en compte. En bref, nos pays perdent ou pourraient perdre leur statut de PMA en raison des progrès qu'ils ont accomplis sur le plan du revenu par habitant, alors même qu'il n'est pas dit que nous puissions maintenir ce niveau de revenus du fait de notre vulnérabilité.

Mon deuxième point concerne le grave manque de cohérence au sein du système des Nations Unies. Depuis plusieurs années, la grande vulnérabilité des petits États insulaires en développement est reconnue et réitérée au sein de nombreux forums de l'Organisation des Nations Unies – à Rio, à la Barbade, à Maurice, à Johannesburg – et lors de nombreux autres événements majeurs de l'ONU, y compris dans la Déclaration des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Pourtant, cette vulnérabilité particulière n'a jamais été véritablement reconnue à l'Assemblée générale ni au Conseil économique et social, et encore moins retenue comme le principal critère à prendre en compte au moment de décider du retrait de la liste.

Je lance donc un appel à l'ONU pour qu'elle s'emploie sérieusement à revoir les règles de retrait de la liste, afin qu'aucun PMA dont la grande vulnérabilité est reconnue ne soit contraint de perdre son statut de PMA.

Les Tuvalu tiennent à saluer les réformes en cours au sein de l'Organisation des Nations Unies mais notent avec une vive préoccupation la lenteur des progrès accomplis à ce jour. Nous avons indiscutablement besoin de procéder à une restructuration et à un élargissement du Conseil de sécurité de manière à bien refléter l'équilibre régional. Nous devons nous pencher de nouveau sur la composition du Conseil afin que celui-ci puisse aborder comme il se doit les menaces à la paix et la sécurité internationales qui se profilent, y compris le changement climatique. Nous pensons également qu'un siège devrait être réservé à un représentant d'un petit É

tat insulaire en développement au sein du Conseil de sécurité élargi.

Dans le contexte plus large de la réforme de l'Organisation des Nations Unies, je souscris aux remarques du Secrétaire général selon lesquelles

« Notre monde change et a besoin d'une ONU plus forte [...] nous devons être plus rapides [...] Nous devons nous concentrer moins sur la rhétorique et plus sur les résultats, les réalisations concrètes. » (A/62/PV.4, p. 2).

Je ne saurais être plus d'accord. À cette fin, je lance un nouvel appel à l'ONU pour qu'elle établisse au plus vite un bureau conjoint aux Tuvalu de manière à être présente sur le terrain et mieux coordonner les interventions menées sous l'égide de l'ONU.

Les Tuvalu sont fermement convaincus que les nations ont le droit à l'autodétermination. L'ONU doit défendre ce principe. C'est pourquoi nous pensons qu'il est temps d'aborder comme il se doit la question de la participation concrète de Taiwan aux institutions spécialisées des Nations Unies. Mon gouvernement appuie fermement les aspirations de Taiwan à cet égard et reconnaît les réalisations politiques et économiques de Taiwan ainsi que sa contribution constructive à l'action internationale dans les domaines du développement, du commerce, de la santé, de l'éducation et de la technologie. Nous demandons instamment que les aspirations de Taiwan à participer en tant que membre à part entière aux institutions spécialisées des Nations Unies reçoivent une attention appropriée et urgente.

Enfin, nous avons un sentiment mitigé concernant la réalisation des OMD. Pour de petits États insulaires en développement comme les Tuvalu, relever le défi du développement durable ne signifie pas simplement réduire la pauvreté. Nous devons atteindre les objectifs « OMD Plus ». Il nous faut plus que jamais une augmentation considérable du financement direct, un développement technologique et un renforcement de nos capacités, comme cela est reconnu dans la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action, afin de pouvoir relever les défis sans équivalent auxquels notre archipel est confronté.

M. Derrick Sikua (Îles Salomon), Vice-Président, assume la présidence.

Mon gouvernement est fermement convaincu que les 12 prochains mois seront une période extrêmement

critique dans l'histoire des Nations Unies. Nous devons agir sans délai et de manière décisive pour remédier aux changements climatiques, atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et prendre des mesures pour résoudre la crise alimentaire et la crise de l'énergie. Toutes ces questions sont étroitement liées. Nous devons relever ces défis. Que Dieu bénisse l'Organisation des Nations Unies. Tuvalu mo te Atua.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du travail des Tuvalu de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Apisai Telemia, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du travail des Tuvalu, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Abbas El Fassi, Premier Ministre du Royaume du Maroc

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Royaume du Maroc.

M. Abbas El Fassi, Premier Ministre du Royaume du Maroc, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (parle en anglais) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Abbas El Fassi, Premier Ministre du Royaume du Maroc, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. El Fassi (Maroc) (parle en arabe) : Permettez-moi tout d'abord de féliciter chaleureusement S. E. M. Miguel d'Escoto Brockmann pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session. Son élection est un hommage rendu à son engagement personnel de longue date en faveur du maintien de la paix et de la sécurité et, plus particulièrement, aux efforts qu'il n'a cessé de déployer en vue d'encourager la réconciliation en Amérique centrale. Je voudrais aussi remercier M. Srgjan Kerim pour l'excellent travail qu'il a accompli à la présidence de l'Assemblée générale à sa précédente session.

Je voudrais également remercier le Secrétaire général, Ban Ki-moon, pour les efforts généreux et inlassables qu'il déploie aux fins de la réforme de notre Organisation, en particulier ceux visant à améliorer ses méthodes de travail et la communication avec les États Membres.

Il y a 20 ans, la chute du mur de Berlin a marqué la fin de l'époque de la guerre froide caractérisée par des divisions idéologiques, la course aux armements et la faiblesse d'un système multilatéral doté de mécanismes inefficaces. La fin de cette ère s'est accompagnée des grands espoirs et des vives aspirations des peuples du monde, ce qui a poussé d'aucuns à croire en le début d'un nouvel ordre mondial – un ordre mondial qui serait non seulement plus juste et équitable, mais qui se distinguerait également par une culture de pardon entre les nations. Ce nouvel ordre devait aussi promouvoir les valeurs de la démocratie et des droits de l'homme, en accordant la priorité au développement et à une utilisation meilleure et plus efficace des progrès technologiques. En même temps, d'aucuns prévoyaient que ce nouvel ordre mondial allait redorer le blason de l'ONU, tout en lui permettant de parvenir plus facilement à un consensus sur des questions internationales.

La réalité d'aujourd'hui, plutôt que d'avoir satisfait aux attentes d'un monde meilleur après la guerre froide, a vu une augmentation des conflits régionaux et internes, notamment sur le continent africain. Cette situation est exacerbée par une course aux ressources énergétiques et une exploitation frénétique des minéraux précieux.

Aux niveaux économique et commercial, la création de l'Organisation mondiale du commerce en 1994 à Marrakech a mené à une intensification substantielle des échanges commerciaux dans le monde, mais elle n'a pas créé un système commercial juste capable de répondre aux attentes des pays en développement.

En réalité, en dépit des efforts déployés dans le cadre de nombreuses conférences des Nations Unies, l'aide publique au développement (APD) a considérablement diminué au cours des dernières années. En fait, l'aide fournie par les pays donateurs ne permet pas de répondre aux attentes des pays en développement malgré l'engagement pris par les pays donateurs d'augmenter l'aide globale qu'ils fournissent aux pays en développement pour qu'elle atteigne 50 milliards de dollars d'ici à 2010.

Par conséquent, en dépit des progrès réalisés au cours des années passées, le Maroc, comme d'autres pays, exprime sa préoccupation face au retard que prend le lancement du processus de développement dans de nombreux pays africains. Ce retard est en particulier imputable à la complexité de la situation

internationale actuelle fortement marquée par les crises économiques et financières, qui ont touché la sécurité alimentaire et la satisfaction des besoins énergétiques de ces pays. Ces circonstances hypothèquent des années d'efforts continus en faveur du développement des pays africains. Pour améliorer la situation, le Royaume du Maroc prie l'ONU et les institutions financières compétentes de prendre toutes les mesures nécessaires pour stabiliser le marché des denrées alimentaires, pour maintenir la stabilité sociale dans les pays en développement et pour ouvrir les marchés aux produits agricoles, en tenant compte des conditions qui prévalent dans les pays les moins avancés.

Le piètre rôle qu'a joué l'ONU dans le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde pendant la guerre froide a été suivi d'une nouvelle phase au cours de laquelle le système multilatéral s'est caractérisé par la tenue de plusieurs rencontres et conférences portant sur différents problèmes mondiaux ainsi que par la réalisation de nombreuses opérations de maintien de la paix, notamment en Afrique. Pays fournisseur de contingents, le Maroc n'a épargné aucun effort pour renforcer sa participation aux forces de maintien de la paix de l'ONU. Il s'est également attaché à développer activement de la coopération Sud-Sud en donnant la priorité aux pays africains.

Pour répondre aux changements qui se produisent sur la scène internationale, les États Membres de l'ONU ont lancé d'importantes réformes visant à rendre l'action de l'Organisation plus efficace, à renforcer son rôle et à améliorer ses mécanismes. Cependant, des faiblesses subsistent sur le plan de la coordination entre les différents organes de l'ONU et entre l'Organisation elle-même et les organisations régionales. Cela est particulièrement évident si l'on considère les efforts déployés pour maîtriser et prévenir les conflits régionaux susceptibles de se propager.

À ce stade, il importe de renforcer le multilatéralisme pour relever les nouveaux défis qui se posent et mettre en place un nouvel ordre fondé sur la justice et l'égalité. Adopter une telle approche n'est pas une simple option mais une nécessité, étant donné les graves difficultés auxquelles se heurtent la paix et la sécurité internationales, l'économie durable et le développement social.

Au Moyen-Orient, le processus lancé à l'occasion de la Conférence de Madrid de 1991 n'a malheureusement pas permis de mettre fin au conflit,

qui continue de faire, chaque jour, de nombreuses victimes et qui oblige des millions de Palestiniens à vivre dans des conditions inhumaines et tragiques. Dans ce contexte, le Maroc suit avec intérêt l'évolution de la situation au Moyen-Orient et encourage toutes les initiatives visant à rétablir la paix dans la région, dans le respect de la légalité internationale et des accords précédemment conclus, à savoir la Feuille de route et l'Initiative de paix arabe.

Cette dernière initiative présente indubitablement une solution réaliste, traduisant la véritable détermination des pays arabes à parvenir à une solution juste, globale et durable qui permettrait au peuple palestinien d'établir un État indépendant avec Al Qods comme capitale et forcerait Israël à se retirer de toutes les terres arabes occupées, solution qui permettrait aux peuples et aux pays du Moyen-Orient de vivre dans la paix, la stabilité et la sécurité.

De même, le Royaume du Maroc fait valoir qu'il est indispensable de tenir compte de la situation particulière de Jérusalem en évitant de procéder à des pratiques dégradantes et humiliantes et de limiter toute tentative visant à modifier les caractéristiques de la ville sainte dans le domaine de la culture, de la religion et de la civilisation. À cet égard, S. M. le Roi Mohammed VI, Président du Comité d'Al Qods, n'épargne aucun effort pour encourager les dirigeants du monde à contribuer à mettre un terme aux projets en cours autour de la mosquée d'Al-Aqsa et dans d'autres parties de Jérusalem.

En ce qui concerne l'Iraq, nous suivons avec beaucoup d'attention les progrès accomplis sur le terrain et nous encourageons le dialogue et la réconciliation nationale entre les différents groupes ethniques ainsi qu'entre les différentes factions politiques et culturelles afin de mettre fin au cycle de la violence, pour faire régner la paix et la stabilité et préserver l'intégrité territoriale de ce pays ami et lui permettre de reconstruire son économie.

En juin 2006, le Maroc a également lancé une initiative régionale en convoquant une conférence ministérielle internationale sur les migrations, le développement, l'environnement et les changements climatiques. En effet, le Maroc estime que la célébration du sixième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme constitue une bonne occasion pour nommer un Rapporteur spécial des Nations Unies sur les questions de droits de l'homme. Il faudrait donner à l'ONU les

moyens appropriés de jouer un rôle de chef de file dans la protection des droits de tous les citoyens et l'harmonisation des lois et des mécanismes économiques et politiques en matière de respect des droits de l'homme, afin de promouvoir ces droits.

L'ONU est fondée sur les principes de la coopération et des relations de bon voisinage, l'intégration régionale et la coopération représentant les meilleurs moyens de garantir la stabilité, le développement économique et de parvenir à un avenir collectif meilleur. Depuis son indépendance, le Royaume du Maroc accorde la priorité absolue au projet de l'Union du Maghreb arabe, et y voit une option stratégique. Le Maroc est déterminé à faire de l'Union du Maghreb arabe le héraut d'une ère de paix et d'accomplissement de la destinée commune des populations de la région.

Le Royaume du Maroc a la ferme volonté et a profondément à cœur de surmonter tous les obstacles et de faire progresser l'intégration régionale dans le cadre de l'Union du Maghreb arabe. L'initiative marocaine d'autonomie concernant le Sahara occidental, initiative qui a été qualifiée de sérieuse et crédible par le Conseil de sécurité, est le résultat de consultations nationales et internationales vastes et approfondies. Par la suite, le Conseil de sécurité est parvenu à adopter à l'unanimité trois résolutions – 1754 (2007), 1783 (2007) et 1813 (2008) – qui prient les parties d'entamer de véritables négociations, en tenant compte des derniers faits nouveaux et en particulier de l'initiative marocaine, qui a suscité une nouvelle dynamique en faveur d'une solution durable de ce conflit.

Le Maroc reste fermement résolu à poursuivre ces négociations avec sincérité et bonne volonté afin de trouver une solution finale à ce conflit régional, une solution qui respecterait la souveraineté nationale et l'intégrité du royaume du Maroc et qui accorderait les bénéfices de l'autonomie au Sahara et à sa population. Il s'agirait d'une solution durable, globale et réaliste à ce conflit régional.

Un Maghreb arabe fort, ouvert, intégré et stable peut jouer un rôle clef dans le maintien de la paix et de la sécurité dans la région. Le long des rives de la Méditerranée, il peut également contribuer à renforcer l'intégration africaine et à jouer un rôle actif comme partenaire efficace et crédible pour atteindre les nobles objectifs pour lesquels les Nations Unies ont été créées.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Royaume du Maroc de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Abbas El Fassi, Premier Ministre du Royaume du Maroc, est escorté de la tribune.

Allocution de M. David Thompson, Premier Ministre et Ministre des finances, de l'économie et du développement, du travail, de la fonction publique et de l'énergie de la Barbade.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre des finances, de l'économie et du développement, du travail, de la fonction publique et de l'énergie de la Barbade.

M. David Thompson, Premier Ministre et Ministre des finances, de l'économie et du développement, du travail, de la fonction publique et de l'énergie de la Barbade, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. David Thompson, Premier Ministre et Ministre des finances, de l'économie et du développement, du travail, de la fonction publique et de l'énergie de la Barbade, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Thompson (Barbade) (*parle en anglais*) : C'est avec grand plaisir que j'associe la délégation barbadienne aux orateurs précédents qui ont félicité le Président pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session. Nous sommes particulièrement fiers de voir un collègue membre du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes occuper ce poste élevé, et je l'assure du soutien total de la délégation barbadienne dans l'accomplissement de sa tâche de la plus haute importance. Nous tenons également à saluer son prédécesseur, S. E. M. Kerim, qui a présidé l'Assemblée au cours de l'année dernière pendant que des discussions complexes étaient en cours sur une série de questions internationales.

J'adresse également les meilleurs vœux de mon Gouvernement au Secrétaire général. Nous lui offrons notre soutien indéfectible tandis qu'il dirige l'ONU pendant cette période critique de l'actualité internationale et qu'il s'efforce de trouver la voie d'un

réel progrès pour des États Membres dont les intérêts et les priorités nationales divergent.

Le 15 janvier 2008, les citoyens de la Barbade, en exerçant leur droit démocratique qu'ils considèrent comme sacré, ont voté lors d'élections générales pour élire le Gouvernement du « Democratic Labour Party » (parti travailliste démocratique), que j'ai l'honneur de diriger. C'est un hommage au bon sens du peuple barbadien et à la maturité de notre démocratie que de tenir des élections libres et régulières tous les cinq ans, et d'assister à une transition sans heurts, calme et paisible vers un nouveau gouvernement. Ce processus exemplaire m'offre l'occasion de prendre la parole devant l'Assemblée pour la première fois aujourd'hui en qualité de Premier Ministre de la Barbade. Je suis honoré de la confiance que le peuple barbadien me témoigne et je suis conscient de la responsabilité qui échoit à mon Gouvernement de réagir à l'immense appel au changement qui nous a fait élire.

La Barbade est un petit État stable et progressiste qui doit la bonne place qu'il occupe sur le plan du développement humain à la priorité que les générations successives ont accordée au développement du capital social. Notre pays n'est pas doté de ressources naturelles abondantes; c'est pourquoi nos ressources humaines sont notre plus grand atout.

Dans notre système social démocratique bien développé, le nouveau Gouvernement barbadien mettra surtout l'accent sur les politiques qui favorisent les talents et l'esprit d'entreprise des individus et qui continuent à assurer à notre peuple l'accès universel à une éducation de qualité, à un système de santé, à un logement approprié et à des conditions de travail décentes, tout cela dans un climat de respect des droits de l'homme et de l'état de droit.

Nous avons bien conscience que nous devons remplir notre tâche à un moment d'instabilité mondiale, économique et sociale sans précédent, qui bouleverse les fondations de sociétés bien plus importantes et puissantes que la nôtre. Dans ces conditions, mon gouvernement doit donner la priorité immédiate à des mesures visant à lutter contre le coût élevé de la vie, induit essentiellement par les prix élevés de l'énergie et des denrées alimentaires, à réduire la dette nationale et internationale, et à stabiliser l'économie nationale tout en lui gardant sa compétitivité. Les Barbadiens sont un peuple déterminé et plein de ressources. Nous avons déjà survécu à des tempêtes au niveau international, et avec

un gouvernement fort et compétent, nous y ferons face à nouveau.

Sur la scène internationale, la Barbade est très attachée à sa réputation de petit État fonctionnant bien dont les positions sont fondées sur les principes et dont les actions reflètent un profond respect pour les valeurs démocratiques. Dans son engagement avec le reste du monde, le Gouvernement que j'ai l'honneur de diriger s'engage à faire prévaloir et à faire avancer les nobles traditions du père de notre indépendance et héros national Errol Barrow.

Son allocution à l'Assemblée au moment où nous avons rejoint les rangs des États souverains a la même pertinence aujourd'hui que lorsqu'elle a été prononcée pour la première fois il y a 42 ans. Sa définition claire des paramètres de la politique étrangère de la Barbade constitue toujours le credo de notre gouvernement et notre peuple. Il convient peut-être de citer directement ses paroles,

« Nous appuierons tout effort sincère en faveur de la paix mondiale, puisque notre société est stable. Nous participerons énergiquement à l'abolition des vestiges de l'impérialisme, puisque les institutions sont libres. Nous insisterons sur la croissance économique rapide de tous les pays sous-développés, puisque nous nous occupons activement de notre propre développement.

Nous ne cherchons querelle à personne et nous insistons particulièrement sur le fait que nous ne considérons aucun des États Membres comme notre adversaire naturel. Nous ne nous engagerons pas dans des débats idéologiques stériles, car nous sommes partisans non pas de la diplomatie de la puissance, mais de la diplomatie de la paix et de la prospérité. Nous ne considérons pas, à moins d'en être convaincus, qu'une grande puissance soit nécessairement dans son droit dans un différend donné, mais nous ne manifesterons cependant pas une méfiance constante aux grandes puissances, du simple fait de leur étendue, de leur richesse ou de leur potentiel nucléaire. Nous serons les amis de tous et les satellites de personne. » (A/PV. 1487, par. 76 et 78)

La position du nouveau Gouvernement de la Barbade sera guidée par cette philosophie durable. Parce que nous sommes une petite île, nous défendrons les causes qui préoccupent le plus les petits États

insulaires en développement. Nous nous battons pour faire particulièrement reconnaître leur fragilité inhérente et pour obtenir une réponse nuancée aux problèmes très graves, tels que les changements climatiques et les risques de catastrophes naturelles, qui compromettent leur développement durable.

Parce que le modèle de la pensée unique menace de nous marginaliser encore un peu plus dans les arrangements commerciaux internationaux, nous allons continuer, au sein du groupe des petites économies vulnérables, à prendre la direction des efforts de plaidoyer en faveur de l'établissement d'un traitement spécifique et différencié qui corresponde à nos caractéristiques propres.

Parce que nous sommes un pays en développement à revenu intermédiaire, considéré comme ayant trop de succès pour avoir droit à un financement préférentiel, mais comme trop risqué pour obtenir des termes favorables sur les marchés des capitaux, nous allons nous associer à des pays dans la même situation pour tenter d'obtenir des mécanismes de soutien appropriés permettant de garantir la poursuite de notre processus de développement. Parce que nous sommes un pays des Caraïbes, nous allons nous associer avec les autres États de la région pour protéger notre patrimoine commun, à savoir la mer des Caraïbes, contre la surexploitation et la dégradation de l'environnement et pour protéger nos frontières contre la menace du trafic des drogues et des armes, du blanchiment d'argent et du terrorisme. Nous sommes de fervents défenseurs du concept des Caraïbes comme zone de paix et nous considérons avec beaucoup de préoccupation toute mesure, d'où qu'elle vienne, cherchant à réintroduire l'anachronisme des rivalités de la guerre froide au sein de notre communauté régionale et pacifique de nations.

Enfin, parce que nous sommes un membre responsable de la communauté internationale, et parce que nous croyons au rôle positif que les petits États peuvent jouer au service de la paix internationale et d'un développement socioéconomique équitable, nous renouvelons notre engagement en faveur de l'édification d'un système international fonctionnant sur le principe du multilatéralisme et respectant l'égalité souveraine des États ainsi que les principes d'un non-alignement véritable.

Quels que soient les termes employés, il est indiscutable que nous sommes entrés dans une crise économique internationale de grande ampleur qui

menace de faire dérailler les progrès accomplis par de nombreux pays et d'aggraver la situation déjà désespérée dans laquelle se trouvent les plus vulnérables d'entre nous. La grande instabilité des prix du pétrole fait de la gestion des affaires économiques de nos pays un défi quotidien, et la montée des prix des denrées alimentaires de base a eu des répercussions politiques et sociales immenses partout dans le monde. Les signes ne peuvent être plus clairs. Il est impératif d'investir dans des sources d'énergie renouvelables comme le vent, le soleil, la géothermie et les biocarburants. Les efforts à l'échelle nationale ne suffiront certainement pas et il va donc nous falloir forger des partenariats mondiaux, accroître les investissements dans la recherche-développement et financer des mesures d'incitation sérieuses pour briser notre dépendance excessive à l'égard des combustibles fossiles.

La question de la sécurité alimentaire est désormais au centre de notre programme politique national et international. Les mesures proposées par les organismes des Nations Unies et celles qui ont été convenues lors de la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale, qui s'est tenue à Rome, doivent maintenant prendre corps dans des programmes et des projets spécifiques. En plus des secours humanitaires immédiats pour les pays les plus sévèrement touchés, des politiques doivent être mises en place d'urgence pour redonner de l'élan à la production et à la productivité agricoles et corriger les distorsions du marché qui mettent en péril l'offre alimentaire mondiale. Les situations de crise servent souvent de catalyseurs à des mesures novatrices au plan national. Mais le gigantisme de la crise actuelle fait que pour de nombreux pays en développement les mesures nationales n'auront qu'un impact limité, sauf si elles s'appuient sur un cadre de coopération internationale et si la communauté des donateurs honore les engagements passés en faveur de l'accroissement des ressources destinées au développement. Pour être un succès, la Conférence de suivi de Doha sur le financement du développement, en novembre, doit parvenir à un partenariat mondial sincère offrant les ressources financières nécessaires pour atteindre les objectifs de développement internationalement convenus, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement.

La disponibilité de ressources supplémentaires n'est toutefois pas le seul impératif. Des changements profonds doivent être opérés afin de permettre aux pays

en développement de faire davantage entendre leur voix, d'être mieux représentés et de prendre une part plus efficace à la prise de décisions dans les institutions financières internationales. Les causes de la crise financière mondiale actuelle sont fermement ancrées dans l'incapacité où est la communauté internationale de réformer un système de gouvernance économique internationale à la fois non démocratique et obsolète, qui n'a pas su suivre l'accroissement rapide de l'interdépendance du monde. La Barbade estime que ceux qui sont responsables de la crise, et qui ont également créé, contrôlé et manipulé le système financier international à leur avantage, ne sauraient se voir confier la tâche de réparer ce système. Les pays en développement doivent montrer qu'ils peuvent jouer un rôle moteur dans la recherche d'une solution durable à la crise financière mondiale et insister pour que toute entreprise de réforme respecte strictement les principes de l'ouverture, de la transparence et de la non sélectivité, et ce, sous les auspices de l'ONU.

Le Conseil économique et social doit avoir les moyens de jouer un rôle plus important dans les prises de décisions économiques internationales, conformément au mandat que lui a confié la Charte des Nations Unies. Même avec le récent renforcement du Conseil, ses responsabilités actuelles sont en deçà du rôle qu'avaient imaginé pour lui les pères fondateurs de notre Organisation. Membre du Conseil économique et social, la Barbade est prête à travailler avec d'autres États membres pour mettre fin à la marginalisation du Conseil dans l'élaboration des politiques économiques internationales et le processus de prise de décisions.

Le Conseil économique et social est loin d'être le seul grand organe de l'ONU qui ait un besoin pressant de réformes. Le Conseil de sécurité n'est pas à l'heure actuelle représentatif des réalités et des dynamiques des affaires internationales actuelles et il doit être réformé pour refléter la situation qui prévaut aujourd'hui. Nous nous associons à ceux qui ont demandé qu'on entame des négociations intergouvernementales sur la réforme du Conseil de sécurité au cours de la soixante-troisième session.

Premier Ministre d'un petit État insulaire en développement dans une région située à l'épicentre de la crise climatique mondiale, je forme l'espoir que les efforts internationaux actuellement déployés dans le contexte de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, en réponse aux données scientifiques qui confirment les changements climatiques, donneront la priorité aux préoccupations

et aux besoins des pays en développement vulnérables, qui subissent déjà les dangereux effets de ces changements climatiques. Ne pas prendre d'urgence des mesures ambitieuses et radicales équivaldrait purement et simplement à faire preuve d'une indifférence frôlant l'inconscience.

Après les destructions et les dévastations causées par la saison des ouragans cette année, nous avons dans les Caraïbes douloureusement conscience de la précarité de notre propre survie, et de l'urgence des mesures d'atténuation des changements climatiques. À la Conférence sur les changements climatiques de Copenhague, en 2009, il nous faut absolument parvenir à un accord global, ambitieux et qui n'exclut personne. Cet accord doit prévoir une série de mesures d'atténuation qui garantiront que la hausse à long terme des températures restera d'au moins 2 °C inférieure aux niveaux de l'ère préindustrielle et il doit fournir aux petits États insulaires en développement et aux autres pays en développement vulnérables de nouvelles sources de financement prévisibles et facilement accessibles pour prendre des mesures d'adaptation. Le temps joue contre nous.

Au cours de sa soixante-troisième session, l'Assemblée examinera un projet de résolution intitulé « Vers le développement durable de la mer des Caraïbes pour les générations présentes et à venir », qui, une nouvelle fois, s'efforcera de recueillir le soutien de la communauté internationale en faveur de l'initiative des États membres de l'Association des États de la Caraïbe pour que la mer des Caraïbes soit reconnue comme zone spéciale dans l'optique du développement durable. Depuis l'adoption par l'Assemblée générale de la résolution 61/197, il y a deux ans, les États membres de l'Association ont fait de gros efforts pour mettre en place un cadre institutionnel et juridique de gouvernance de la mer des Caraïbes et ils ont coopéré avec différents acteurs de la société civile pour prendre des mesures assurant la gestion durable et la conservation de nos ressources naturelles les plus précieuses. Nous comptons sur l'appui continu de la communauté internationale pour nous aider à atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés dans le cadre de cette initiative.

Le Gouvernement de la Barbade compte bien maintenir les relations excellentes avec l'ONU, qu'elle entretient depuis de nombreuses années. Nous continuerons à défendre les principes de la Charte et nous ferons tout notre possible pour assurer le maintien d'une communauté et d'un système internationaux

auxquels toutes les nations puissent apporter leur contribution pour le bien de l'humanité.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre et Ministre des finances, des affaires économiques et du développement, du travail, du service civil et de l'énergie de la Barbade de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. David Thompson, Premier Ministre et Ministre des finances, des affaires économiques et du développement, du travail, du service civil et de l'énergie de la Barbade, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Geir H. Haarde, Premier Ministre de la République d'Islande

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République d'Islande.

M. Geir H. Haarde, Premier Ministre de la République d'Islande, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Geir H. Haarde, Premier Ministre de la République d'Islande, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Haarde (Islande) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord me joindre à ceux qui ont félicité M. d'Escoto Brockmann pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session. L'Islande apportera tout le soutien et la coopération nécessaires pour que soit menée à bien la tâche qui nous attend.

Presque tous les États Membres de l'ONU ont récemment envoyé des athlètes concourir aux Jeux olympiques d'été de Pékin, où le monde entier a été le témoin de performances sportives ainsi que d'un esprit sportif remarquables. Les Jeux olympiques sont devenus un lieu de rencontre mondial dans lequel on peut sans contradiction faire preuve de solidarité internationale et de patriotisme positif. Même si l'exemple donné par cet événement sportif ne peut s'appliquer directement aux relations internationales dans un contexte politique, nous pourrions toutefois nous en inspirer au moment où nous cherchons des moyens de rendre notre Organisation plus efficace dans la gestion des immenses défis mondiaux du XXI^e siècle. Les Jeux olympiques reflètent les points

communs et les aspirations des êtres humains qui devraient nous servir de point de départ.

L'extrême pauvreté continue de faire obstacle au développement et à la sécurité en de nombreux endroits du monde. Malgré des avancées considérables dans la réduction de la pauvreté, c'est encore le défi le plus lourd auquel soit confrontée l'humanité et la source d'un grand nombre d'autres problèmes aux répercussions mondiales. L'expérience montre qu'une combinaison d'initiatives locales, régionales et internationales est généralement nécessaire pour éradiquer les causes multiples de la pauvreté. Cela passe par l'allocation de ressources supplémentaires à la coopération pour le développement.

Nous, la communauté internationale, devons tenir les promesses que nous avons faites à ceux qui sont les plus vulnérables et qui tentent de survivre dans des conditions d'extrême pauvreté, particulièrement en Afrique subsaharienne. Ce sont eux qui dépendent le plus de la solidarité de la communauté internationale. La réunion qui aura lieu prochainement à Doha sur le financement du développement permettra de tester la détermination de la communauté internationale et, pour sa part, l'Islande, qui a déjà doublé les crédits budgétaires qu'elle alloue à la coopération pour le développement au cours des quatre dernières années, entend se positionner parmi les plus grands contributeurs de l'aide publique au développement.

Le Secrétaire général a évoqué à juste titre l'interconnexion des défis que représentent la flambée des prix alimentaires, le développement, et les changements climatiques. De fait, la réalisation de l'objectif du développement durable pour tous semble toujours plus lointaine. Mais la passivité et le désespoir ne sont pas des solutions car, inévitablement, le coût de l'inaction augmentera en conséquence. Ce qu'il faut, c'est une action polyvalente et soutenue qui permette de répondre aux problèmes tant humanitaires urgents que structurels à long terme. Nous pouvons faire beaucoup pour renforcer la sécurité alimentaire. L'Islande, par exemple, partage depuis des décennies son expérience et ses compétences en matière de pêche moderne avec les États côtiers en développement, y compris dans le cadre du Programme de formation sur la pêche de l'Université des Nations Unies à Reykjavik. Quatre-vingt-quinze pour cent de la population qui, dans le monde, dépend de l'exploitation des ressources biologiques marines vivent dans des pays en développement. Nous continuerons d'apporter une contribution modeste mais

essentielle pour améliorer leurs conditions de vie et, ainsi faire avancer la cause du développement durable. Notre objectif de prospérité économique associée à la responsabilité environnementale est la clef du développement durable et de la prospérité à long terme.

Seuls des efforts combinés de la communauté internationale permettront de faire face à la menace des changements climatiques. L'urgence de la menace a été soulignée à maintes reprises par mes homologues des petits États insulaires en développement et de nombreux pays parmi les moins avancés. Ce sont les États de première ligne qui sont les plus exposés et les plus vulnérables aux conséquences de plus en plus grandes des changements climatiques. En fin de compte, cependant, nous serons tous touchés. C'est dans cet esprit que l'Islande accueille avec satisfaction et appuie pleinement l'initiative des îles du Pacifique en faveur d'une résolution de l'Assemblée générale sur la sécurité et les changements climatiques.

Le travail urgent entamé à Kyoto doit être accéléré à Copenhague l'année prochaine, et les émissions de carbone doivent être systématiquement réduites. Le monde ne pourra briser sa dépendance à l'égard des combustibles fossiles qu'en proposant des solutions de substitution efficaces et économiques. L'Islande a la chance de disposer en abondance d'énergie hydroélectrique et géothermique et elle a déjà atteint l'objectif visant à tirer 80 % environ de sa consommation énergétique de sources d'énergie renouvelables non polluantes. Le savoir-faire et les technologies qu'elle a acquis ont été mis à disposition des États en développement et l'Islande est fière d'accueillir le Programme de formation sur l'énergie géothermique de l'Université des Nations Unies.

Il y a soixante ans, Eleanor Roosevelt a judicieusement observé que « la Charte des Nations Unies est un phare qui nous guide sur la voie de la mise en œuvre des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans le monde entier ». Alors que nous célébrons le sixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, ses paroles nous rappellent les progrès déjà réalisés et le long et difficile chemin qu'il reste à parcourir, chemin rendu plus difficile encore par de grands et nouveaux défis mondiaux.

Le monde d'aujourd'hui ne tolère pas la discrimination raciale et le moment est venu de rendre aussi la discrimination fondée sur le sexe universellement inacceptable. Mon gouvernement

continuera de promouvoir sur la scène internationale l'égalité entre les hommes et les femmes. Nous le ferons à la fois dans le cadre de l'action multilatérale entreprise au sein de l'ONU, plus particulièrement par le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, et à la Banque mondiale. L'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation des femmes demeurent malheureusement des objectifs qui continuent de se dérober dans le monde entier. Je demande instamment à l'ONU de montrer l'exemple.

Les défis posés par la mondialisation offrent par ailleurs de nouvelles occasions de revitaliser le système des Nations Unies et de mieux équiper l'Organisation pour lui permettre d'affronter les défis du XXI^e siècle, avec de meilleures technologies, de meilleures communications et une gestion plus efficace, autant d'éléments qui sont disponibles. L'ONU est loin d'être un mécanisme parfait, mais son rôle dans le système international est indiscutable et indispensable. Si nous nous contentons d'une Organisation des Nations Unies qui semble parfois être un objectif abstrait en soi, nous n'exploiterons jamais totalement le potentiel offert par ce rassemblement universel de nations. Par contre, si nous encourageons un niveau élevé d'ambition et d'adaptabilité, je suis persuadé que l'ONU sera à la hauteur des idéaux de ses fondateurs et qu'elle sera célébrée en tant que pierre angulaire de l'architecture internationale, à l'heure du centenaire de la Charte en 2045.

Une méthode simple qui permettrait d'accroître la visibilité de l'ONU et de sensibiliser le public à l'importance de ses travaux, consiste à informer nos citoyens. J'ai le plaisir d'informer l'Assemblée que le Gouvernement islandais a l'intention d'intégrer les objectifs et les travaux de l'Organisation dans les programmes d'enseignement primaire et secondaire du pays, ce qui viendra s'ajouter aux activités actuelles et plus sélectives qui existent à des niveaux plus élevés. L'Islande encourage vivement tous les États Membres à faire de même. Cela pourrait être un moyen efficace de transmettre cette vision du monde qu'est l'idéal multilatéral de l'ONU aux futurs dirigeants et citoyens de notre planète.

C'est peut-être simplifier trop les choses que de parler de compétition entre le multilatéralisme et l'unilatéralisme dans les affaires internationales. Il n'est pas rare que ces différentes approches se chevauchent, mais il est clair que lorsqu'il est possible de choisir une voie multilatérale efficace, c'est le choix que préféreront toujours la plupart des pays, en

particulier les petits pays comme le mien. Cela devrait nous inciter à faire de l'ONU une entité capable de produire des résultats concrets, conformément au droit international, afin de veiller à réduire la probabilité que soient prises des mesures unilatérales sur des questions d'importance majeure.

L'Islande est, depuis 1946, un Membre responsable et actif de l'ONU, et aujourd'hui, 62 ans plus tard, elle sollicite pour la première fois un siège non permanent au Conseil de sécurité, avec le plein appui des quatre autres pays nordiques. L'élection aura lieu dans cette salle dans trois semaines.

Tout au long de l'histoire de l'Organisation des Nations Unies, les pays nordiques ont contribué de manière déterminante aux activités d'aide au développement et de maintien de la paix de l'Organisation et ont été en mesure d'assumer un rôle disproportionné par rapport à la part de la population mondiale qu'ils représentent. Et surtout, les pays nordiques ont fait preuve d'un attachement inébranlable à la coopération multilatérale et à l'état de droit. Si l'Islande est élue au Conseil de sécurité, elle continuera fermement dans cette tradition.

Nous sollicitons ce siège en tant qu'État démocratique qui n'est en conflit avec aucun autre pays; en tant qu'État qui a de tout temps réglé ses différends par des moyens pacifiques; en tant qu'État qui respecte les droits de l'homme universels; et en tant qu'État sans intérêts géopolitiques considérables et, par conséquent, en tant qu'État susceptible d'examiner les problèmes avec une certaine objectivité. Nous ne considérons pas notre candidature dans une perspective nationale seulement. C'est également une façon de vérifier si les États Membres plus petits de l'Organisation, de tous les groupes régionaux, peuvent avoir la possibilité de siéger au Conseil et d'en renforcer ainsi la légitimité. L'élection de l'Islande renforcerait le principe de l'égalité souveraine et de la représentation équitable.

Les universitaires associent parfois certaines périodes de l'histoire avec des pays ou des régions pour mettre en lumière des caractéristiques ou des tendances dominantes. Et il serait aujourd'hui tout à notre avantage d'avoir la vision et le courage nécessaires pour prendre, ces prochaines années, des mesures qui donneraient aux futures historiennes une raison de décrire le XXI^e siècle comme le siècle de l'Organisation des Nations Unies.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République d'Islande de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Geir H. Haarde, Premier Ministre de la République d'Islande, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Josaia V. Bainimarama, Premier Ministre et commandant des forces militaires de la République des îles Fidji

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre des îles Fidji.

M. Josaia V. Bainimarama, Premier Ministre et commandant des forces militaires de la République des îles Fidji, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Josaia V. Bainimarama, Premier Ministre et commandant des forces militaires de la République des îles Fidji, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Bainimarama (Fidji) (*parle en anglais*) : Le peuple des Fidji présente toutes ses félicitations à M. Miguel d'Escoto Brockmann à l'occasion de son élection à la présidence de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale. Nous exprimons notre sincère reconnaissance à son prédécesseur, S. E. M. Srgjan Kerim. Je me félicite tout particulièrement aujourd'hui de la présence parmi nous du Premier Ministre des Îles Salomon, M. Derrick Sikua, qui est l'un des Vice-Présidents de l'Assemblée générale et membre de notre région du Pacifique-Sud.

La présente session de l'Assemblée générale examine plusieurs questions d'un intérêt capital pour le monde: la crise alimentaire mondiale; les changements climatiques; le maintien de la paix; et le droit de la mer. Toutes ces questions sont d'une grande importance directe pour les petits États insulaires comme les îles Fidji. J'en examinerai rapidement quelques-unes.

La population fidjienne a été affectée de manière bien réelle, immédiate, grave et tangible par les ondes de choc transmises à notre petite nation par la flambée spectaculaire des prix mondiaux des denrées alimentaires et de l'énergie et par le ralentissement de l'économie mondiale. Les Fidji profitent de cette situation extérieure négative pour remettre sur pied

leur secteur agricole trop longtemps négligé. Nous disposons de vastes ressources foncières et nous devons en faire une utilisation meilleure et plus productive.

La crise alimentaire et le besoin d'autonomie sont malheureusement en contradiction avec les nouvelles règles du commerce mondial. Les principes du libre-échange imposent une économie ouverte. Pourtant, les petites économies en développement comme la nôtre, aux Fidji, ont besoin de protéger leur agriculture afin de garantir leur sécurité alimentaire. Nous espérons vraiment que les négociations commerciales internationales et les accords commerciaux multilatéraux et bilatéraux nous permettront de protéger le développement agricole de nos petites économies vulnérables. Les îles Fidji appuieront tout effort concerté, public et privé, national et multinational, régional et sous-régional, axé sur la recherche d'une solution à la crise alimentaire mondiale.

S'agissant des changements climatiques, les Fidji comptent sur le rôle directif du Président de l'Assemblée. C'est une question critique pour les très petits États insulaires et les atolls du Pacifique. Tandis que le reste du monde continue de débattre sans fin des conséquences des changements climatiques, les très petites îles et les atolls du Pacifique se heurtent déjà à ce problème. C'est désormais un danger présent et bien réel.

Je demande à la communauté internationale et à son système d'institutions d'accroître ses efforts en vue de nous aider à remédier aux menaces que présentent les changements climatiques mondiaux. Nous devons investir dans des mesures d'adaptation. Nous devons passer des discours à une réponse plus pragmatique et plus rapide. Nous demandons aux organismes et à nos partenaires régionaux de coordonner leurs efforts afin de veiller à ce que la région du Pacifique soit dotée des capacités, tant humaines qu'institutionnelles, de faire face à cette nouvelle menace, surtout au moment où celle-ci s'intensifie. Les effets constatés et potentiels des changements climatiques sur nos peuples et nos écosystèmes ne sont que trop réels et que trop immédiats. Nous comptons sur le Président et sur le Secrétaire général pour assumer un rôle directif plus vigoureux et plus actif vis-à-vis de la question des changements climatiques mondiaux.

Je vais maintenant évoquer brièvement la question du maintien de la paix. Je tiens à exprimer ma

gratitude et mes remerciements au Secrétaire général adjoint sortant, M. Jean-Marie Guéhenno, pour le dévouement dont il a fait preuve à la tête du Département des opérations de maintien de la paix (DOMP). Il s'est montré juste et généreux dans l'application des réformes au sein du DOMP et dans l'élaboration d'une doctrine du maintien de la paix des Nations Unies qui guidera les futures opérations et missions de paix de l'Organisation. Nous souhaitons plein succès à M. Guéhenno et assurons son successeur, M. Alain Le Roy, de notre plein appui et de notre entière coopération.

Les soldats fidjiens sont fiers de leurs états de services dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies à l'occasion desquelles ils ont démontré leur professionnalisme, leur discipline, leur compassion et leurs capacités. Les forces militaires des Fidji ont prouvé que leur formation et leur éthique constituaient un atout pour les opérations de maintien de la paix. Nous continuons de travailler avec acharnement pour maintenir intacte cette réputation exceptionnelle. Malgré cela, les relations entre les Fidji et le Département des opérations de maintien de la paix ont été soumises à des tensions. Cela est dû à la participation de l'armée à notre gouvernement depuis décembre 2006. Nous sommes toutefois encouragés par les discussions en cours entre les responsables de notre Mission permanente et le Département. Il serait peu honnête de ma part de ne pas signaler que des pressions extérieures injustifiées ont, semble-t-il, été exercées pour que les Fidji ne participent plus aux missions de maintien de la paix. J'espère qu'il nous sera donné l'occasion de participer à de nouvelles missions de maintien de la paix.

Permettez-moi d'évoquer maintenant la situation actuelle des Fidji et nos efforts pour faire avancer le pays. Tout d'abord, j'aimerais faire un bref rappel historique. Les Fidji sont devenues indépendantes le 10 octobre 1970. Leur avenir semblait, à ce moment-là, prometteur et plein de possibilités. Notre peuple, rempli d'espoir, avait confiance en la capacité des dirigeants de notre pays à édifier une nouvelle nation pacifique, stable, culturellement dynamique, tolérante et prospère. Nous pensions alors qu'en faisant partie de la famille internationale des nations, les Fidji pourraient montrer, par l'exemple, comment le monde devrait être.

Durant les 15 années qui ont suivi l'indépendance, nous avons réalisé quelques progrès. Cependant, après les coups d'État de 1987 et de 2000,

les problèmes sont apparus. Depuis lors, la situation générale du pays sur le plan politique, économique et social a continué de se détériorer. Au rêve formé par le peuple d'un pays tolérant, uni et prospère s'est substituée une réalité différente – caractérisée par l'instabilité politique, la stagnation économique, l'augmentation de l'intolérance religieuse et raciale, l'ethnonationalisme et une vie politique fondée sur l'ethnonationalisme, une montée de la criminalité, de la violence et de la corruption, une pauvreté accrue et l'émigration de nombreux de nos citoyens talentueux, compétents et expérimentés.

Le 5 décembre 2006, les Fidji ont connu une transition politique à la suite d'une intervention des forces militaires fidjiennes. Des mesures provisoires ont été prises par le Président afin d'assurer une bonne gouvernance, le maintien de l'ordre public et la stabilisation de l'économie. Le Président des Fidji a ensuite nommé un gouvernement intérimaire que j'ai l'honneur de diriger. La légalité de ces actions a été contestée et les tribunaux fidjiens sont actuellement saisis de cette affaire.

À ce jour, mon gouvernement, qui conserve le contrôle effectif du pays, a fait tout ce qui est en son pouvoir pour faire respecter la Constitution en vigueur. Nous la considérons comme la loi suprême de notre pays. Dans le même temps, nous avons également dû admettre que les fondements sur lesquels nous avons voulu bâtir notre pays étaient instables et peu solides. En conséquence, nos efforts doivent désormais porter sur la construction de bases plus solides pour que les Fidji retrouvent une gouvernance stable et démocratique. Notre archipel doit se reconstruire sur les principes solides de l'égalité des droits, de la justice sociale, de la démocratie et de la bonne gouvernance. Nous ne pouvons ni ne devons commettre à nouveau l'erreur de tenter de reconstruire sur du sable car ensuite tout sera détruit par les démons de l'égoïsme, de l'incompétence, de l'intolérance et de la cupidité.

En janvier de l'an dernier, le Gouvernement intérimaire a entamé un examen complet de nos problèmes politiques, économiques, sociaux et de gouvernance. Le but de l'opération était d'identifier la cause des résultats catastrophiques des gouvernements qui s'étaient succédé depuis mai 1987 et de trouver des solutions durables et justes. Dès le début de cette entreprise, mon gouvernement a décidé d'informer la population pour qu'elle soit plus consciente des problèmes du pays et participe pleinement aux solutions à apporter. Nous l'avons fait tout en gardant à

l'esprit les questions plus vastes soulevées par les événements de décembre 2006. Quant à moi, j'ai estimé que le gouvernement intérimaire ne devait pas prétendre qu'il avait à lui seul les capacités ou la sagesse nécessaires pour régler les problèmes du pays.

Mon pays, les Fidji, est confronté à des problèmes profondément enracinés et fondamentaux qui sont à la fois complexes et structurels. Mon gouvernement a donc recommandé au Président des Fidji de mettre en place un organe consultatif largement représentatif et indépendant afin d'associer la population et la faire participer activement aux mesures à prendre pour faire progresser le pays. À la fin de l'année 2007, le Président des Fidji a créé un conseil national composé de 45 membres pour bâtir une meilleure nation et a lancé officiellement le projet désormais appelé l'Initiative pour une charte populaire. Le Président a invité les dirigeants des principales organisations politiques, sociales, communautaires, professionnelles et religieuses du pays à rejoindre le conseil national et à contribuer à la rédaction d'une charte populaire pour le changement, la paix et le progrès. Certaines de ces organisations, notamment celles qui demeurent fermement opposées au Gouvernement intérimaire, ont choisi de ne pas accepter l'invitation du Président des Fidji. Elles ont, de façon délibérée et constante, rejeté l'appel à un dialogue constructif et à la recherche d'un large consensus pour améliorer la situation aux Fidji.

L'an dernier, lorsque je me suis adressé à l'Assemblée, j'ai brièvement mentionné notre projet de lancement de l'Initiative pour une charte populaire. J'ai alors indiqué que, grâce à cette initiative, une grande partie de la population des Fidji serait pleinement engagée, grâce à la consultation et la participation, dans la mise au point d'un programme d'action global et que cela permettrait aux Fidji de remédier à leurs problèmes. Aujourd'hui, je suis heureux d'annoncer à l'Assemblée que des progrès considérables ont été réalisés concernant l'Initiative pour une charte populaire.

L'objectif premier de la charte populaire consiste à reconstruire les Fidji en en faisant un pays non racial, culturellement dynamique, uni, bien gouverné et réellement démocratique – un pays qui recherche le progrès et la prospérité. Cet objectif de reconstruction des Fidji est guidé par un certain nombre de principes clefs, tels que la création d'une société juste et équitable; l'instauration de l'unité et de l'identité nationale; la garantie d'une égalité des chances fondée

sur le mérite pour tous les citoyens; un Gouvernement transparent et responsable; l'aide aux plus démunis de toutes les communautés; et l'intégration de notre peuple autochtone, les i-Taukei, dans un pays moderne et progressiste.

Nous nous sommes engagés dans ce programme très audacieux de rédaction d'une charte populaire en toute connaissance de cause et pour des raisons pressantes. Nous ne pouvons pas nous permettre de continuer comme si de rien n'était en ayant recours à des méthodes qui divisent la nation. À cet égard, le processus de rédaction de la charte populaire est unique et sans précédent – un processus participatif et consultatif au niveau national, d'une échelle et d'un genre inédits aux Fidji. L'ensemble de ce processus repose sur la responsabilisation – ce que le peuple des Fidji n'avait jamais connu jusqu'alors. Trop souvent, dans le domaine de la gouvernance nationale – et cela s'applique aussi aux prétendues démocraties – ce sont les politiciens professionnels qui réfléchissent pour le peuple. On entend souvent les cris du peuple mais ils sont facilement ignorés par les représentants élus et les prétendus dirigeants.

Dès le début, après avoir été nommé à la tête du Gouvernement intérimaire, j'ai eu le sentiment qu'il était de mon devoir de me tourner vers le peuple au sens le plus élémentaire et démocratique du terme, c'est-à-dire de consulter notre peuple en l'impliquant activement et de mettre réellement en marche la démocratie populaire, maison par maison, dans chaque hameau, chaque village et dans toutes les villes à travers le pays. Grâce à l'Initiative pour une charte populaire, c'est ce que nous avons fait.

Il existe, aux Fidji et ailleurs, des personnes qui ont un regard cynique à cet égard. Je peux le comprendre, non seulement parce que c'est un processus qui n'a jamais été tenté auparavant mais également parce qu'il s'agit d'un processus porteur de défis et difficile à réaliser. Même si le processus de la charte des peuples a été lancé par le conseil national avec l'aide du Gouvernement intérimaire, certains s'y opposent pour la seule raison que c'est une initiative lancée par le Gouvernement intérimaire. Ils reconnaissent, mais refusent d'admettre, que ce processus représente une menace réelle pour leurs positions fondées sur le pouvoir et les privilèges.

Lorsque je me suis adressé à cette Assemblée l'année dernière, j'ai appelé la communauté internationale à nous appuyer dans le sillage des

troubles politiques et économiques que les Fidji ont connus depuis 1987. J'ai demandé que l'on nous aide à élaborer un cadre politique et de gouvernance qui soit réellement démocratique, responsable, ouvert à tous, équitable et sans discrimination raciale et qui s'emploierait à unir les diverses communautés des Fidji en une seule nation. J'ai également tenté d'instaurer une participation et un dialogue constructifs avec la communauté internationale et tous nos partenaires de développement bilatéraux et multilatéraux. J'ai prié la communauté internationale de nous aider à faire face aux problèmes fondamentaux que connaissent les Fidji.

Je demande aujourd'hui à la communauté internationale de ne pas se concentrer uniquement sur le renversement d'un gouvernement. Cela s'est produit trop souvent. Nous avons fait l'objet de mesures internationales sévères, que nous avons acceptées. Nous les avons mises en œuvre malgré les souffrances de notre peuple. Les coups d'État de 1987 et de 2000 ont été perpétrés dans l'intérêt d'une minorité et sur la base de l'ethnonationalisme, du racisme et de la cupidité. Les événements du 5 décembre 2006 n'étaient dictés par aucune motivation aussi extrémiste.

En 2000, lorsque nous avons réprimé le coup d'État fomenté par un groupe civil, j'ai joué un rôle de chef de file en ma qualité de commandant des forces militaires des Fidji pour transférer le pouvoir politique à un gouvernement civil. Grâce à l'Initiative de la charte des peuples, je m'efforce d'autonomiser le peuple fidjien dans son ensemble et de trouver des solutions justes et durables aux problèmes profondément enracinés et persistants que nous connaissons. Je tiens à assurer la communauté internationale que j'ai personnellement à cœur de briser le cycle des coups d'État. Point tout aussi important, je m'engage à briser le cycle des gouvernances malavisées et injustes qui ont handicapées les Fidji depuis mai 1987.

Pour mettre un terme à cette culture des coups d'État et s'engager sur la voie d'une gouvernance démocratique et juste, il est indispensable d'en finir une fois pour toutes avec les politiques qui encouragent la suprématie raciale et favorisent les intérêts égoïstes des élites politiques, religieuses et traditionnelles. J'avais pensé en toute bonne foi que la communauté internationale se rallierait à ces objectifs pour permettre aux Fidji d'avancer et lui apporterait son appui. Cela ne s'est malheureusement pas encore produit.

Au contraire, depuis décembre 2006, des mesures punitives continuent de frapper les Fidji. Des sanctions concernant les voyages, imposées notamment par l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et les États-Unis d'Amérique, se poursuivent. Celles-ci s'appliquent aux ministres du Gouvernement intérimaire, aux fonctionnaires de haut rang, au personnel militaire et aux membres d'instances statutaires. Ces sanctions ont eu des effets néfastes sur notre économie, ainsi que sur le fonctionnement de nos institutions publiques clefs, sur lesquelles nous comptons pour promouvoir la bonne gouvernance et l'obligation redditionnelle. Des pressions sont exercées sur des organismes régionaux et multilatéraux afin qu'ils n'apportent pas l'aide financière, technique et en matière de développement dont les Fidji ont si cruellement besoin.

En conséquence, nous n'avons pas pu réaliser tous les progrès que nous aurions dû accomplir. Nous ne pouvons pas voyager et participer aux débats menés lors des réunions régionales et internationales importantes à l'étranger. Et cela, bien que les Fidji aient redoublé d'efforts pour dialoguer avec leurs partenaires bilatéraux et la communauté internationale constructivement et dans la transparence. Nous avons accueilli à bras ouverts différentes missions envoyées par des organes régionaux et internationaux tels que le Forum des îles du Pacifique, l'Union européenne, l'ONU et le Secrétariat du Commonwealth. Nous leur avons apporté notre plein appui, qu'il s'agisse de la participation, de l'organisation de réunions et de la mise à leur disposition de toutes les informations dont ils avaient besoin. Cela montre que nous avons à cœur de participer constructivement à un dialogue avec quiconque souhaite aider notre pays à avancer. À l'issue du Forum des îles du Pacifique qui s'est tenu récemment à Nice, j'ai écrit au Président du Forum en lui indiquant que le gouvernement intérimaire des Fidji était disposé à rétablir un dialogue avec le Groupe de travail conjoint du Forum et que nous étions prêts à accueillir la visite du Groupe de contact ministériel du Forum.

Nous ne sommes pas en mesure d'organiser une élection pour rétablir la démocratie parlementaire aux Fidji au début de 2009, comme nous l'avions prévu. Nous sommes conscients que cela préoccupe vivement notre peuple, les pays de la région ainsi que certains de nos partenaires de développement. La position adoptée par la communauté internationale à cet égard a donné des armes à nos adversaires aux Fidji. Ils s'en sont

prévalus pour nous vilipender malgré les progrès que nous réalisons pour trouver des solutions justes et durables à nos problèmes essentiels. J'ai déjà expliqué au peuple fidjien qu'il était nécessaire de repousser l'élection. Je tiens à informer nos partenaires régionaux et la communauté internationale représentée ici aujourd'hui que le gouvernement intérimaire ne pourra pas organiser des élections avant mars 2009. Cela est lié aux travaux en cours pour convenir d'un système électoral démocratique acceptable par le peuple fidjien et toutes les parties prenantes par le biais d'un dialogue politique.

Nous pensons que des élections générales devraient être organisées aussi rapidement que possible. Elles ne pourront se tenir que lorsque nous serons parvenus à un vaste consensus aux Fidji sur un système électoral réellement démocratique et sans discrimination raciale, et serons convenus d'une manière constitutionnelle et juridique d'effectuer ces changements. Il est nécessaire de modifier notre système électoral actuel qui n'est pas démocratique, ne permet pas d'organiser des élections libres et régulières et va à l'encontre du principe du suffrage égalitaire tel qu'il est établi dans la Déclaration des droits de l'homme des Nations Unies. À cette fin, le Président des Fidji a proposé de tenir un forum orienté vers le dialogue politique en tant que mécanisme indépendant du conseil national. C'est grâce à ce forum que nous espérons pouvoir parvenir à un consensus et introduire les réformes par des moyens constitutionnels et juridiques. Encore une fois, j'insiste sur cette question, le calendrier fixé à cette fin ne dépend ni de moi ni du Gouvernement intérimaire; c'est la responsabilité collective de toutes les parties prenantes.

En mai dernier, les Fidji ont demandé au Commonwealth et à l'ONU de les aider à mettre en place le forum orienté vers le dialogue politique proposé par le Président à titre prioritaire et dans l'urgence. Nous avons espéré que ce forum, qui devait initialement porter sur la réforme électorale, aurait déjà été convoqué. Mais on a peu progressé, et nous sommes préoccupés par ce retard. Je saisis cette occasion pour demander de nouveau à l'ONU et au Commonwealth de nous apporter rapidement leur aide cette fin.

Après avoir tenu compte des réactions suscitées par nos consultations nationales, le projet de charte du peuple sera amendé selon qu'il conviendra avant d'être finalisé. Il sera ensuite adopté en tant que déclaration de principes recensant nos problèmes fondamentaux et

les solutions recommandées à la faveur du processus de consultations national. Il m'incombe ainsi qu'à mon gouvernement de forger un consensus sur la charte du peuple qui énoncerait les principes collectifs sur lesquels reconstruire notre nation. La charte du peuple représentera un pas en avant important pour notre pays. Nous ne sommes pas obligés de renoncer à cette tâche gigantesque et importante réalisée grâce à un processus de consultations ouvert à tous pour la simple raison que certains s'y opposent et ont décidé de ne pas y participer. La tâche de mon gouvernement est désormais de persuader ses adversaires de participer au processus et d'y contribuer. Nous espérons, et devons, parvenir à un consensus.

À cette étape particulière de l'histoire de notre nation, jouer un rôle de chef de file consiste plutôt à savoir comment saisir l'occasion historique qui se présente pour opérer la transition d'un gouvernement intérimaire à un gouvernement réellement démocratique et une nation réunissant diverses communautés ethniques, mais qui est en même temps une nation composée d'un peuple uni dans l'esprit qui a présidé à la création de l'ONU.

Pour terminer, je réaffirme l'attachement des Fidji à l'ONU et aux diverses conventions des Nations Unies sur les droits de l'homme, à la primauté du droit et à la gouvernance démocratique. Nous ne demandons pas à être exemptés de nos obligations dans le cadre de ces conventions. Nous demandons seulement que l'ONU fasse preuve de compréhension face aux circonstances particulières et à la situation complexe des Fidji. Nous invitons l'Organisation à travailler à nos côtés pour nous aider à reconstruire notre pays et aller de l'avant.

Le Président en exercice (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre et commandant des forces militaires de la République des Fidji de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Josaia V. Bainimarama, Premier Ministre et commandant des forces militaires de la République des Fidji, est escorté de la tribune.

**Allocution de M. Roosevelt Skerrit,
Premier Ministre du Commonwealth
de Dominique**

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Commonwealth de Dominique.

M. Roosevelt Skerrit, Premier Ministre du Commonwealth de Dominique, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Roosevelt Skerrit, Premier Ministre du Commonwealth de Dominique, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Skerrit (Dominique) (*parle en anglais*) : Au nom de ma délégation et au nom du Gouvernement et du peuple du Commonwealth de Dominique, je voudrais féliciter le Président de son élection à la présidence de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale. Nous sommes particulièrement heureux que, pour la première fois, un ressortissant du Nicaragua assure la présidence de cet organe. Je tiens à l'assurer de la pleine coopération de ma délégation.

Nous nous réunissons à un moment de grande incertitude au plan international, en raison de plusieurs crises mondiales liées à la disponibilité des denrées alimentaires, à leur prix, à l'instabilité croissante du système financier international et à la volatilité du coût et de la fourniture de l'énergie. Dans une déclaration lors du débat de haut niveau du Conseil économique et social en juillet dernier, la Chine et le Groupe des 77 ont commenté les difficultés auxquelles est actuellement confronté le monde. Ils ont observé, à juste titre, que ces crises

« tenaient dans une grande mesure au déséquilibre du système économique – encore accentué par la spéculation –, à une crise climatique et environnementale et à une crise de confiance dans des institutions internationales qui avaient été créées pour fournir des orientations et assurer la coordination sur les questions mondiales ».

M. Siles Alvarado (Bolivie), Vice-Président, assume la présidence.

Aujourd'hui, nous en subissons les conséquences. Pour les petits États vulnérables des Caraïbes, comme le nôtre, la mondialisation continue à modifier considérablement la dynamique de la survie et de la viabilité de l'économie. Nos efforts pour diversifier nos économies, nous adapter à l'évolution de la situation internationale et rester compétitifs représentent une formidable entreprise. En tant que petits États, nous avons de plus en plus l'impression que nous ne sommes plus dans le champ de vision des pays développés, qui semblent insensibles à nos

difficultés, notamment dans les domaines clés du commerce et du financement du développement.

Nous entendons constamment parler du besoin de changement. Partout dans le monde, le changement est de fait présenté comme la panacée à toutes les difficultés et à tous les problèmes de l'humanité. Quand tout a échoué, le changement devient, semble-t-il, la seule réponse. En tant que l'un des plus jeunes chefs de gouvernement à prendre la parole devant l'Assemblée générale, je crois qu'il est de mon devoir de faire savoir à notre Organisation mondiale que le mot « changement » commence à sonner creux à l'oreille des jeunes du monde entier.

Au cours de la dernière décennie, de nombreux pays ont pris des mesures pour mettre en œuvre le changement, comme cela avait été recommandé. Malheureusement, dans beaucoup trop de cas, les choses n'ont pas vraiment changé. Ce dont nous avons réellement besoin, c'est d'un changement véritable et d'un plus grand engagement mondial pour amener ce changement. Quand je parle de changement véritable, je veux dire un changement qui ne soit pas de pure forme et qui fasse une différence perceptible dans les vies de populations entières. Beaucoup de pays ne peuvent pas mener à bien un tel changement à eux seuls. Ils ont besoin d'un appui vital de la part des pays à économie développée.

Il y a quatre ans, lorsque j'ai pris la parole devant l'Assemblée, j'ai lancé un appel en faveur de la création de structures bien conçues pour réduire au minimum les effets douloureux et néfastes des catastrophes naturelles, en particulier sur les petits pays en développement. Je suis déçu qu'aucun réel progrès n'ait été accompli. Aujourd'hui, je prends la parole devant l'Assemblée alors que des centaines de personnes ont trouvé la mort et des milliers d'autres ont été blessées, victimes des ouragans de l'Atlantique dont la saison 2008 a été jusqu'à présent très active. Outre les pertes en vies humaines et les blessés, les catastrophes naturelles ont fait plusieurs milliards de dollars de dégâts dans les petits États en développement. La plupart de ces États ne sont pas en mesure de lancer un quelconque programme de relèvement à court ou à moyen terme en raison de leurs ressources limitées.

Comparons leur sort à celui de certains pays développés où des régions ont également été dévastées par des ouragans, des tremblements de terre et des glissements de terrain. Ces régions ont été déclarées

zone de catastrophe et des ressources nationales ont été mobilisées pour construire et reconstruire en un temps record, parfois mieux qu'avant. Prenons le cas de deux petits pays : Haïti, dans les Caraïbes, à moins de quatre heures d'ici, la capitale commerciale du monde où nous sommes réunis, et la Géorgie, sur la côte de la mer Noire. Peu après la crise de la Géorgie, le Gouvernement des États-Unis a annoncé qu'une enveloppe de 1 milliard de dollars serait affectée à la reconstruction de la Géorgie, en donnant l'assurance que 500 millions de cette enveloppe seraient versés d'ici à décembre de cette année. C'est tout à fait louable; mais qu'en est-il d'Haïti?

Ce pays des Caraïbes, situé juste au sud des Keys de Floride, est le pays le plus pauvre de l'hémisphère occidental. Il est quasiment placé sous la tutelle de l'ONU et de l'Organisation des États américains. Il a été dévasté par les deux pires ouragans de cette saison, Gustav et Ike. Nous avons vu des images déchirantes de femmes et d'enfants ayant tout perdu, pris dans des barbelés alors qu'ils se disputaient des secours insuffisants. Quelle est la réaction du Gouvernement des États-Unis, du Congrès américain et de la campagne présidentielle américaine face à la dévastation d'Haïti? Quelle est la réaction du Canada, de l'Union européenne? Où est l'enveloppe de 1 milliard de dollars destinée à financer les activités de reconstruction, pour le peuple et le Gouvernement haïtiens?

La communauté internationale est présente en Haïti. La Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti est dans le pays depuis plus de trois ans maintenant et a accompli un travail remarquable en vue d'aider à rétablir les institutions démocratiques, sociales et économiques d'Haïti. Mais nous savons ce qu'il faut pour amener un changement réel et significatif dans la qualité de vie des plus de 8 millions d'habitants de ce grand pays qu'est Haïti. Nous reculons pourtant lorsqu'il faut engager les ressources et les programmes nécessaires pour obtenir ces résultats. L'appui que nous fournissons à Haïti lui permet de survivre, mais pas d'assurer son relèvement et sa reconstruction. Ma question est la suivante : pourquoi la réaction face à la dévastation en Géorgie est-elle si différente de notre réaction face à la dévastation en Haïti?

Les marchés financiers internationaux connaissent des turbulences sans précédent qui ont pris des proportions effroyables. Rien que ces 15 derniers jours, nous avons assisté à un nombre record, jamais vu depuis des décennies, de fermeture d'entreprises, de

faillites et de pertes d'emplois. Les effets de ces événements vont se faire sentir de la même façon, et peut-être encore plus sévèrement, dans des petits pays en développement comme ceux d'Amérique latine et des Caraïbes.

Je prends aujourd'hui la parole en tant que dirigeant d'un petit État insulaire dont l'économie a en fait été paralysée par une série de décisions prises par des représentants de pays développés et d'organisations multilatérales qui semblaient ne pas être conscients des conséquences de leurs décisions sur de petites économies vulnérables ou y être totalement indifférents. En 2002 et 2003, le Commonwealth de Dominique a connu une des pires crises économiques de son histoire. Cela était dû en partie au déclin du secteur de la banane, qui a été précipité par une plainte – appuyée par les États-Unis – contre le régime d'importation de la banane de l'Union européenne, déposée devant l'Organisation mondiale du commerce. Ce qui a pu être un argument abstrait pour certains est devenu pour nous une question de survie.

Aucun pays au monde ne dépend des exportations de bananes plus que la Dominique. Ce fait n'a absolument pas compté pour ceux qui ont échafaudé la demi mort de cette industrie des membres caribéens des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique en faisant usage des mécanismes prévus par l'OMC à leur avantage. Il en a résulté une grave crise économique et des conditions difficiles dont nos agriculteurs peinent encore à se relever. Si je rappelle brièvement ces terribles circonstances, c'est pour insister sur la détermination, la résistance et l'opiniâtreté de notre peuple, ainsi que sur ce qu'on pourrait qualifier d'insensibilité ou d'indifférence des autres vis-à-vis du sort tragique des petits pays en développement Membres de l'ONU.

Les changements importants dont je parle et auxquels nos populations aspirent doivent être reflétés dans notre comportement et notre attitude vis-à-vis des autres. Pourquoi parler de changement et le préconiser si notre attitude face à la question des différences fondamentales entre les nations – petites et grandes, riches et pauvres – demeure inchangée?

Je songe ici à la question des changements climatiques. Le quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a conclu que l'élévation du niveau des mers due au réchauffement de la planète est susceptible d'exacerber les tempêtes et l'érosion des petites îles.

Pour nous, cela signifie des dégâts importants à nos infrastructures nécessaires aux établissements humains, notamment la pollution des sources d'eaux potables et des terres agricoles et la pollution de l'écosystème marin causée par les pratiques inconsidérées et non viables d'autres pays.

Pourquoi parler de changement si les nations industrialisées en particulier refusent de tenir compte des mises en garde et de montrer plus d'empressement à sauver la planète et à enrayer les changements climatiques? Un changement réel devrait contribuer à accélérer le rythme des négociations sur les changements climatiques qui auront lieu à Poznan, en Pologne, à la fin de l'année, afin de fixer un cadre réaliste et atteignable en vue de l'accord qui sera conclu en 2009 à Copenhague.

Le changement ne doit pas simplement être un slogan ou un prétexte à l'inaction. Permettez-moi de réaffirmer que le changement peut être réel et significatif.

Prenons par exemple la réponse des nations des Caraïbes et de l'Amérique centrale à la crise énergétique mondiale. Comme prévu, l'augmentation du prix du pétrole a des conséquences néfastes sur les économies des petits États insulaires des Caraïbes. Pour faire face à la crise énergétique dans la région, la République bolivarienne du Venezuela a lancé, en 2005, une initiative novatrice connue sous le nom de Petrocaribe. Cette initiative permet la fourniture de carburant à 18 pays importateurs nets de pétrole des Caraïbes et de l'Amérique centrale, grâce à un mécanisme souple de paiement. Petrocaribe prend également des dispositions pour garantir la souveraineté énergétique régionale par le biais d'un accord en matière de sécurité énergétique qui permet de fournir du pétrole vénézuélien de manière fiable et en temps voulu, et d'améliorer la capacité d'entreposage du carburant dans les Caraïbes.

Depuis que l'instabilité des prix du pétrole constitue un risque pour les balances de paiements nationales et les réserves de change, l'alliance Petrocaribe a pris de plus en plus d'importance en tant que filet de sécurité pour de nombreuses économies en développement des Caraïbes et d'Amérique centrale. Cette initiative est devenue la principale source de financements accordés à des conditions préférentielles dans la région des Caraïbes, les crédits octroyés aux pays importateurs entre juin 2005 et décembre 2007 s'étant élevés à quelque 1,17 milliard de dollars. En

revanche, les fonds fournis par les bailleurs de fonds traditionnels et l'aide multilatérale au cours de la même période se sont élevés à environ un quart du montant fourni par Petrocaribe.

Le Commonwealth de Dominique s'associe aux autres pays de l'hémisphère pour remercier le Gouvernement vénézuélien d'avoir lancé l'initiative Petrocaribe. Nous félicitons également le Gouvernement de la Trinité-et-Tobago d'avoir créé en 2004 un Fonds spécial pétrolier à l'intention des États de la Communauté des Caraïbes, qui a fourni, à point nommé, des fonds sous forme de dons en vue de réaliser des objectifs généraux en matière de développement.

Ces deux initiatives lancées par les États exportateurs de pétrole que sont le Venezuela et la Trinité-et-Tobago constituent de superbes exemples de coopération Sud-Sud et méritent que d'autres pays producteurs de pétrole s'en inspirent. Elles prouvent qu'un changement substantiel, s'il est encouragé sérieusement, peut changer la vie des petits et des plus vulnérables.

La crise mondiale alimentaire, qui concerne aussi bien sur la disponibilité des denrées alimentaires que sur leur prix, présente un défi supplémentaire et sans précédent pour les pays en développement. C'est un autre domaine pour lequel un changement substantiel peut faire la différence.

Des rapports de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement ont contribué à mettre en évidence la gravité du problème. L'un d'eux indique que « Les prix mondiaux des produits alimentaires ont pratiquement doublé au cours des trois dernières années, accusant une augmentation de 85 % pour la seule période allant d'avril 2007 à avril 2008. »

Le prix du riz est une source de grave préoccupation car il s'agit d'un produit de base pour de nombreuses personnes dans le monde en développement. Le prix du riz a triplé depuis septembre 2007, ce qui représente une augmentation de 160 % pour le premier trimestre de cette année. Nous partageons l'avis du Secrétaire général sur l'aggravation de la crise alimentaire, qui pourrait faire tomber 10 millions de personnes de plus dans la faim et la pauvreté, lesquels viendraient s'ajouter aux 800 millions d'individus qui sont déjà dans cette situation.

Nous trouvons, comme le Secrétaire général, que cette crise est un outrage moral et craignons avec lui que la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ne soit compromise par la double menace que représentent les prix élevés des denrées alimentaires et du carburant.

Tous ces éléments plaident en faveur d'un changement substantiel – un changement d'attitude et de pratique. Les personnes que nous avons pour mission de servir sont attachées au changement qu'elles appellent de tous leurs vœux. Elles nous ont chargés d'apporter les changements nécessaires. La question est de savoir si nous, nous en avons aussi la volonté. Sommes-nous prêts? Allons-nous convenir de changements significatifs et allons-nous les réaliser?

Tel est, pour beaucoup, le but de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale : apporter un changement réel pour le bien de tous, un changement réel qui fera une différence, un changement réel qui transformera la vie des gens, un changement réel qui remplacera les paroles par des actes. Pour de nombreux petits États insulaires, un nouvel engagement mondial en vue d'un changement réel constituera l'aune à laquelle on jugera le succès de la présente session.

Engageons-nous par conséquent, au cours de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale, à réaliser le changement réel qui permettra de changer la vie de nos peuples. La Dominique est prête à jouer son rôle dans cette entreprise.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Commonwealth de Dominique de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Roosevelt Skerrit, Premier Ministre du Commonwealth de Dominique, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Frederick Vaka'uta Sevele, Premier Ministre du Royaume des Tonga

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Royaume des Tonga.

M. Frederick Vaka'uta Sevele, Premier Ministre du Royaume des Tonga, est escorté.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'ONU S. E. M. Frederick Vaka'uta Sevele, Premier Ministre du Royaume des Tonga, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Sevele (Tonga) (*parle en espagnol*) : Je voudrais, comme les orateurs précédents, adresser mes chaleureuses félicitations au Président pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale.

Étant donné que c'est la première fois que je prends la parole devant l'Assemblée, dont les principaux objectifs sont notamment la promotion de la démocratie et l'autosuffisance économique, je suis heureux d'annoncer que le Royaume des Tonga a entamé, au cours des dernières années, de profondes réformes économiques et politiques.

Il y a huit ans, l'ONU a adopté la Déclaration historique du Millénaire, qui offrait de nouveaux espoirs aux personnes vivant dans la pauvreté dans le monde. Hier, nous nous sommes réunis pour examiner les progrès que nous avons faits jusqu'à présent. Cet examen à mi-parcours nous donne encore une fois l'occasion d'évaluer nos réalisations d'ensemble et d'attirer l'attention sur les difficultés et les lacunes, et de renouveler notre engagement politique en faveur de la réalisation des objectifs que nous avons fixés pour 2015.

Si des progrès ont été faits sur le plan mondial en ce qui concerne la réduction de la pauvreté, il reste encore beaucoup à faire. La précarité et la pauvreté n'étaient pas traditionnellement une question particulièrement préoccupante dans le Royaume des Tonga, mais elles sont en train de le devenir. Sous l'influence de facteurs externes, les comportements et les aspirations des gens sont en train de changer, ce qui met à rude épreuve le système social traditionnel des Tonga dans lequel les besoins de chacun étaient assurés autrefois par l'ensemble de la communauté.

Une étude récente a montré qu'aucune famille ne vit dans la misère mais qu'une petite proportion de la population vit dans la précarité. La croissance démographique, les changements de mode de vie, et la désintégration progressive de la vie familiale et sociale traditionnelle ont contribué à augmenter ces difficultés. Mais la cause principale a été notre manque de prévoyance, d'énergie et de détermination pour conserver la majeure partie de cet esprit traditionnel d'autonomie et d'autosuffisance qui nous a bien servi

pendant des siècles. C'est le défi principal que les Tonga doivent relever aujourd'hui – être plus autonomes, plus autosuffisantes, étant donné les ressources naturelles dont nous disposons à l'intérieur de nos frontières nationales.

Le thème principal du débat général cette année – l'impact de la crise alimentaire mondiale sur la pauvreté et la faim dans le monde – est tout à fait d'actualité. Nous devrions tous considérer que cette crise est une occasion pour nous de redoubler d'efforts et de nous recentrer sur les mesures politiques qui permettraient de relancer la production agricole afin de parvenir à plus d'autonomie et d'autosuffisance. L'aide au développement peut être utile certes, mais à long terme rien ne peut remplacer un secteur agricole plus dynamique et plus productif. Une plus grande autonomie, tel est l'objectif ultime que vise le Royaume des Tonga à l'heure actuelle.

Selon l'indicateur du développement humain de l'ONU, on continuait d'enregistrer aux Tonga un niveau élevé de dépenses et d'investissement dans les secteurs sociaux, y compris la santé et l'éducation. Le rapport des Nations Unies sur le développement humain pour 2008 classe les Tonga à la cinquante-cinquième place sur 177 pays. Les Tonga ont atteint certains objectifs, comme l'éducation primaire universelle et l'égalité des sexes, en assurant l'accès à l'enseignement primaire gratuit.

Les Tonga partagent les préoccupations que le Président a exprimées au sujet des effets du changement climatique sur les petits États insulaires. Dans le texte préparé pour sa déclaration liminaire au moment où il a assumé la présidence la semaine dernière, il a souligné que le processus de négociations sur des actions concertées à long terme lancé à Bali

« doit être guidé par une seule considération : sauver les petits États insulaires qui risquent aujourd'hui de disparaître complètement en tant que nations. Tel est le véritable enjeu de notre époque et ce qui devrait nous préoccuper dans l'immédiat ».

Et c'est effectivement le cas. Car déjà la perspective de voir arriver des réfugiés du climat de certains pays du Forum des îles du Pacifique n'est plus une simple perspective mais une réalité, et des communautés entières sont déjà déplacées en raison de l'élévation du niveau de la mer. Il faut donc agir d'urgence maintenant.

Le mois dernier à Nioué, les dirigeants des pays du Forum des îles du Pacifique ont entériné pour la première fois une déclaration régionale sur les changements climatiques dans le cadre du communiqué du Forum. La déclaration de Nioué reconnaît dûment les graves effets actuels des changements climatiques et la menace croissante qu'ils représentent pour le bien-être économique, social, culturel, environnemental, ainsi que pour la sécurité des États insulaires du Pacifique. Par conséquent les petits États insulaires en développement du Pacifique présenteront un projet de résolution intitulé « changements climatiques et sécurité » pendant la session actuelle de l'Assemblée générale. Je recommande le projet de résolution à l'attention des États Membres et leur demande de l'appuyer.

Les Tonga accueillent favorablement les ressources et l'aide technique qui seront fournies dans le cadre d'initiatives telles que le Programme de promotion « Cool Earth » lancé par le Japon, l'Alliance mondiale sur les changements climatiques de l'Union européenne, le Programme national d'adaptation aux changements climatiques pour le Pacifique de l'Australie et l'augmentation du soutien financier de la Nouvelle-Zélande à l'adaptation aux changements climatiques.

Cette année marque le dixième anniversaire de la normalisation des relations entre Nuku'alofa et Beijing. Cet événement a été pour les Tonga une occasion de réaffirmer leur volonté de maintenir leur position en faveur d'une seule Chine, les relations et la coopération économiques entre nos deux pays continuant à prospérer et à se développer.

Les Tonga se félicitent du processus de réforme et des débats en cours dans les institutions internationales. Nous partageons l'avis selon lequel l'ONU a un rôle unique à jouer et une légitimité particulière, et nous approuvons les réformes qui sont entreprises pour renforcer la cohésion du système des Nations Unies et, en particulier, l'efficacité de ses activités humanitaires et de développement. Il est essentiel que l'ONU contribue à mettre au point un cadre mondial de règles et de mesures collectives d'une manière intégratrice et démocratique. En tant que membre du Commonwealth, le Royaume des Tonga se s'est joint à d'autres pays, à Kampala en 2007 et tout récemment à Londres au début de cette année, pour exprimer des préoccupations quant au caractère inadapté de l'architecture actuelle des institutions internationales pour relever les défis posés aux petits

États insulaires en matière de gouvernance environnementale.

Le débat ancien sur la réforme du Conseil de sécurité, qui a plus de 10 ans maintenant, est toujours chargé d'incertitudes et marqué par une incapacité à parvenir à un accord sur l'amélioration de certains aspects fondamentaux du Conseil, y compris les questions de la représentation équitable et de l'augmentation du nombre de ses membres. À notre avis, les négociations intergouvernementales qui vont avoir lieu prochainement offrent aux États Membres une nouvelle occasion de faire aboutir ce débat. Les Tonga continuent à être favorables à ce que le Japon occupe la place qui lui revient, un siège permanent, dans un Conseil élargi.

L'année dernière, nous avons de cette même tribune indiqué en détail comment notre Assemblée législative avait approuvé le calendrier de mise en œuvre des réformes jusqu'en 2010, ce qui devrait assurer une plus grande démocratisation de notre système politique.

C'est Sa Majesté, le Roi George Tupou V, qui mène le processus de réforme politique que nous avons entrepris en tant que nation. Il estime que la monarchie est un instrument de changement et non pas un obstacle au changement. Il encourage donc depuis des années le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour instaurer une forme de gouvernement plus démocratique, qui corresponde aux aspirations de son peuple et à l'évolution de notre monde planétaire.

Au mois de juillet de cette année, le Roi a approuvé la loi de 2008 sur la Commission constitutionnelle et électorale. Celle-ci a pour tâche principale d'examiner les implications constitutionnelles et électorales des résolutions de l'Assemblée législative et de rédiger les projets de loi nécessaires pour examen et adoption.

Le Royaume des Tonga a été le premier État du Pacifique à présenter son rapport national cette année lors de la deuxième session du Groupe de travail du Conseil des droits de l'homme chargé de l'examen périodique universel. Je tiens à remercier la Nouvelle-Zélande pour l'aide financière qu'elle nous a accordée en vue de l'établissement de ce rapport et également les États Membres qui ont saisi cette occasion pour apporter une contribution constructive au dialogue lors de l'examen de la situation des droits de l'homme aux Tonga, ainsi que ceux qui ont fait des promesses d'appui financier et technique.

En cette ère de mondialisation, aucune nation souveraine ne peut atteindre seule ses objectifs en matière de progrès, de paix et de sécurité, et cela vaut aussi pour le Royaume des Tonga. La participation constructive et active aux affaires régionales et internationales, par l'intermédiaire des mécanismes de coopération bilatérale et multilatérale, dont l'ONU forme le centre, et une intégration à l'économie mondiale à la fois plus grande et mieux adaptée, continueront donc d'être la clef de voûte de la politique étrangère des Tonga.

En tant que Membre de l'Organisation des Nations Unies, les Tonga réitèrent leur volonté de continuer de participer activement aux travaux de l'Organisation, qui est l'organe central de coordination des efforts collectifs déployés par la famille des nations, à laquelle nous appartenons tous.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Royaume des Tonga de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Frederick Vaka'uta Sevele, Premier Ministre du Royaume des Tonga, est escorté de la tribune.

**Allocution de M. Stephenson King,
Premier Ministre, Ministre des finances,
des affaires extérieures, des affaires intérieures
et de la sécurité nationale de Sainte-Lucie**

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocation du Premier Ministre, Ministre des finances, des affaires extérieures, des affaires intérieures et de la sécurité nationale de Sainte-Lucie.

M. Stephenson King, Premier Ministre, Ministre des finances, des affaires extérieures, des affaires intérieures et de la sécurité nationale de Sainte-Lucie, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Stephenson King, Premier Ministre, Ministre des finances, des affaires extérieures, des affaires intérieures et de la sécurité nationale de Sainte-Lucie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. King (Sainte-Lucie) (*parle en anglais*) : Sainte-Lucie s'associe avec plaisir aux autres Membres de la famille des Nations Unies pour féliciter S. E. M. Miguel d'Escoto Brockmann de son élection en tant que Président de la soixante-troisième session

de l'Assemblée générale. Nous lui souhaitons plein succès alors qu'il en dirige les importants travaux en cette période des plus critiques. Nous souhaitons également exprimer notre reconnaissance à son prédécesseur, S. E. M. Srgjan Kerim, pour la manière très professionnelle dont il a dirigé les travaux de la soixante-deuxième session de l'Assemblée. Par ailleurs, nous tenons à saluer le travail important mené par le Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, et son équipe pour continuer de promouvoir les nobles principes et valeurs de l'ONU.

Nous sommes à mi-parcours dans notre quête pour atteindre d'ici à 2015, les objectifs, ambitieux certes, mais néanmoins réalisables, du Millénaire pour le développement (OMD). Depuis l'adoption de ce calendrier, en l'an 2000, l'économie mondiale a toutefois vécu plusieurs chocs qui ont mis à l'épreuve notre capacité d'atteindre les OMD dans les délais prévus. Nous-mêmes, comme le reste de la communauté internationale, devons redoubler d'efforts pour relever ces défis en nous y attelant avec conviction.

Ainsi que le Secrétaire général l'a déclaré, nous nous trouvons face à une situation d'urgence en matière de développement, et les urgences exigent une attention immédiate. Il est donc impératif que la communauté internationale réagisse avec la plus grande célérité et prenne des mesures pour surmonter les difficultés qui sont apparues. L'inaction et l'indifférence ne feront que mettre en péril les acquis obtenus dans certains domaines. Nous devons faire en sorte que nos réaffirmations annuelles du droit au développement et des droits à l'alimentation, à un abri, à la sécurité et à la paix ne soient pas vides de sens.

Malgré les multiples difficultés et défis auxquels elle doit faire face, Sainte-Lucie reste fidèle à son engagement de réaliser les OMD d'ici à 2015 et elle mettra tout en œuvre pour y parvenir même si de nouveaux obstacles surgissent. C'est pourquoi les indicateurs sociaux de Sainte-Lucie sont relativement satisfaisants. Ils reflètent les investissements qui ont été consentis au fil des ans en faveur du développement humain.

La réduction de la pauvreté reste la première priorité de mon gouvernement et des ressources accrues ont été mises à la disposition des programmes et des institutions chargés d'atteindre cet objectif.

Dans le secteur de l'éducation, l'objectif de l'accès universel est d'ores et déjà atteint dans le

primaire et le secondaire. Nous mettons actuellement l'accent sur l'amélioration de la qualité des enseignements du primaire et du secondaire, et sur l'accès accru à l'enseignement supérieur et à l'éducation de la petite enfance. Nous accordons également davantage d'attention au taux d'abandon scolaire qui est plus élevé chez les jeunes hommes.

Dans le domaine des soins de santé, la réforme du secteur de la santé demeure une priorité et nous continuons à progresser sérieusement vers la gratuité des soins de santé pour tous. Nous continuons également d'enregistrer des succès dans les indicateurs clefs que sont l'espérance de vie, la mortalité infantile et le taux de vaccination. Sainte-Lucie a même réussi à parvenir à un taux de mortalité infantile inférieur à la cible des 30 pour 1 000 fixée pour les Caraïbes par l'Organisation mondiale de la santé et nous sommes déjà arrivés à un taux de vaccination de 100 %. Dans le même temps, la prévalence des maladies contagieuses a été sensiblement réduite, même si les maladies chroniques non contagieuses continuent à nous préoccuper.

La pandémie du sida demeure au centre de notre attention et, avec l'assistance de ses partenaires régionaux et internationaux, Sainte-Lucie a pris des mesures importantes pour relever ce défi. Notre taux de prévalence du VIH est actuellement de 0,12 %. Nous continuons d'axer notre attention sur l'éducation, qui est l'un des principaux instruments de notre lutte, même si nous consacrons des ressources accrues aux programmes de détection précoce et de fourniture de médicaments antirétroviraux gratuits ou subventionnés.

Il y a toutefois deux problèmes qui sont déterminants pour le développement de Sainte-Lucie et qui ne sont pas suffisamment abordés dans le cadre existant des OMD. Le premier concerne la violence, le crime et la sécurité. Il s'agit d'une question qui prend des formes multiples, y compris la violence sexiste, et dont les OMD devraient traiter. Le second est celui des migrations dans toutes leurs dimensions, y compris les effets de l'émigration de la main-d'œuvre qualifiée, notamment les enseignants et le personnel soignant, sur le développement national. Il est indispensable que nous examinions également ces deux questions qui ont une incidence sur la réalisation des OMD et sur le développement de Sainte-Lucie et de nombreux autres pays.

L'apparition d'importants changements climatiques et leurs effets néfastes sur l'environnement

est une difficulté particulière avec laquelle nous sommes aux prises, dans la mesure où ils continuent de frapper de manière disproportionnée les petits États insulaires en développement, comme Sainte-Lucie et les autres États membres de l'Alliance des petits États insulaires, dont les territoires nationaux situés dans les océans Atlantique, Pacifique et Indien et dans la mer des Caraïbes sont extrêmement vulnérables.

L'intensification de la sécheresse, d'une part, et les pluies torrentielles et les inondations, d'autre part, affectent toutes les régions du monde et mènent tout droit aux catastrophes et aux souffrances humaines qui en découlent. Ces phénomènes sont de plus en plus attribués à l'utilisation incontrôlée et non viable des combustibles fossiles et aux émissions concomitantes de gaz à effet de serre.

Un deuxième défi majeur, qui met à l'épreuve notre détermination et qui est également associé à l'utilisation des combustibles fossiles, est posé par la flambée spectaculaire des prix de l'énergie. La flambée spectaculaire des prix de l'énergie a créé un nouveau problème, alors que le monde cherche à remplacer les combustibles fossiles par des biocombustibles moins polluants et plus rentables. L'ennui avec cette approche, c'est que la diminution de la production agricole destinée à l'alimentation a fait grimper les prix des produits de base partout dans le monde, en particulier dans les pays en développement mais aussi dans les pays marginalisés du monde développé. Cet échange, nourriture contre combustibles, s'il n'est pas soigneusement équilibré, pourrait accentuer la pauvreté, la faim, et la marginalisation économique et sociale, ce qui exacerberait des niveaux de pauvreté et de faim déjà inacceptables.

Néanmoins, nous sommes encouragés par les efforts réitérés et les progrès accomplis dans le domaine des énergies renouvelables, mais nous déplorons la lenteur de leur utilisation dans les pays développés et le coût élevé de ces technologies pour les pays en développement. Il faut accroître la libéralisation et la disponibilité des nouvelles technologies afin de faciliter l'accès des pays en développement aux modèles de développement. En attendant, nous devons redoubler d'efforts au niveau international pour ramener les émissions de gaz à effet de serre aux niveaux déjà acceptés par la vaste majorité des membres de la communauté internationale.

En juillet dernier, avec mes homologues chefs de gouvernement de la Communauté des Caraïbes

(CARICOM), nous avons examiné l'impact de l'augmentation des prix mondiaux, les questions relatives à l'utilisation de l'énergie et aux changements climatiques, et les conséquences pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la région. Parmi les questions découlant de nos délibérations, nous avons souligné la nécessité pour les gouvernements de fournir l'appui budgétaire et les incitations nécessaires aux investissements dans l'agriculture, particulièrement en ce moment. Et, étant donné l'importance et les implications pour le développement des changements climatiques, nous avons décidé de constituer une équipe spéciale sur les changements climatiques, qui montrera la voie à suivre.

C'est dans cette optique que Sainte-Lucie et de nombreux autres pays partageant sa vision ont continué à insister sur la nécessité urgente d'axer l'attention sur le développement fondé sur une croissance économique durable, comme moyen le plus efficace de faire évoluer les pays en développement et de leur permettre d'atteindre les niveaux auxquels ils pourraient exploiter leurs capacités à long terme et améliorer ainsi notablement la qualité de vie de la population. C'est pourquoi Sainte-Lucie réaffirme sa ferme conviction que l'ONU devrait considérer le développement comme l'instrument le plus essentiel pour éradiquer la pauvreté et atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

À mesure que les prix de l'alimentation et de l'énergie grimpent, le financement du développement se raréfie. Nous apprécions les efforts des pays qui ont atteint l'objectif de consacrer 0,7 % de leur produit national brut à l'aide publique au développement. Nous invitons instamment les autres pays qui sont en mesure de le faire à agir rapidement avant qu'il ne devienne nécessaire de relever ce pourcentage du fait de l'augmentation de la pauvreté dans le monde.

Nous sommes particulièrement préoccupés par les difficultés rencontrées par le groupe des pays à revenu intermédiaire, dont font partie Sainte-Lucie et de nombreux petits États insulaires en développement. Malgré leurs ressources limitées, les membres de ce groupe ont pris des mesures économiques prudentes et ont pu faire des progrès considérables dans leurs efforts pour procurer à leur population un niveau raisonnable de bienfaits économiques et sociaux.

Cependant, des politiques mal conçues et malavisées continueront d'hypothéquer nos efforts et de remettre en cause certains des acquis enregistrés,

imposant une révision de notre statut. Nous espérons que des progrès substantiels seront faits à la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, qui doit se tenir à Doha d'ici à la fin de l'année, et nous invitons nos partenaires de développement à concrétiser les nombreux engagements qu'ils ont pris dans le passé, mais qui sont restés sans suite.

À Doha, nous espérons qu'une nouvelle dynamique sera insufflée à la question du commerce et du développement. Nombre de nos pays sont caractérisés par leur petite taille et les vulnérabilités que cela entraîne. Si les produits et les services que nous offrons sont peu nombreux, ils n'en constituent pas moins notre source de subsistance. Les investissements réalisés dans ces produits et services sont importants pour nos pays, et la pression concurrentielle exercée par les économies plus grandes et plus diversifiées risque de nous obliger à réorienter totalement la production, mais les perturbations économiques qui résulteraient d'une telle stratégie seraient trop insurmontables.

En outre, aussi peu nombreuse que soit notre population, les jeunes représentent une part non négligeable de la société, et nous devons leur donner de l'espoir. L'éducation et le développement des petites et moyennes entreprises sont la meilleure voie à suivre. De nombreux pays se sont développés avec succès en empruntant cette voie, mais ils ont omis de faire part de leur expérience. C'est pourquoi il faut que les relations commerciales soient ouvertes et justes, et qu'une plus grande attention soit accordée aux très petits États, afin que nous aussi nous puissions répondre aux espoirs et aux aspirations des couches jeunes – et jusqu'à présent patientes – de la population. À cet égard, nous appelons l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel à jouer un rôle plus significatif dans cet effort.

La coopération Sud-Sud continue d'être une composante importante de l'approche de Sainte-Lucie en matière de développement. Sainte-Lucie continue de bénéficier de la coopération économique et technique généreuse qui existe entre pays en développement, dans la région des Caraïbes et à l'extérieur, y compris Cuba, la Trinité-et-Tobago, le Brésil et le Mexique, pour n'en citer que quelques-uns tout en continuant à resserrer les liens de coopération avec nos voisins d'Amérique latine.

C'est pourquoi nous saluons l'établissement du Fonds du Sud pour le développement et l'assistance humanitaire, approuvé lors du second Sommet du Sud, organisé en 2005 au Qatar. Il s'agit d'un mécanisme de financement visant à aider les pays en développement à progresser sur le plan économique, social, de la santé et de l'éducation, et à réduire la faim, la pauvreté et les conséquences des catastrophes naturelles.

Si les pays en développement ont fait de gros progrès en matière de financement de leur propre développement et du développement d'autres pays du Sud, une coopération accrue en matière de transfert de technologie, et en particulier dans le domaine du renforcement des capacités et de l'assistance technique, est exigée des pays du Nord. Le renforcement des capacités chez les jeunes est indispensable à l'acquisition des compétences requises pour réaliser les OMD, comme nous nous y sommes engagés.

Nous reconnaissons que la coopération tant Sud-Sud que Nord-Sud joue un rôle inestimable dans l'avancement du programme pour le développement. Toutefois, nous savons que la coopération triangulaire peut être un outil tout aussi utile et rentable pour renforcer nos objectifs de développement. C'est pourquoi nous saluons les efforts en ce sens. Pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, il est également essentiel de ne pas assortir la matérialisation des promesses d'aide aux pays en développement des conditions pesantes caractéristiques des programmes internationaux d'aide au développement.

Le développement durable de notre nation sœur de la CARICOM, Haïti, continue de représenter un défi énorme pour notre région et pour la communauté internationale en général. Il exige la mise en œuvre d'un programme d'assistance à long terme qui garantisse que le relèvement économique et social prenne racine et assure au peuple de ce pays un avenir plus radieux.

C'est pourquoi nous félicitons le Gouvernement haïtien d'avoir parachevé sa stratégie nationale de croissance et de réduction de la pauvreté en axant ses efforts sur l'amélioration de la gouvernance démocratique, de la sécurité et de la justice, et sur la prestation des services de base. Nous demandons à la communauté internationale d'aider Haïti à mettre rapidement en œuvre sa stratégie nationale de croissance et de réduction de la pauvreté.

C'est pourquoi nous renouvelons notre appel pour que soient régulièrement versées les contributions au développement annoncées, afin que le Gouvernement et le peuple haïtiens puissent continuer efficacement et durablement de régler les nombreuses difficultés auxquelles se heurte le pays.

La relation de Sainte-Lucie avec ses partenaires repose sur son attachement à un respect mutuel et à une compréhension réciproque. Dans le même ordre d'idée, Sainte-Lucie rend hommage au Gouvernement et au peuple de la République de Chine (Taiwan), un pays démocratique qui a continué à respecter les principes mêmes chers à l'ONU, tout en cherchant à entretenir et à préserver les droits de l'homme et le développement. Nous reconnaissons la contribution que la République de Chine (Taiwan) a apportée au développement international en fournissant une aide au développement considérable aux pays en développement dans l'esprit de la coopération Sud-Sud. Le Gouvernement taiwanais a fourni une aide notable au titre de la coopération à Sainte-Lucie et à d'autres États dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'agriculture et du tourisme.

Nous sommes également encouragés par les récents entretiens bilatéraux qui pourraient réduire les tensions dans le détroit de Taiwan et entraîner un accroissement de la coopération économique, des investissements et des liaisons de transport. Les catastrophes naturelles, les épidémies et les crises alimentaires et énergétiques ne connaissent pas de frontières. Les 23 millions d'habitants de Taiwan ont des liens inextricables avec le monde et ont les mêmes responsabilités et obligations que d'autres de collaborer à la prévention de catastrophes mondiales. Nous espérons donc que cet organe tiendra compte de ce fait et leur permettra de participer utilement aux travaux des institutions spécialisées dans la lutte contre ces catastrophes.

Sainte-Lucie est très préoccupée par la prolifération des armes légères dans notre région. Leur présence pose de graves menaces à la sécurité et à la stabilité de nos sociétés. Tandis que nous nous efforçons de remédier à ce problème avec nos ressources limitées, nous appelons les États qui produisent et commercialisent des armes légères et des munitions à prendre des mesures idoines pour mettre fin à ce commerce illicite qui menace la stabilité et la sécurité de nos sociétés.

Sainte-Lucie reste préoccupée par le rythme auquel avance la question de la réforme du Conseil de sécurité. Cette réforme est depuis trop longtemps à l'ordre du jour de l'ONU. Nous restons favorables à l'idée qu'il est temps que le Conseil de sécurité soit plus démocratique afin d'être plus en mesure de faire face au nombre et à la complexité croissants des questions dont il doit s'occuper et afin de mieux refléter la réalité d'après 1948. À cet égard, Sainte-Lucie appuie l'appel lancé pour que le continent africain ait, au minimum, un siège permanent au Conseil de sécurité, tout comme les autres continents.

Des faits survenus récemment illustrent avec force la nécessité de réformer le Conseil de sécurité. Une superficie importante, une puissance militaire ou économique, ou un nombre élevé d'habitants ne sauraient constituer des critères suffisants pour un siège permanent au Conseil. C'est avant tout l'adhésion aux principes inscrits dans la Charte de l'Organisation qui devrait primer sur toute autre considération.

Enfin, Sainte-Lucie est un petit pays dont les ressources sont infimes au niveau mondial, et pourtant, quelque petit que soit notre État, notre peuple nourrit, comme les autres, des espoirs, des aspirations et des ambitions. Par ailleurs, nous sommes convaincus que nous pouvons apporter au monde une contribution qui dépasse notre taille. L'économie est sans doute notre point fort, car nous faisons des miracles avec des ressources limitées, ainsi que la littérature, où nos aspirations se sont clairement exprimées – puisque nous avons deux prix Nobel dans ces domaines. Nous sommes d'avis que nos ressources limitées devraient servir principalement à améliorer la qualité de vie de notre peuple dans l'éducation, la santé, les services sociaux et les perspectives économiques. Ce sont nos principaux objectifs, et nous pensons qu'ils correspondent à ceux de cette éminente Organisation.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre et Ministre des finances, des affaires extérieures, des affaires intérieures et de la sécurité nationale de Sainte-Lucie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Stephenson King, Premier Ministre et Ministre des finances, des affaires extérieures, des affaires intérieures et de la sécurité nationale de Sainte-Lucie, est escorté de la tribune.

**Allocution de M. Ahmed Tidiane Souaré,
Premier Ministre de la République de Guinée**

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de Guinée.

M. Ahmed Tidiane Souaré, Premier Ministre de la République de Guinée, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Ahmed Tidiane Souaré, Premier Ministre de la République de Guinée, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Souaré (Guinée) : Je voudrais m'acquitter d'un tout premier devoir, celui de transmettre à l'Assemblée, au nom S.E. le Président de la République de Guinée, le général Lansana Conté, que j'ai l'honneur de représenter, les fraternelles salutations doublées du vibrant message de solidarité du peuple de Guinée. En cette circonstance solennelle, il m'est aussi agréable d'adresser à M. Miguel d'Escoto Brockmann les chaleureuses félicitations du Gouvernement guinéen à la suite de l'élection d'une personnalité charismatique et éclairée de sa dimension à la présidence de l'Assemblée. Je tiens à lui assurer de la pleine et entière coopération de la Guinée tout au long de son mandat.

Je saisis également cette opportunité pour exprimer la gratitude de mon pays à l'endroit de son illustre prédécesseur, pour la compétence avec laquelle il s'est acquitté de la présidence de la soixante-deuxième session. Aussi, que le Secrétaire général Ban Ki-moon trouve ici l'expression renouvelée de notre haute appréciation, pour l'efficacité et la vision qu'il imprime déjà à l'action de notre Organisation, de plus en plus sollicitée par de nouveaux défis, à la consolidation d'un monde de paix, de sécurité, de justice et de prospérité pour tous.

Dans le domaine de la solidarité internationale, il y a 34 ans déjà, les groupes dominants du monde ont promis la concrétisation du noble engagement de la communauté internationale en faveur de l'élimination de la pauvreté qui mine les conditions de vie des pays pauvres, notamment à travers le versement régulier de 0,7 % du produit intérieur brut des pays industrialisés au titre de l'aide publique au développement.

Dans l'euphorie consécutive à l'effondrement du mur de Berlin en 1989, alors que cette promesse n'avait encore connu qu'une application à peine

symbolique, les grandes puissances ont prophétisé, dans un élan précoce de triomphalisme, que les budgets naguère engloutis dans la course aux armements seront désormais consacrés à accélérer l'éradication de la pauvreté. Cependant, la physionomie actuelle du monde fortement fracturé entre riches et pauvres, présente de multiples stigmates de la non-réalisation de ces promesses qui, en leur temps, ont pourtant suscité de grands espoirs pour l'avènement rapide d'un monde international de paix, de solidarité effective et de bien être partagé.

En matière de paix internationale, en dépit du recul significatif du nombre actuel de conflits armés, des inquiétudes demeurent. En effet, les dépenses militaires croissent fortement ces dernières années, prenant des proportions qui s'apparentent aux plus noires périodes de la guerre froide, qu'on espérait désormais appartenir aux mœurs d'une époque définitivement révolue.

La légitime guerre contre le terrorisme aveugle et inacceptable, lancée sur plusieurs fronts depuis 2001, ne présente, hélas, pas aujourd'hui de perspective rassurante. Le conflit anachronique israélo-palestinien persiste toujours, en dépit de l'heureuse option prise pour le règlement négocié du différend. Les tensions liées au contrôle de l'arme nucléaire assombrissent l'horizon d'une paix internationale durable. Les tentations hégémoniques de contrôle des ressources stratégiques de la planète sont perceptibles à maints égards, faisant peser des craintes légitimes sur la sécurité de certains pays militairement vulnérables.

En matière de lutte contre la faim dans le monde, la crise alimentaire actuelle est également un défi urgent et pressant qui exige une réaction rapide aux plans national, régional et international. Au-delà de l'élan de solidarité qui s'est manifesté dans l'urgence, ce grave phénomène appelle de notre part une approche globale s'inscrivant dans le long terme. Pour ce faire, la communauté internationale dans son ensemble doit promouvoir des politiques et stratégies visant à remettre l'agriculture au cœur des préoccupations nationales et internationales. La satisfaction des besoins alimentaires des populations les plus vulnérables et la préservation de la stabilité sociopolitique dans ces pays, sont à ce prix.

S'agissant du recul de la pauvreté, les résultats sont encore, malheureusement, mitigés. En effet, les pays pauvres s'enlisent davantage, notamment du fait de l'accroissement de leurs populations face à des

investissements sociaux insuffisants, mais aussi de l'inadaptation de la qualité et de la consistance de l'aide publique, le tout dans le contexte d'un engagement timide des partenaires de développement et d'un commerce mondial qui leur est encore inéquitable.

Aujourd'hui, à mi-parcours de l'échéance de 2015, l'aide publique au développement n'est toujours pas octroyée au rythme souhaité. Malgré la démonstration de leur ferme volonté de prendre en mains leur destin, à travers des mesures hardies en matière de gouvernance politique, économique et financière, les pays pauvres ne peuvent se consoler que dans l'élaboration de nouvelles versions de documents de stratégies pour la réduction de la pauvreté dont la mise en œuvre semble illusoire, tant les financements sont insuffisants et inappropriés.

Tout au long de cette période, les populations des pays pauvres continuent de s'accroître et de rajeunir. Elles s'impatientent du retard et de la lenteur de leur entrée dans le train de la mondialisation. Leurs besoins sociaux se multiplient, leur stabilité institutionnelle, les perspectives de la démocratie et les chances de paix sociale durable se fragilisent. Ce tableau est un véritable cercle vicieux au sein duquel se débattent les dirigeants et les populations des pays pauvres. Ils attendent des partenaires l'extension de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), la suppression des obstacles à l'exportation de leurs produits, afin de permettre à leurs économies de sortir de leur marginalisation dans le système du commerce mondial.

Dans cet ordre d'idées, le Gouvernement guinéen demande avec insistance la mise en application des conclusions issues des réunions de haut niveau relatives à l'ordre du jour prioritaire des organisations internationales de développement. Car ces conclusions proposent des approches et dégagent des pistes qui pourraient améliorer les conditions de vie de centaines de millions de personnes, notamment en Afrique, frappées de plein fouet par l'extrême pauvreté, l'analphabétisme, les maladies endémiques, l'insécurité, la marginalisation économique et l'exclusion sociopolitique.

Élue en avril 2008, à Dakar, à la présidence du Groupe de promotion des taxes de solidarité pour le développement, la Guinée consacre toutes ses énergies à consolider les initiatives prises en la matière et à veiller à la conception et à la mise en œuvre de

programmes susceptibles de compléter les ressources traditionnelles de financement. Je lance un appel aux États membres, et aux partenaires de développement, à se joindre à nous dans cette initiative de solidarité, dont le but ultime nous unit dans les efforts collectifs de lutte contre la pauvreté et pour la concrétisation de nos objectifs communs.

Du haut de cette tribune de la solidarité internationale, il me plaît d'appeler les dirigeants du monde, notamment ceux des pays riches et émergents, à accroître leur appui en faveur des pays pauvres. Car, la communauté de destin de l'humanité doit garder son sens, la solidarité humaine doit démontrer toute son efficacité et l'humanité doit partager effectivement la certitude que la paix durable ne saurait se construire avec les fractures asymétriques actuelles de notre monde.

Plus que jamais décidées à faire bon usage de l'aide publique au développement qui leur sera accordée, les populations des pays pauvres sont désormais résolues à sortir de la pauvreté qui les avilit. Leurs jeunes veulent faire la fierté de leurs parents et de leurs propres nations en travaillant décentement chez eux. Ils ne veulent pas s'engager dans les filières de l'immigration clandestine et ne souhaitent pas non plus pactiser avec les narcotrafiquants.

Des résultats encourageants ont été obtenus dans le domaine de la prévention des conflits, du rétablissement, du maintien et de la consolidation de la paix dans le monde, en Afrique en particulier, et ce, en dépit des drames humains qui la déchire encore au Darfour. Notre Organisation mérite d'en être félicitée et encouragée. En effet, des avancées significatives sont enregistrées par la Côte d'Ivoire sur la voie de la restauration de la paix et de la réconciliation nationale.

À l'échelle de l'Union du fleuve Mano, la Guinée appelle la communauté internationale à continuer à soutenir les efforts des pays membres de cette organisation, afin de leur éviter de retomber dans le cycle de l'incertitude, de l'insécurité et de l'instabilité. Aussi, faut-il saluer la réussite des mesures initiées et conduites par la Commission de consolidation de la paix des Nations Unies en faveur de la consolidation de la stabilité en Sierra Leone, au Libéria et en Guinée-Bissau.

Dans la corne de l'Afrique et au Sahara occidental, avec la persévérance de l'Organisation des Nations Unies et des acteurs de ces crises, des signets positifs d'arrangement se dessinent. Nous exhortons

toutes les parties prenantes de ces crises à s'inscrire dans la logique du dialogue et de la concertation, qui, pour être probante, exige bien naturellement le respect des engagements pris.

Au Moyen-Orient, il est bien clair que le règlement du conflit israélo-palestinien passe nécessairement par une solution régionale, conçue autour de la création d'un État palestinien indépendant, souverain et viable, vivant côte à côte et en paix avec Israël, conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU et à la Feuille de route du Quatuor.

Par ailleurs, la Guinée réaffirme son indéfectible attachement au principe d'un seule et indivisible Chine.

Je voudrais à présent évoquer la situation qui prévaut dans mon pays, qui est confronté ces dernières années à une grave crise économique et sociale, engendrée par une conjonction de facteurs endogènes et exogènes que je viens d'évoquer. Je me réjouis de pouvoir dire aujourd'hui qu'à la faveur d'un sursaut patriotique national appuyé par les efforts de la communauté internationale, notamment la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), cette situation est en voie de normalisation et d'amélioration. Un gouvernement ouvert à toutes les forces vives vient de se mettre en place, comprenant les partis d'opposition, la société civile et les partenaires sociaux. Ce gouvernement a élaboré et s'active à la mise en œuvre d'un programme minimum d'urgence, devant créer les bases d'une relance prochaine du processus de développement économique et social du pays.

En dépit des écueils et de la précarité des moyens, les résultats déjà obtenus sont encourageants. Le cadre institutionnel de la gouvernance s'améliore. La marche du processus démocratique, notamment la préparation des élections législatives, s'accélère. La commission électorale nationale indépendante est opérationnelle en Guinée. Les partis politiques ont reçu des subventions pour la préparation de ces élections. Une dynamique de concertation intégrale et totalitaire de toutes les composantes de la nation est en marche. Les conventions minières sont en cours de révision, dans une perspective de préservation des intérêts du pays et bien évidemment, de ceux des investisseurs eux-mêmes. La gouvernance économique et financière se renforce, sanctionnée par l'approbation, le 28 juillet 2008, par le Conseil d'administration du Fonds monétaire international, des conclusions de la première

revue du programme formel devant conduire le pays vers le point d'achèvement de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTTE).

Le Gouvernement guinéen, de concert avec tous les acteurs de la nation, demeure résolument engagé à assumer toute la part de responsabilité qui est la sienne, en s'attaquant aux immenses défis du VIH/sida, de la drogue, de l'insécurité, du terrorisme, de la circulation illicite des armes légères et des causes structurelles de l'immigration clandestine. Elle inscrit au centre des priorités nationales l'élimination de la pauvreté, la préservation de la paix, la stabilité institutionnelle, la promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Soixante-trois ans après la création de l'ONU, huit ans après l'adoption de la Déclaration du Millénaire et à mi-parcours de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement, mon pays, la Guinée, croit en l'avènement d'un monde plus solidaire, plus juste et plus équitable, donc plus sûr, dans le cadre d'un partenariat véritable et juste. Une Organisation des Nations Unies réformée, revitalisée et adaptée aux mutations nouvelles demeure le cadre approprié pour relever les défis qui nous interpellent tous.

Avant de terminer, j'ai le plaisir de rappeler que l'année 2008 marque à la fois pour mon pays le cinquantième anniversaire de son accession à l'indépendance et celui de son adhésion à l'Organisation des Nations Unies. Ce qui me donne l'occasion de réaffirmer l'engagement ferme de mon pays aux côtés de la communauté internationale, en vue de la réalisation des nobles idéaux de notre Organisation, de l'affirmation et du respect de tous ses principes et objectifs, qui constituent la base d'une véritable communauté de destin.

Le Président par intérim (parle en espagnol) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République de Guinée de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Ahmed Tidiane Souaré, Premier Ministre de la République de Guinée, est escorté de la tribune.

Le Président par intérim (parle en espagnol) :
Je donne maintenant la parole à S. E. M. Jean Asselborn, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Grand-Duché de Luxembourg.

M. Asselborn (Luxembourg) : « [I]l n'y a pas de développement sans sécurité, il n'y a pas de sécurité

sans développement, et il ne peut y avoir ni sécurité, ni développement si les droits de l'homme ne sont pas respectés » (A/59/2005, par. 17). En cette année de célébration du 60^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, ce constat fondamental du Secrétaire général Kofi Annan reste plus que jamais d'actualité. Et il doit continuer à guider notre action, celle de notre Organisation, tout comme celle de nos gouvernements.

Qu'il me soit permis de revenir brièvement sur les deux événements de haut niveau auxquels nous avons assisté ces derniers jours : celui relatif aux besoins de l'Afrique en matière de développement, et celui relatif aux objectifs du Millénaire pour le développement. Si ces réunions ont montré les progrès accomplis, car il y a eu des progrès incontestables, et il importe de les relever : ainsi on a vu par exemple une baisse de 400 millions du nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté, une baisse de 27 % du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans, des investissements accrus dans l'éducation et la santé, des progrès en ce qui concerne l'égalité entre hommes et femmes. Elles ont aussi souligné la nécessité absolue de renforcer nos efforts si nous voulons atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés d'un commun accord en l'an 2000, d'autant plus que la hausse des prix alimentaires et des carburants et le ralentissement économique mondial auxquels nous avons assisté ces derniers mois menacent les progrès réalisés.

Le Luxembourg a placé sa politique de coopération résolument au service de l'éradication de la pauvreté, notamment dans les pays les moins avancés. Ses actions se conçoivent dans l'esprit du développement durable compris dans ses aspects sociaux, économiques et environnementaux, avec l'homme, la femme et l'enfant en son centre. Mon pays consacre aujourd'hui 0,92 % de son revenu national brut à l'aide publique au développement, et nous comptons poursuivre dans cette voie afin d'atteindre l'objectif de 1 % dans les années à venir. Avec d'autres, nous allons nous investir pour que les engagements pris en 2005 au niveau européen soient pleinement respectés à la Conférence de Doha sur le financement du développement.

En effet, si la mise en place d'un véritable partenariat pour le développement repose sur des responsabilités partagées à charge aussi bien des pays donateurs que des pays bénéficiaires, et que nous comptons sur une action renforcée des pays en développement en matière de bonne gouvernance et

d'état de droit, de renforcement des capacités et de prise en main de leur propre développement, le respect par les pays développés de leurs engagements en matière de qualité et de quantité de l'aide constitue une base importante d'un tel partenariat, notamment en ce qui concerne l'Afrique. Je tiens toutefois à rappeler aussi que l'Union européenne et ses États membres signent pour 55 à 60 % de l'aide publique au développement au niveau mondial.

Je ne voudrais pas omettre d'aborder un sujet qui a figuré au centre des nos discussions l'année dernière et qui a un impact majeur sur le potentiel de développement des pays, à savoir le changement climatique. Il est essentiel de poursuivre sur la voie engagée à Bali, et de conclure à Copenhague un régime post-Kyoto qui ne freine pas, mais qui appuie le développement économique durable auquel aspirent les pays en voie de développement. Des mécanismes permettant d'assurer un transfert de technologie efficace et la mise à disposition de moyens financiers appropriés sont, à notre avis, des outils indispensables du régime post-2012 tant pour le volet atténuation que pour l'adaptation, et ceci dans le cadre d'un régime multilatéral efficace à participation globale, avec des objectifs de réduction des émissions juridiquement contraignants pour les pays industrialisés et des contributions conformes aux possibilités de chacun.

La coopération luxembourgeoise a, pour sa part, décidé en début d'année d'intégrer de façon systématique dans ses programmes de développement les questions d'adaptation au changement climatique.

Le changement climatique n'a toutefois pas seulement un impact potentiel sur le développement, mais aussi sur la sécurité des pays. L'initiative des petits pays insulaires en développement du Pacifique de saisir notre Assemblée de cette problématique me semble de ce fait des plus opportunes. Elle complète utilement celle prise par les Maldives lors de la septième session du Conseil des droits de l'homme de se pencher sur la relation entre le changement climatique et la pleine jouissance des droits de l'homme. Comme je l'ai déjà dit à cette tribune, pour traiter avec succès de la problématique du changement climatique, il nous faut l'aborder dans toute sa complexité, et il nous faut l'aborder de manière concertée. Et quel meilleur cadre pour ce faire que les Nations Unies?

Les besoins en développement, et notamment en Afrique, ayant été au centre de notre attention cette

semaine, je voudrais dire quelques mots sur un certain nombre de conflits en Afrique qui entravent le développement des pays qu'ils secouent et dans la résolution desquels les Nations Unies s'investissent lourdement, malheureusement pas toujours avec les résultats espérés.

Le conflit au Darfour est entré dans sa sixième année, et les images d'une population meurtrie par les attaques, les déplacements, la vie précaire dans les camps et la peur quotidienne de nouvelles violences, continuent de hanter les nouvelles et nos esprits aussi. Les efforts internationaux et onusiens pour résoudre cette crise, à travers, en particulier, le déploiement, conjointement avec l'Union africaine, de la plus importante mission de maintien de la paix jamais décidée, et un rôle central dans la médiation pour la recherche d'une solution politique à la crise, risquent toutefois de rester vains si les parties au conflit, aveuglées par leurs intérêts à court terme, continuent de manquer de la volonté politique nécessaire pour s'engager en faveur d'une solution durable.

Pour qu'une solution au Darfour soit durable, elle doit comporter plusieurs volets : sécuritaire, par une cessation des hostilités et un retour au calme sur le terrain; politique, par la conclusion d'un accord de partage du pouvoir et des ressources; humanitaire, par des mesures efficaces pour répondre aux besoins humanitaires immédiats et de développement des populations; et, évidemment, judiciaire, par la fin de l'impunité généralisée pour les crimes commis au Darfour et la traduction en justice des principaux protagonistes des atrocités commises au Darfour pour permettre une réconciliation véritable. La paix et la justice devront aller de pair au Darfour, comme d'ailleurs partout dans le monde. C'est là l'un des principes fondamentaux qui guide la politique étrangère luxembourgeoise. Nous ne pouvons et ne devons pas fermer les yeux sur les graves crimes commis au Darfour, et toute solution politique qui remettrait à un avenir incertain la justice au Darfour bafouerait encore les droits d'une population qui souffre depuis trop longtemps.

L'Union européenne et mon propre pays cherchent à apporter leur contribution avec le déploiement au Tchad et en République centrafricaine l'Opération militaire de l'Union européenne (EUFOR), une force chargée de protéger les réfugiés au Darfour ainsi que les déplacés internes, et permettre l'accès de la communauté humanitaire à ces populations vulnérables dans un environnement sécuritaire volatile.

L'EUFOR doit paver la voie pour une force de l'ONU à partir du printemps de l'année prochaine. Il importe que cette transition se fasse en de bonnes conditions, dans les délais, et que la force puisse se déployer pleinement, dans l'intérêt d'une stabilisation durable de la sous-région.

Un autre conflit en Afrique qui nous préoccupe très fortement est celui en Somalie, ce pays en proie à la guerre civile depuis plus d'une génération, et dont les conséquences se font sentir dans toute la région de la corne de l'Afrique. La signature de l'accord de Djibouti il y a quelques semaines entre le Gouvernement de transition et une partie de l'opposition ouvrira peut-être enfin la voie à une stabilisation durable de la Somalie. Seules une consolidation de la situation politique et une amélioration de la situation sécuritaire permettront à la communauté internationale de s'investir pleinement dans des efforts de maintien de la paix dans ce pays, dans le sillage de l'Union africaine, qui y a déployé une force de maintien de la paix sous des conditions extrêmement difficiles. Je me félicite des efforts en cours au Conseil de sécurité pour concrétiser, lorsque les conditions le permettront, l'engagement ferme de la communauté internationale et des Nations Unies pour venir en aide à la Somalie.

Alors que beaucoup pourrait bien sûr encore être dit sur la situation en Afrique, sur nos préoccupations en ce qui concerne la République démocratique du Congo où on a assisté ces derniers temps à une reprise des combats, sur la situation au Zimbabwe où il faut espérer qu'un terme sera désormais mis à toute forme d'intimidation et de violence afin de permettre à ce pays meurtri de se relever, mais aussi sur les développements positifs au Libéria et aussi en Sierra Leone où il a été possible de mettre en place une stratégie intégrée de consolidation de la paix et de dessiner la voie à une sortie de crise durable.

Le montant de 700 milliards de dollars a été au centre des préoccupations de la politique financière cette semaine. Il semble que ce montant faramineux a été déployé pour réparer les dégâts provenant du capitalisme des casinos bancaires, qui tablent sur l'endettement et la spéculation pour faire afficher une croissance précaire. Imaginons un instant ce montant mis au service des objectifs du Millénaire pour le développement retenus par cette même Assemblée en l'an 2000 et 2005. Que de millions d'enfants pourraient survivre. Que de millions de femmes ne mourraient pas pendant ou après l'accouchement. Que de progrès

possibles en matière de lutte contre le sida, le paludisme, ou pour les programmes d'éducation et de formation de millions de pauvres vivant avec un dollar ou deux dollars par jour. Réfléchissons-y.

Je voudrais évoquer encore un dossier qui nous préoccupe énormément, et où notre Organisation doit, en coopération avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et l'Union européenne, jouer un rôle central, à savoir, les conflits en Géorgie.

Comme le Président de la République française, en tant que représentant de l'Union européenne, a pu le dire à cette tribune, voici quelques jours, l'Union européenne veut agir pour la paix. Elle est disposée à apporter sa part, notamment par le déploiement d'une mission d'observation sur le terrain, et dans les futures discussions internationales qui doivent débiter à la mi-octobre à Genève, en vue d'une solution pacifique et durable. Une telle solution doit être fondée sur le plein respect des principes d'indépendance, de souveraineté et d'intégrité territoriale, et nous regrettons toute action allant à l'encontre de ces principes. Il nous semble par ailleurs important de voir une enquête indépendante sur le conflit en Géorgie.

La guerre tue la vérité d'abord, dit-on. L'Union européenne, qui s'est engagée à arrêter les violences et à faire sortir les troupes de Géorgie, qui aidera sans aucun doute le peuple géorgien sur les plans humanitaire et sécuritaire, ne peut laisser aux historiens les raisons véritables du déclenchement de ce conflit. La lumière doit être faite. Aussi, et surtout, pour éviter des cas similaires, la raison d'être de l'ONU est d'empêcher le déclenchement de conflits armés. S'ils éclatent, il est de notre devoir à tous d'en connaître les raisons et les circonstances, afin d'en empêcher d'autres.

Je voudrais de même partager les propos du Président du Conseil européen concernant un autre sujet, surtout après avoir entendu les déclarations, mardi dernier, du Président de la République islamique d'Iran devant cette Assemblée générale (*voir A/63/PV.6*). On ne peut pas tolérer que l'Iran appelle à la destruction de l'État d'Israël, on ne peut pas tolérer des propos antisémites tels que ceux tenus ici, surtout ici, à la tribune de notre Organisation.

Comme si souvent, zones d'ombre et lueurs d'espoir se mêlent lorsque nous analysons la situation internationale. Mais une constante demeure : l'importance d'un système multilatéral effectif.

Or, l'ONU pourrait être encore plus efficace si elle poursuivait ses efforts de réforme interne. Malheureusement, une certaine fatigue en matière de réforme de l'Organisation est perceptible. Ceci est d'autant plus regrettable que les défis posés au niveau mondial n'attendent pas. Une Organisation plus cohérente et plus efficace nous profite à tous. N'hésitons pas à redoubler d'efforts pour faire honneur à nos engagements de 2005 en matière de réforme.

J'ai noté avec satisfaction qu'en matière de réforme du Conseil de sécurité, nous allons enfin débiter des négociations intergouvernementales début 2009, et j'espère que ces négociations aboutiront rapidement et que le Conseil réformé sera plus représentatif, mais surtout plus performant et plus transparent, ce qui garantira plus d'efficacité, de légitimité de ses décisions ainsi qu'une meilleure qualité de mise en œuvre de celles-ci.

D'autres chantiers de la réforme décidée en 2005 restent encore ouverts, comme la réforme de la gestion de l'Organisation. Je ne puis qu'encourager le Secrétaire général dans son effort de réforme des ressources humaines reposant sur les trois piliers que sont la transparence, l'efficacité et la responsabilisation.

En matière de cohérence du système, nous devons poursuivre nos efforts pour ce qui est des activités opérationnelles, des pratiques commerciales et des activités en matière d'environnement. Il faut en effet dépasser une fragmentation du système qui s'est développée au cours des 60 dernières années de l'histoire onusienne.

Enfin, il me tient à cœur d'attirer une nouvelle fois l'attention sur notre décision collective relative au devoir de protéger les populations contre le génocide, les crimes de guerre, le nettoyage ethnique et les crimes contre l'humanité. Nous devons continuer de travailler sur le concept de responsabilité de protéger qui devra trouver application dans le cadre des critères et conditions définies par le document final du Sommet de 2005 (résolution 60/1) pour devenir progressivement une norme incontestée qui puisse guider l'action de la communauté internationale lorsque la situation l'exigera.

Membre fondateur de l'Organisation, mon pays s'efforce à apporter sa contribution aux buts et principes énoncés dans la Charte, par une solidarité affirmée et confirmée, par un engagement concret pour le développement, la paix et la sécurité, le respect des

droits de l'homme, et par la poursuite résolue d'une approche multilatérale dont les Nations Unies sont au centre. C'est également dans cet esprit que le Luxembourg conçoit sa candidature pour un siège non permanent au Conseil de sécurité en 2013-2014, posée déjà en 2001, et qu'il entend continuer d'assumer sa part des responsabilités dans cette Assemblée.

**Allocution de M. Tillman Thomas,
Premier Ministre et Ministre de la sécurité
nationale, de l'information et des affaires
juridiques de la Grenade**

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre de la sécurité nationale, de l'information et des affaires juridiques de la Grenade.

M. Tillman Thomas, Premier Ministre et Ministre de la sécurité nationale, de l'information et des affaires juridiques de la Grenade, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Tillman Thomas, Premier Ministre et Ministre de la sécurité nationale, de l'information et des affaires juridiques de la Grenade, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Thomas (Grenade) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un honneur que de m'associer à ceux qui, avant moi, ont félicité M. Miguel d'Escoto Brockmann de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session, et je voudrais également féliciter son prédécesseur pour la manière dont il a dirigé les travaux de l'Assemblée au cours de l'année écoulée. Je saisis également cette occasion pour féliciter le Secrétaire général et son personnel pour leur dévouement de tous les instants à l'amélioration de l'action de l'Organisation.

Le monde est entré dans une ère où le fondement de l'engagement international est davantage guidé par le commerce des biens et des services et par la répartition de la propriété de la technologie que par la notion de souveraineté. En conséquence, les petits États vulnérables comme la Grenade sont impitoyablement poussés à justifier la viabilité de leur économie. Cela, avec la mondialisation et d'autres défis, a un impact négatif sur la stabilité de nos pays. Dans ce contexte, la Grenade estime que sa diplomatie doit subir une profonde transformation, non seulement

pour répondre aux attentes intérieures, mais également pour améliorer nos chances de succès.

Il y a à peine deux mois, le peuple de la Grenade a voté de manière écrasante en faveur de nouveaux dirigeants et d'un changement d'orientation pour notre nation. Humblement, nous donnons notre gouvernement en exemple vivant de paix et de réconciliation. Nous rassemblons des individus qui s'emploient à fournir une aide, en dépit de notre contexte historique politiquement turbulent. Dans notre pays, nous avons réussi à dissiper la méfiance et à transcender les divisions qui avaient existé pendant plus de 30 ans, afin de faire prévaloir la paix et la réconciliation, et de faire progresser notre pays. Nous sommes un exemple d'espoir et un encouragement pour ceux qui luttent encore et ne peuvent s'affranchir de la honte, de la haine et de la colère liées au passé.

Aujourd'hui, nous prouvons que la paix et la réconciliation sont possibles, que notre espoir collectif pour les régions du monde dans lesquelles des frères combattent des frères et où l'on meurt sans raison n'est pas illusoire ou vain : c'est un espoir justifié qui peut être matérialisé. C'est un espoir qui s'est concrétisé dans notre pays à mesure que nous avons avancé, ensemble, vers l'avenir, réconciliés après les divisions du passé pour servir notre peuple et servir notre monde par notre participation à l'Organisation des Nations Unies. De cette plateforme de réconciliation, nous insistons et mettons l'accent sur le sens stratégique des partenariats dans le domaine de la gouvernance. Notre objectif est de tisser de solides et profondes relations entre le Gouvernement, le secteur privé, les syndicats et d'autres groupes de la société civile.

La Grenade pense qu'elle doit jouer un rôle actif dans les affaires mondiales, étant donné que notre propre programme national coïncide avec de nombreux aspects du dialogue mondial sur le développement, en particulier les aspects relatifs à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Des progrès importants ont été réalisés dans de nombreux domaines cibles. En outre, les plans et les programmes appliqués aujourd'hui donneront à tout notre peuple la possibilité de tirer parti de notre développement socioéconomique.

La principale stratégie de la Grenade pour éliminer l'extrême pauvreté et la faim passe principalement par l'élargissement des secteurs productifs de l'économie, notamment le secteur agricole. Nous nous efforcerons avant tout d'attirer des

jeunes dans l'agriculture, en stimulant l'économie rurale et en garantissant la sécurité alimentaire.

La Grenade comprend l'importance d'avoir une population bien instruite. Nous sommes heureux que l'objectif d'assurer l'éducation primaire pour tous ait déjà été atteint. Nous nous efforçons désormais de veiller à ce que chaque foyer ait au moins un diplômé de l'université d'ici à 2025.

De la même manière, les compétences techniques et administratives de la fonction publique doivent être renforcées en appui du programme de développement. La Grenade est persuadée que nous ne pourrions pas progresser de manière satisfaisante sans améliorer profondément la mise en valeur de nos ressources humaines. Il s'agit d'un domaine dans lequel l'appui international est particulièrement nécessaire.

La Grenade a relativement bien progressé dans le domaine des soins de santé, notamment en améliorant la santé maternelle, en réduisant le taux de mortalité infantile, et en luttant contre le VIH/sida et d'autres maladies. Nous exprimons notre gratitude aux donateurs internationaux et aux autres partenaires qui prennent part à des programmes efficaces dans ce domaine.

Les changements climatiques, à l'échelon mondial, représentent un défi des plus urgents à relever et des plus graves pour la viabilité et l'existence même des petits États insulaires en développement. Le changement climatique n'est pas uniquement un problème d'environnement ou de développement durable; c'est avant tout un problème humain. Avec la publication du quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, on a maintenant la preuve scientifique que l'activité humaine est la principale cause des changements climatiques à l'échelle planétaire. Par conséquent, la possibilité d'éviter des dégâts irréversibles au système climatique sera perdue si l'on ne prend pas immédiatement des mesures urgentes et claires.

Les petits États insulaires en développement contribuent de façon marginale à l'émission de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Pourtant, nous sommes contraints de lutter contre les effets dévastateurs de ces émissions. Nous sommes confrontés au blanchiment des coraux, à l'élévation du niveau de la mer, à l'intrusion saline, à la raréfaction de l'eau et à des phénomènes météorologiques dont la gravité va croissant, tout cela entraînant des coûts

financiers et sociaux très réels pour nos économies déjà vulnérables.

Les dévastations récentes causées par quatre ouragans majeurs dans le nord des Caraïbes met en lumière les graves problèmes que nous rencontrons en conséquence directe des changements climatiques. Notre solidarité va aux pays les plus durement touchés, en particulier Cuba, Haïti, la Jamaïque et les Îles Turques et Caïques. Nous appelons la communauté internationale à réagir comme il se doit à leur situation désespérée.

À cet égard, la Grenade saisit l'occasion d'exprimer avec force son appui à la déclaration politique de l'Alliance des petits États insulaires en développement sur la nécessité urgente de réagir face aux changements climatiques, qui doit être adoptée lundi 29 septembre.

Les membres comprendront pourquoi la Grenade parle avec véhémence de cette question. Nous avons eu une expérience directe des traumatismes, des souffrances et des pertes économiques associés aux catastrophes naturelles. Il y a quatre ans, l'ouragan Ivan a littéralement détruit notre pays. Grâce à la communauté internationale et, bien sûr, à notre population résistante et pleine de ressource, nous sommes depuis lors plus conscients des impératifs que sont la préparation aux catastrophes et la gestion des crises. Par conséquent, nous continuerons à occuper une place de premier plan dans les activités entreprises pour que cette question soit dûment débattue et que des plans d'action appropriés soient adoptés et mis en œuvre. Le rôle moteur que nous avons joué ces derniers mois, à la présidence de l'Alliance des petits États insulaires, est dans le droit fil de cette mission.

La Grenade salue l'important programme de financements consacrés par le Japon à l'environnement et aux changements climatiques dans le cadre de son initiative de partenariat Cool Earth.

La protection de la mer des Caraïbes – question soulevée plusieurs fois ici – revêt également la plus haute importance pour la Grenade. En effet, mon pays et les autres États membres des Caraïbes tirent des profits considérables de ces eaux cristallines, qui sont menacées par le transport maritime de déchets nucléaires et d'autres matières dangereuses. La Grenade réitère son appel pour qu'une attention accrue soit accordée à cette question grave, de sorte que nos préoccupations soient dûment reflétées dans une résolution plus forte de l'Assemblée générale.

La Grenade chérit la gouvernance démocratique. Nous nous engageons par conséquent à participer à tout dialogue multilatéral visant à promouvoir et donner plus de force aux principes correspondants de transparence, de responsabilité, de recherche du consensus et de respect des institutions et des droits de l'homme individuels. En ce sens, nous entendons faire appliquer à court terme plusieurs lois cruciales, déjà adoptées par le parlement, qui visent à renforcer l'état de droit.

Indépendamment du climat de paix et de sécurité qui prévaut à la Grenade, notre tâche principale consiste à poursuivre l'amélioration du quotidien de la population alors que nous nous efforçons d'atteindre et de faire durer la croissance économique tout en restaurant l'équilibre fiscal et la viabilité de la dette. Ce défi est compliqué par des facteurs externes défavorables, parmi lesquels les coûts énergétiques élevés, l'escalade des prix alimentaires et le ralentissement préoccupant des grandes économies mondiales et des principaux marchés financiers.

La Grenade est déterminée à bâtir une nouvelle économie par la mise en œuvre d'initiatives stratégiques. Pour poursuivre notre développement, nous sollicitons de la communauté internationale à une assistance technique et d'autres formes d'appui. Le rôle habituel des institutions et organismes des Nations Unies, notamment l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, l'Organisation mondiale de la Santé, l'UNESCO et le Programme des Nations Unies pour le développement, sera crucial dans ce processus.

Personne, dans le monde développé, ne peut nier la valeur d'un petit pays comme la Grenade dans l'expansion de la démocratie et la lutte contre le terrorisme. Actuellement, les questions environnementales appellent également une action urgente de la part de tous les États. Ces valeurs et buts partagés redéfinissent les relations entre États. Ces questions soulignent le besoin urgent de nouvelles structures pour traiter la question de l'appui au développement des États. La Grenade estime qu'il est important et urgent de mettre en place un partenariat mondial pour le développement. Il faudrait examiner de près les besoins spécifiques des pays les moins avancés dans les domaines du commerce, de l'allègement de la dette et de l'environnement.

La Grenade espère que la soixante-troisième session sera caractérisée par un esprit de camaraderie, la bonne volonté, la collaboration, l'équité et la

confiance dans notre aptitude à améliorer le bien-être général de l'humanité. Nous espérons que la réforme de l'Organisation se fera de telle manière que ce qui est perçu comme la domination de certains ne sera pas une garantie d'inflexibilité, mais cédera plutôt la place à un dialogue et une coopération véritables.

Je puis assurer l'Assemblée que la Grenade compte entretenir ses relations extérieures sur la base du principe du respect mutuel. Ainsi nous prendrons une part active aux débats multilatéraux sur les questions actuelles.

La Grenade maintient sa position ferme et inébranlable en faveur de la lutte contre le terrorisme, la drogue, les armes et la traite des êtres humains. Nous continuerons d'appuyer inconditionnellement toutes les initiatives visant à promouvoir et renforcer la paix et la sécurité mondiales. La Grenade condamne vivement tous les actes de violence perpétrés par ceux qui cherchent à créer le chaos et la panique dans certaines régions du monde et soutient donc tous les efforts déployés pour traduire leurs auteurs en justice. De plus, la Grenade est résolue à assurer l'application intégrale des recommandations adoptées par le Groupe d'action financière des Caraïbes pour combattre le blanchiment d'argent et le financement des terroristes.

La Grenade est optimiste quant à la possibilité d'un engagement plus large et plus profond de la part des pays des Caraïbes. Nous sommes convaincus que tous les pays devraient être autorisés à se développer sans entraves ni pressions illégitimes. En conséquence, la Grenade appelle tous les pays à aborder la question de Cuba dans un esprit constructif, à un moment historique pour le pays. La Grenade est amie à la fois avec les États-Unis et avec Cuba; elle tient donc à saisir cette occasion pour appeler les premiers à mettre leur expérience diplomatique au service du processus de changement économique et social qui a lieu actuellement à Cuba. La Grenade soutient que les mesures économiques sévères imposées de manière unilatérale à Cuba ne profiteront à personne et ne facilitent pas la réalisation du partenariat global et égalitaire auquel le monde aspire.

En outre, la Grenade invite l'ONU à poursuivre son action vitale d'assistance au continent africain pour que celui-ci atteigne ses objectifs de développement. Conformément à la déclaration adoptée lors de la récente réunion de haut niveau sur le développement de l'Afrique (résolution 63/1), nous exhortons le Secrétaire général à user de ses bons offices pour

rappeler aux dirigeants mondiaux les engagements qu'ils ont pris pour le bien des peuples africains.

De même, les grandes difficultés d'Haïti, notre voisin de la CARICOM, doivent être abordées avec toute la compassion et l'urgence possibles. La Grenade a récemment annoncé une modeste contribution monétaire, et elle est fière de fournir des contingents de police à la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti. Dans cet esprit, la Grenade prie instamment les autres États Membres de l'Organisation de faire de même.

La Grenade demande instamment que nous faisons fond sur l'esprit de coopération et de collaboration qui prévaut pour aider les nations pauvres et vulnérables à assurer leur viabilité et à participer activement à un processus mondial qui a besoin de l'apport de toutes les nations du monde, grandes et petites. À cet égard, je tiens à saluer le Gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela qui a considérablement allégé certaines des pressions financières subies par notre fragile économie en raison de la flambée des prix du pétrole. Grâce à l'initiative PetroCaribe, plusieurs pays des Caraïbes sont en mesure d'acheter du pétrole au Venezuela à des conditions avantageuses.

La Grenade est convaincue que les principes sur lesquels est fondée notre grande Organisation, principes énoncés dans la Charte, devraient être pleinement concrétisés. À n'en pas douter, cela rejaillirait positivement sur nous, au plan individuel comme au plan collectif, alors que nous nous efforçons de relever les nombreux défis de ces temps modernes et complexes.

La Grenade salue le Secrétaire général pour la manière remarquable dont il dirige cette Organisation. Enfin, la Grenade félicite une nouvelle fois le Président d'avoir été élu pour faciliter et diriger les débats de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale. Je l'assure de notre plein soutien dans l'accomplissement de sa tâche.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre, Ministre de la sécurité nationale, de l'information et des affaires juridiques de la Grenade de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Tillman Thomas, Premier Ministre, Ministre de la sécurité nationale, de l'information et des

affaires juridiques de la Grenade, est escorté de la tribune.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Frank-Walter Steinmeier, Vice-Chancelier fédéral et Ministre des affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne.

M. Steinmeier (Allemagne) (*parle en allemand; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Je présente mes félicitations à M. Miguel d'Escoto Brockmann pour son élection à la présidence de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale et je lui souhaite plein succès.

Le mandat de l'Organisation des Nations Unies, qui est d'instaurer et de maintenir la paix et la sécurité, n'a nullement perdu de son urgence en 2008. Cette tâche est toujours d'actualité. Toutefois, il est plus difficile que jamais d'y parvenir.

À la chute du mur de Berlin, nul autre peuple ne nourrissait d'espoirs plus grands que nous, les Allemands; l'espoir de voir non seulement l'Allemagne réunifiée mais d'assister également à l'avènement d'une ère nouvelle dans la coopération mondiale, au-delà des frontières traditionnelles. Le rideau de fer avait divisé le monde en deux blocs et lorsqu'il fallait gérer une crise ou un conflit, trop souvent, la loyauté au sein de l'un de ces deux blocs l'emportait; ce qu'il fallait faire pour améliorer le sort du commun des mortels passait au second plan.

La fin du face à face Est/Ouest au début des années 90 sembla marquer l'avènement d'une nouvelle ère placée sous le signe d'un multilatéralisme efficace, tandis que l'ONU paraissait sur le point de connaître une grande renaissance. Mais aujourd'hui, la désillusion est encore plus rapide et plus profonde qu'on ne le craignait. Les dividendes de la paix tant espérés n'ont pas été au rendez-vous. Au contraire, les certitudes remplies de cynisme de la guerre froide ont disparu, mais elles n'ont pas été remplacées par de nouvelles certitudes.

À l'évidence le monde est à la recherche d'un nouvel ordre et le multilatéralisme ne semble pas toujours être le premier choix dans cette quête. Ce que nous vivons en effet depuis cette date, c'est en quelque sorte la rencontre entre les rapports de force traditionnels du XIX^e siècle, les héritages de la guerre froide et les défis nouveaux du XXI^e siècle.

En même temps, de nouveaux acteurs et de nouvelles puissances, qui n'ont pas encore pleinement trouvé leur place dans l'ordre mondial, s'efforcent de prendre pied sur la scène internationale. Aujourd'hui, il est généralement reconnu que nous ne pourrions maîtriser les nouveaux défis du XXI^e siècle – changements climatiques, pénurie de matières premières, accès à l'alimentation et à l'eau, et lutte contre les épidémies, les pandémies et le terrorisme – que si nous agissons ensemble. Bien que nous en ayons conscience et bien qu'il soit absolument vital que nous nous employions à trouver des solutions communes aux problèmes clefs du futur, nous continuons, encore et toujours, de devoir régler des conflits qui trouvent leur racine dans un passé que nous n'avons laissé derrière nous qu'en apparence.

La crise de la Géorgie est un conflit qui couvait depuis quelques temps et qui a connu une escalade de violence soudaine, poussant toute une région au bord du gouffre de la guerre et de la destruction, et où les parties ont manqué de bon sens. L'ONU, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et l'Union européenne s'accordent pour dire qu'il faut faire taire les armes pour toujours. Nous devons sans attendre aider la population qui souffre. Cela ne veut pas dire qu'il faut accepter le statu quo, ni qu'il faut remettre en question l'intégrité territoriale de la Géorgie.

Cependant, nous devons œuvrer ensemble à la reconstruction, au retour des réfugiés dans leurs foyers et à la sécurité à long terme de la Géorgie et de l'ensemble de la région. L'Union européenne y contribue notablement en envoyant une mission d'observation, dirigée par mon pays. Avec l'ONU et l'OSCE, cette mission présentera une stratégie globale à Genève en octobre. Notre objectif est d'ouvrir la voie à un règlement durable du conflit grâce à la stabilisation et à la confiance dans la région particulière du sud du Caucase.

Une tâche similaire, mais encore plus difficile, nous attend en Afghanistan, pays où la situation demeure précaire. Pour nous, il est clair que, sans sécurité, l'Afghanistan ne connaîtra pas et en fait ne pourra pas connaître le développement. Mais nous avons tout autant besoin du développement économique pour améliorer la situation sécuritaire et encourager la population à rejeter le fondamentalisme et la terreur.

Nous avons ensemble fait beaucoup ces derniers mois et ces dernières années. Des millions d'enfants, dont beaucoup de fillettes, ont pu retourner à l'école et des rues, des ponts et des hôpitaux sont en train d'être construits. La formation et le renforcement des forces de police et de l'armée afghanes progressent. Toutefois, comparés à la détérioration de la sécurité, ils ne progressent pas assez vite, compte tenu surtout de la situation actuelle. L'Allemagne a l'intention de redoubler d'efforts à l'avenir.

Cependant, nous ne pouvons nous permettre de ne considérer que l'Afghanistan. Nous devons aussi intensifier nos efforts pour aider le Pakistan à relever les défis socioéconomiques auxquels il a à faire face. La stabilité interne du Pakistan est cruciale pour la stabilité de toute la région. Voilà qui exige l'appui concret de tous les membres de la communauté internationale, et mon pays, vous pouvez en être sûrs, jouera son rôle.

L'engagement international continue également d'être nécessaire au Moyen-Orient. En cette époque actuelle d'incertitude intérieure, nous appelons toutes les parties au conflit à ne pas relâcher leurs efforts pour résoudre le conflit. Comme l'a montré l'expérience, marquer le pas au Moyen-Orient signifie souvent faire un pas en arrière. Il en résulterait une nouvelle vague de terreur et d'affrontements violents, et ni Israël, ni la Palestine, ni la communauté internationale ne peuvent se le permettre.

L'Allemagne estime qu'elle a la responsabilité particulière de fournir une assistance concrète pour améliorer les conditions-cadre. Tout récemment, à la Conférence de Berlin pour le soutien de la sécurité civile et de l'état de droit palestiniens, à laquelle nombre des membres de cette Assemblée ont participé, nous avons convenu de mesures concrètes pour renforcer le secteur de la sécurité palestinien, mesures qui produisent déjà leur effet.

Un Iran doté d'armes nucléaires constituerait une menace pour la sécurité de tout le Moyen-Orient et provoquerait une course aux armements nucléaires. C'est pourquoi l'Iran doit jouer cartes sur table. Nous avons fait une offre, qui constitue une solution réalisable. Les manœuvres dilatoires de la partie iranienne ne doivent pas user la patience de la communauté internationale. Nous attendons que l'Iran manifeste clairement sa volonté de se conformer aux exigences de la communauté internationale et d'instaurer la confiance. Et que cela soit bien clair : les

remarques du Président iranien concernant Israël sont irresponsables et inacceptables. J'estime que l'antisémitisme flagrant qu'il a exprimé cette année encore dans son allocution (voir A/63/PV.6) est scandaleux et doit être condamné par nous tous. Nous devons nous montrer unis sur cette question.

Les problèmes en Géorgie, en Afghanistan, au Pakistan et au Moyen-Orient montrent une chose : il est plus que jamais urgent de jeter les bases d'un ordre mondial stable. Mon pays prône le dialogue et la réconciliation des intérêts. Cela ne signifie pas dialoguer pour dialoguer, sans aboutir à aucun résultat; pas plus que la réconciliation des intérêts n'implique que nous soyons disposés à abandonner nos principes. Nous croyons essentiel de renoncer à la violence, de garantir l'équité et de reconnaître le droit international.

Pour nous, telle est la vision qui doit remplacer celle d'un monde caractérisé par des intérêts opposés fabriqués de toutes pièces, une mentalité de blocs et des catégories simplistes telles que le bien et le mal. L'Est contre l'Ouest, le Nord contre le Sud, c'est la pensée d'hier, qui n'a plus sa place dans le monde d'aujourd'hui. Pour résoudre les problèmes du présent et de l'avenir, nous avons tous besoin de plus de partenaires, pas de plus d'adversaires. Le XXI^e siècle est le premier dans lequel nous ne pourrions résoudre les problèmes qu'en œuvrant de concert.

Il en va de même pour la politique de désarmement. Seul un partenariat fondé sur une responsabilité mondiale partagée peut mener à des résultats durables. Il faut arrêter la tendance dangereuse d'un nombre sans cesse croissant de pays à chercher à accéder à la technologie nucléaire, ou même à fabriquer des armes nucléaires. Ma proposition de multilatéraliser le cycle du combustible nucléaire a montré comment on peut, à tout le moins, réduire ces risques. Par ailleurs, j'appelle tous les États à signer le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, car son entrée en vigueur représenterait un grand pas en avant vers la sécurité.

Quoi qu'il en soit, nous devons nous rappeler que la faim fait plus de victimes chaque jour que la guerre. Les engagements que nous avons pris à l'aube du millénaire ne doivent pas rester lettre morte. La lutte contre la faim et la pauvreté fait aussi partie d'un partenariat fondé sur une responsabilité mondiale. C'est pourquoi l'Allemagne intensifiera ses efforts en faveur de la réduction de la pauvreté et de l'équité mondiale. Dans le cadre de cette action, nous

augmenterons nos contributions au titre de l'aide publique au développement conformément au plan de l'Union européenne. Pour le seul budget du prochain exercice, nous augmenterons l'aide au développement de 1,2 milliard de dollars.

À cet égard, je voudrais dire un mot sur l'Afrique. Depuis trop longtemps, nous ne voyons cette partie du monde que comme un continent marqué par les guerres et les conflits. Or, je connais aussi une Afrique qui s'avance vers l'avenir avec courage et détermination. Elle mérite que nous l'accompagnions et la soutenions sur cette voie.

À l'heure actuelle, les grands titres de l'actualité sont dominés par la crise financière internationale. L'imprudence, l'avidité et le manque de bon sens de certains des acteurs nous ont ramenés des années en arrière. Il est impossible d'estimer pour l'instant les conséquences à long terme. Cependant, je suis certain que les douloureuses secousses subies par les marchés financiers mondiaux accéléreront la multipolarisation du système financier international. Il n'y a pas d'avenir sans règles, et aucun acteur ne pourra établir isolément ces règles. Désormais, plus aucun pays ne pourra agir en se croyant à l'abri de toutes conséquences indésirables. L'Europe, dont la politique de médiation et de réconciliation des intérêts a fait ses preuves, pourrait jouer un rôle clef en ce sens.

Ensemble, il nous faut enfin garantir, comme nous aurions dû le faire depuis longtemps, la transparence, la stabilité et les dispositions qui permettront de se prémunir contre les risques sur les marchés financiers mondiaux, et mettre en place un système de surveillance. Mon pays a mis au point des propositions concrètes à cet égard il y a quelques années. J'espère que la communauté internationale, face à cette grave crise, va maintenant agir rapidement et résolument. Nous avons besoin de règles universelles pour les marchés financiers internationaux.

Cependant, cela ne s'applique pas uniquement à la sphère financière internationale; pour affronter les défis mondiaux, des règles claires, des structures solides et une action commune, sont des préalables indispensables. C'est pourquoi nous avons besoin d'une Organisation des Nations Unies forte et efficace qui jouisse de la confiance de la communauté internationale, possède la légitimité nécessaire, et qui puisse abriter un partenariat fondé sur une responsabilité mondiale.

Par conséquent, nous appuyons le processus de réforme de l'ONU et de ses organes. La réforme du Conseil de sécurité n'a que trop tardé, comme nous le savons tous. La composition du Conseil doit refléter les réalités de la politique mondiale actuelle. L'Allemagne est prête à assumer une plus grande responsabilité dans ce domaine. Il y a moins de deux semaines, l'Assemblée générale a décidé à l'unanimité de démarrer rapidement les négociations sur la réforme (voir décision 62/557). Cette étape importante doit maintenant être suivie par d'autres. L'Allemagne est fermement convaincue qu'au XXI^e siècle, nous avons, avec plus d'urgence que jamais, besoin de l'ONU.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Franco Frattini, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de l'Italie.

M. Frattini (Italie) (*parle en anglais*) : Aujourd'hui, nous sommes confrontés à la réalité d'un système international chaque jour un peu plus complexe. La mondialisation a créé de nouvelles possibilités; elle a aussi amené l'incertitude et l'insécurité. Des crises soudaines affectent les sources fondamentales de notre subsistance et de notre progrès : l'alimentation, l'énergie et les ressources financières. Le terrorisme et la prolifération nucléaire menacent notre sécurité. Les changements climatiques ont des répercussions sur l'avenir de notre planète. Une instabilité grandissante caractérise les marchés de l'énergie et les marchés financiers, creusant le fossé entre les riches et les pauvres.

Ces défis mondiaux exigent une réponse politique opportune. Une réponse nationale serait inadéquate et illusoire; car seule une réponse mondiale et collective peut être la bonne. Une vision radicalement nouvelle de la gouvernance mondiale pour le XXI^e siècle exige des règles que toutes les nations pourront adopter – une vision nouvelle reposant sur trois principes : participation universelle, efficacité et responsabilité partagée.

Une gouvernance mondiale efficace signifie que l'ONU, à commencer par son organe le plus représentatif et le plus démocratique, l'Assemblée générale, doit assumer un rôle central. Une gouvernance mondiale efficace signifie que des liens solides soient établis entre l'ONU et les organisations internationales, universelles ou régionales, telles que l'Union européenne ou l'Union africaine. Une gouvernance mondiale efficace exige une réforme

globale et consensuelle du système des Nations Unies, y compris du Conseil de sécurité. Pour réaliser une réforme de cette ampleur bénéficiant d'un fort appui politique, il n'existe pas d'autre solution qu'un consensus généralisé.

Nous devons tirer immédiatement les leçons des bouleversements qui frappent les marchés financiers mondiaux. La seule façon de protéger nos sociétés contre ces forces est de promouvoir des règles de marché transparentes et fiables. Nous devons éviter de dissiper la richesse et veiller au contraire à ce qu'elle soit distribuée équitablement entre toutes les composantes de la société. C'est la vision que l'Italie mettra en avant lors de sa prochaine présidence du Groupe des Huit (G-8). Grâce à un dialogue élargi avec les économies émergentes et les pays les moins avancés, le G-8 aidera à façonner un nouveau système de gouvernance mondiale dont les structures seront adaptées à des questions spécifiques, ce qui conduira à un partage progressif des responsabilités.

Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) sont parmi les défis prioritaires. Ils exigent une réponse urgente, la mobilisation de plus grandes ressources financières et humaines, de nouvelles idées et un véritable partenariat entre pays donateurs et pays bénéficiaires qui inclue pleinement les gouvernements, les organisations locales, le secteur privé et la société civile.

L'Italie est très attachée à la réalisation des objectifs suivants : vaincre la faim, renforcer les systèmes de santé et rendre l'éducation accessible à tous. Toutes ces questions sont à l'ordre du jour de la prochaine présidence italienne du G-8, et l'Afrique sera au centre de nos préoccupations.

L'ONU est le lieu idoine où examiner la crise alimentaire, et nous devons donner à l'Organisation les moyens de s'y attaquer de manière effective. L'Italie appuie fermement le rôle et les fonctions de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, du Programme alimentaire mondial, du Fonds international de développement agricole et de tous les autres organismes qui luttent contre la faim et contribuent à garantir la sécurité alimentaire. Nous encourageons également le secteur privé à participer directement aux activités qui permettront à l'agriculture de reprendre sa place au centre des politiques économiques. Il faudra un partenariat mondial pour accroître les flux d'investissements et de savoir-faire, améliorer la productivité et contribuer au

développement de l'agro-industrie nationale; un partenariat mondial qui permettra de faire un grand pas sur la voie de la réalisation du premier objectif du Millénaire pour le développement : éliminer l'extrême pauvreté et la faim et améliorer la vie du dernier milliard, cette partie de la population mondiale qui vit encore en marge de l'économie mondiale. Il s'agit vraiment là d'une priorité absolue.

Deux mil neuf sera une année cruciale pour les négociations internationales sur les changements climatiques. L'Italie et l'Union européenne sont déterminées à conclure un accord ambitieux après 2012 prévoyant des mesures d'atténuation et d'adaptation. La lutte contre les changements climatiques est en rapport étroit avec la sécurité énergétique. Nous devons promouvoir une plus grande coopération énergétique au niveau mondial. Nous devons promouvoir des solutions qui concilient le besoin de s'assurer des approvisionnements avec des politiques énergétiques durables, le rendement énergétique et des technologies énergétiques propres. Nous devons encourager la recherche et le développement de combustibles de substitution, y compris l'énergie renouvelable et l'énergie nucléaire. Nous devons également promouvoir un dialogue général entre pays producteurs et pays consommateurs, sur la base de la confiance mutuelle, de la solidarité, de la concertation et de la coopération.

L'interdépendance est une réalité fondamentale qui lie entre eux les pays développés et les économies émergentes, et en sa qualité de prochain Président du G-8, l'Italie encouragera le Dialogue énergétique et des négociations mondiales sur les changements climatiques.

Il est indispensable de mettre en place une coopération multilatérale efficace fondée sur une responsabilité partagée pour répondre aux grandes menaces qui pèsent sur notre sûreté et sur notre sécurité, notamment le terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive. Nous devons rester extrêmement vigilants face au terrorisme et poursuivre une coopération internationale énergique. Dans les prochaines années à venir, nous devrions, ensemble, élaborer un nouveau pacte mondial contre le terrorisme que nous adopterions en 2011, date du dixième anniversaire des événements tragiques du 11 septembre.

La protection des droits de l'homme et de l'état de droit doit sous-tendre notre action. Ces valeurs sont

inscrites dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui est tout aussi pertinente aujourd'hui qu'elle l'était il y a 60 ans. C'est pourquoi l'Italie est favorable depuis longtemps à un moratoire universel sur la peine capitale, en vue de son abolition. Et c'est aussi pourquoi nous nous employons à combattre l'impunité et à renforcer les instruments du droit international, y compris la Cour pénale internationale.

La lutte contre la prolifération des armes de destruction massive est le pilier de notre engagement international. En prévision de la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de 2010, l'Italie est prête à faire ce qu'il faut pour renforcer ce Traité, qui joue un rôle fondamental dans la prévention de la prolifération et la lutte contre ce phénomène et qui permettra de jeter les bases d'un monde exempt d'armes nucléaires. Pourtant, nous devons également maintenir la coopération dans le domaine de l'utilisation pacifique de la technologie nucléaire, comme cela est expressément prévu par le Traité. Nous demandons donc au Gouvernement iranien de se montrer responsable en satisfaisant rapidement aux conditions nécessaires à l'ouverture de négociations normales afin de rassurer la communauté internationale et les pays de la région. Je tiens à dire très clairement que nous condamnons énergiquement les remarques irresponsables du Président iranien sur l'État d'Israël.

La sécurité mondiale et la sécurité régionale sont étroitement liées. Nous accueillons avec satisfaction les signaux positifs en provenance du Moyen-Orient, tels que la poursuite des négociations entre Israéliens et Palestiniens, l'amorce d'un dialogue national entre les forces politiques libanaises afin de mettre pleinement en œuvre l'accord de Doha ainsi que l'avènement d'une nouvelle ère dans les relations entre le Liban et la Syrie.

En Afghanistan, la poursuite de l'engagement international devrait s'accompagner d'une prise progressive de responsabilité par les autorités et les forces militaires locales et de la participation des pays voisins au processus de stabilisation. Dans le Caucase, la crise récente révèle la nécessité, là-bas et ailleurs, de renforcer les mécanismes de coopération régionale et d'empêcher l'apparition d'une dynamique de compétition qui se traduirait par des coûts élevés et bien peu d'avantages.

Il y a plus de deux cents ans, un grand philosophe politique italien, Cesare Beccaria, a écrit : « La morale

et le droit doivent avoir pour fondement le plus grand bonheur possible pour le plus grand nombre. » Fidèle à ces paroles si profondément enracinées dans la vocation démocratique de mon pays, l'Italie se joint à l'effort commun pour bâtir un monde de paix, de sécurité et de développement durable et instaurer une nouvelle gouvernance mondiale démocratique, transparente et efficace.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne à présent la parole à S. E. M. Ján Kubiš, Ministre des affaires étrangères de la République slovaque.

M. Kubiš (Slovaquie) (*parle en anglais*) : La communauté internationale est de plus en plus confrontée à d'anciens problèmes qui vont de pair avec une série de nouveaux défis aux dimensions véritablement mondiales. Et comme l'a déclaré le Secrétaire général, Ban Ki-moon, lors de la séance d'ouverture, dans ces circonstances, nous sommes face à une crise d'un type nouveau – une crise dans la direction des affaires mondiales.

Nous, les nations unies du monde, devons, en effet, exercer notre rôle moteur, notre autorité et notre responsabilité dans ces circonstances de plus en plus complexes. Et c'est ici, à l'Organisation des Nations Unies, que nous devons commencer, en particulier au Conseil de sécurité mais également à l'Assemblée générale, au Conseil économique et social et dans d'autres organes. Il faut élargir la coopération entre nos pays et avec les organisations internationales. De réels partenariats doivent être recherchés de façon plus dynamique avec le secteur privé et la société civile.

Dans le cadre des efforts de l'Union européenne, nous promovons des actions coordonnées visant à aider les pays en développement à accroître leur approvisionnement alimentaire et à régler durablement les crises actuelles. En outre, des règles de commerce international plus équitables doivent être adoptées pour stimuler la production agricole, en premier lieu dans les pays en développement, et pour permettre l'accès aux denrées alimentaires.

Cette année, nous sommes à mi-parcours dans l'évaluation de l'état d'avancement de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) dont l'échéance est fixée à 2015. Jusqu'à présent, les progrès ont été réalisés, au mieux, irréguliers. Par ailleurs, la flambée des prix des denrées alimentaires, les coûts record de l'énergie, les défis que représentent l'énergie et les gazoducs en termes de sécurité, le changement climatique, la pénurie

croissante de ressources en eau et, tout récemment, l'effondrement des places financières qui a débuté ici aux États-Unis – tout cela menace d'annihiler les progrès enregistrés sur la voie de la réalisation des OMD. Il est encore possible de réaliser la plupart voire l'ensemble des OMD à condition toutefois d'œuvrer tous en ce sens avec deux fois plus d'énergie et de détermination.

En tant qu'ancien pays bénéficiaire qui a mené à bien son processus de transition, la Slovaquie elle-même fournit désormais une aide publique au développement pour contribuer à la réalisation des OMD, entre autres objectifs.

Nous sommes heureux de constater que la démocratisation de l'Organisation des Nations Unies fait partie des priorités de cette année. Nous soutenons la démocratisation dans le sens d'un partenariat accru entre les principaux organes de l'ONU et du respect des mandats de chacun.

La Slovaquie aimerait mettre à nouveau l'accent sur l'avancement des réformes de l'ONU, dont il a été convenu, notamment la réforme de la gestion du Secrétariat général de l'Organisation.

La Slovaquie demeure convaincue de la nécessité de réformer le Conseil de sécurité. Forts de notre propre expérience récente en tant que membre du Conseil, nous insistons sur la nécessité de rendre celui-ci plus représentatif, plus ouvert et plus transparent. Le Conseil doit être élargi dans ses deux catégories. La Slovaquie soutient les aspirations de l'Allemagne, du Japon, du Brésil et de l'Inde à devenir membres permanents du Conseil de sécurité et est favorable à une représentation permanente de l'Afrique au Conseil. Le Groupe régional des États d'Europe orientale doit se voir attribuer au moins un siège non permanent supplémentaire. Nous soutenons donc pleinement le lancement de négociations intergouvernementales sur la réforme du Conseil de sécurité.

Cette année, nous célébrons le soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. La promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales ainsi que la promotion de la culture de tolérance interreligieuse et interethnique demeurent pour mon pays les domaines prioritaires d'action au sein de l'ONU. Cette année, la Slovaquie a été élue membre du Conseil des droits de l'homme. Nous nous efforcerons de promouvoir le respect universel des droits de l'homme et des libertés

fondamentales pour tous, sans distinction d'aucune sorte, dans des conditions d'équité et d'égalité.

La justice est une condition préalable et non un obstacle à la paix, à la sécurité et au développement. La responsabilité de protéger devrait aussi faire partie de nos priorités politiques et constituer un principe directeur de notre action commune, tant en ce qui concerne le génocide, les crimes de guerre, le nettoyage ethnique et les crimes contre l'humanité que dans les cas de catastrophes naturelles de grande ampleur. Nous ne pouvons plus nous permettre un nouveau Rwanda au Darfour ou ailleurs.

Dans ce contexte, nous aimerions féliciter, en particulier, l'Union africaine pour son rôle de plus en plus actif dans le règlement des crises les plus graves qui secouent l'Afrique, notamment pour l'opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour et la Mission de l'Union africaine en Somalie. Je voudrais saluer ici la coopération qui augmente régulièrement entre l'Union européenne et l'Organisation des Nations Unies et se manifeste actuellement dans quelque 20 opérations et dossiers.

La réforme du secteur de la sécurité par les pays eux-mêmes, en particulier après un conflit, est essentielle pour consolider la paix et la stabilité, promouvoir la réduction de la pauvreté, l'état de droit et la bonne gouvernance, étendre le pouvoir légitime de l'État et empêcher une reprise du conflit.

Depuis qu'elle siège au Conseil de sécurité, la Slovaquie a activement pris part aux efforts liés à la réforme dans le secteur de la sécurité et s'emploie à appuyer les recommandations du Secrétaire général. Nous sommes bien résolus à poursuivre notre travail en notre qualité de coordinateur du groupe d'amis de la réforme du secteur sécuritaire, ainsi qu'à promouvoir les activités régionales et sous-régionales dans ce domaine, à l'issue de l'atelier fructueux tenu en Afrique du Sud et d'un autre atelier en Asie et en Amérique latine.

Les nouveaux défis posés à la sécurité mondiale ne doivent pas détourner notre attention de menaces plus anciennes et classiques. Notre monde est malheureusement accablé de différends, de conflits et de crises. Nous avons toujours préconisé leur règlement par la voie des négociations et des moyens pacifiques, en octroyant un rôle central à l'ONU dans le plein respect des principes du droit international – notamment la souveraineté et l'intégrité territoriale –

et nous rejetons l'usage de la force et le recours à des mesures unilatérales.

Cela concerne les faits nouveaux en Géorgie et dans les Balkans occidentaux, où nous soulignons l'importance de la perspective européenne et transatlantique pour tous les pays en tant qu'élément essentiel pour promouvoir la paix, la stabilité et le progrès économique dans la région. La leçon que nous avons tous tirée est que les conflits gelés et les différends non résolus ont tendance, si on les laisse pourrir, à s'enflammer, à attiser l'instabilité et à alimenter l'extrémisme. Le conflit du Moyen-Orient en est un excellent exemple. Je voudrais souligner, comme d'autres l'ont fait du haut de cette tribune, que les appels à la destruction de l'État d'Israël dont inacceptables et déplorables.

Nous savons tous à quel point il est important d'appuyer le Gouvernement de l'Afghanistan qui s'efforce d'assurer la stabilité et le développement de ce pays et d'empêcher l'Afghanistan de redevenir un refuge pour les terroristes. Cette année, la Slovaquie a décidé de doubler le nombre de ses soldats servant dans le sud de l'Afghanistan, mais de toute évidence, la paix et la stabilité durables en Afghanistan sont tributaires de l'amélioration des conditions de vie des citoyens afghans et de la bonne gouvernance.

La Slovaquie prône un renforcement de la coopération de l'ONU avec les autres pays pour mettre en œuvre la Stratégie antiterroriste mondiale de l'Organisation des Nations Unies. Pour redoubler d'efficacité, nous avons besoin aussi rapidement que possible d'un accord sur une convention globale des Nations Unies contre le terrorisme international.

La prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs continue de représenter une menace grave pour la paix et la sécurité internationales. Nous sommes particulièrement préoccupés par notre incapacité de clore le dossier du programme nucléaire iranien d'une manière qui soit considérée par tous comme conforme au régime de non-prolifération. Nous nous félicitons de la prorogation du mandat du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004).

Les tâches qui nous attendent au cours de l'année à venir sont gigantesques. Nous ne pourrions nous en acquitter que grâce à un engagement politique ferme et soutenu, en travaillant avec les mécanismes multilatéraux établis, avec l'ONU en tête et au cœur de tous les efforts.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à M. Ali Ahmed Jama Jengeli, Ministre des affaires étrangères de la Somalie.

M. Jengeli (Somalie) (*parle en anglais*) : Je saisis cette occasion pour m'associer aux nombreux orateurs qui ont félicité chaleureusement M. D'Escoto Brockmann à l'occasion de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session. Je suis certain que cette instance mondiale tirera parti de sa riche expérience et de sa direction éclairée.

Je remercie également le Secrétaire général d'avoir eu à cœur d'inscrire les besoins urgents de l'Afrique au premier rang des priorités de son ordre du jour pendant son mandat, ainsi que pour les efforts inlassables qu'il a déployés pour permettre aux Somaliens de régler durablement leur conflit.

À cet égard, je me propose de limiter mes remarques aux questions qui sont, selon moi, les plus importantes concernant les besoins de développement de l'Afrique et la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement. Je parlerai ensuite des questions qui nous préoccupent le plus concernant la situation actuelle en Somalie. Ces dernières années, nous avons beaucoup parlé de l'Afrique et de ses problèmes concernant ses besoins de développement et la mise en œuvre de politiques. Je voudrais revenir brièvement sur trois domaines particuliers : l'aide, le fardeau de la dette et le commerce.

S'agissant de l'aide à l'Afrique, nous sommes particulièrement concernés par sa quantité, sa pertinence et sa qualité. Bien sûr, nous appuyons toutes mesures, bilatérales ou multilatérales, visant à accroître l'efficacité, la coordination et la cohérence de l'aide. Pour ce qui est du montant total de l'aide officielle au développement, la plupart des observateurs conviendront qu'il est peu probable que ce montant total augmente et qu'il risque même de diminuer. Il serait donc irréaliste de nourrir des espoirs de développement démesurés sur la base de l'aide. La plupart des pays donateurs n'ont toujours pas atteint l'objectif recommandé par l'ONU, qui consiste à consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide publique au développement.

Pour ce qui est du fardeau de la dette de nombreux pays d'Afrique, notamment les pays pauvres les plus endettés, nous pensons que la communauté internationale devrait faire beaucoup plus que ce qu'elle a tenté de faire ou ce qu'elle a effectivement

fait ces dernières années. Tout d'abord, il faut accélérer le processus de réduction de la dette si l'on veut montrer qu'on reconnaît bien l'existence d'une crise urgente. Nous pensons que l'encours de la dette des pays les moins avancés et des pays à faible revenu devrait être complètement annulé. Nous avons besoin de mobiliser des ressources pour la croissance et la réalisation des objectifs de développement national, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement.

S'agissant de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, nous devons étudier de plus près nos politiques et institutions de développement afin de les réformer de toute urgence. La corruption doit être contrôlée et la bonne gouvernance doit être réellement encouragée, et pas seulement faire l'objet de vœux pieux. Il faut de nouveau accorder une attention prioritaire à l'agriculture. L'Afrique peut et doit produire davantage de denrées alimentaires.

Nous sommes convaincus que l'Afrique a un énorme potentiel. Nous pensons que ce potentiel est surtout dans le secteur commercial, et pas dans l'aide qu'elle reçoit ou l'allègement de sa dette. À cet égard, les barrières commerciales aux produits agricoles africains doivent être supprimées sur les marchés de l'Union européenne et de l'Amérique du Nord si les pays développés entendent vraiment aider les pays les moins avancés.

Comme nous le savons tous, le Cycle de négociations de Doha se trouve dans l'impasse en raison d'une divergence d'intérêts entre les pays développés et en développement au sein de l'Organisation mondiale du commerce. Cette impasse est liée à l'existence des subventions accordées aux agriculteurs de l'Union européenne et de l'Amérique du Nord. Tant que ces subventions ne seront pas totalement éliminées ou substantiellement réduites, il y aura peu d'espoir de voir l'Afrique ou les autres pays en développement devenir concurrentiels sur les marchés des pays développés.

Je voudrais maintenant laisser la question des grands enjeux du développement en Afrique pour passer aux problèmes spécifiques et aux perspectives de la Somalie. Nous tenons d'abord à réaffirmer l'attachement sans faille du Gouvernement fédéral de transition de la République somalienne à la mise en œuvre de la feuille de route envisagée dans la Charte somalienne adoptée en 2004, et ce malgré les

redoutables défis posés par la nature ou résultant des activités humaines.

En ce qui concerne la réconciliation, nous tenons à souligner qu'un accord de paix et de réconciliation a été convenu et signé entre le Gouvernement fédéral de transition et l'alliance de l'opposition le 19 août 2008, à Djibouti. Nous avons entrepris sa mise en œuvre, en espérant pouvoir la mener à bien sans délai. Mais nous sommes aussi conscients, après 18 ans de conflit, que des retards pourraient intervenir en raison de manœuvres tactiques de ceux qui ont tout intérêt à faire régner l'anarchie et le chaos. Il est également important que les chefs de file, tant du côté du Gouvernement que du côté de l'opposition, fassent montre de décision et d'autorité pour garantir le succès du processus – car il faut que ce soit un succès. Nous sommes aussi déterminés à veiller à ce que les efforts des saboteurs en tout genre qui cherchent à faire obstacle au processus de paix ne tiennent pas en otage tout le peuple somalien et la paix dans la région. Nous espérons pouvoir compter sur l'appui sans ambiguïté des Membres de l'Organisation des Nations Unies et du Conseil de sécurité.

La situation en Somalie figure depuis longtemps au nombre des préoccupations du Conseil de sécurité. Nous demandons instamment à l'Organisation des Nations Unies et au Conseil de sécurité de jouer leur rôle et de ne pas risquer de perdre des occasions en privilégiant une politique d'attentisme. Le moment venu, l'histoire jugera peut-être sévèrement la manière dont le Conseil de sécurité a géré la question somalienne, comparé à la manière dont il a réagi face à d'autres crises dans des situations comparables. Il convient de déployer de toute urgence une véritable Force de maintien de la paix des Nations Unies afin de rétablir la paix et la sécurité et de créer un environnement sûr, favorable au renforcement des institutions et au développement socioéconomique.

Je voudrais attirer l'attention de l'Assemblée sur le nombre croissant d'actes de piraterie et d'attaques à main armée perpétrés contre des navires dans les eaux somaliennes et les eaux adjacentes, qui ont entraîné des pertes matérielles et en vies humaines. Mon gouvernement a vivement condamné ces actes criminels qui violent le droit international et la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982. De tels actes de piraterie sont inacceptables et il faut y mettre fin. Étant donné que la Somalie ne peut interdire la circulation des navires et qu'elle n'est pas en mesure d'assurer des patrouilles

sur toute l'étendue de sa longue côte pour garantir la sécurité des voies maritimes, nous demandons à la communauté internationale de coopérer avec le Gouvernement fédéral de transition dans la lutte contre la piraterie maritime, conformément aux dispositions du paragraphe 7 de la Résolution 1816 (2008) du Conseil de sécurité. Nous sommes prêts à coopérer avec tous les États membres ainsi qu'avec l'Organisation des Nations Unies pour faire appliquer cette résolution.

Nous pensons que le moment est venu de prendre des mesures résolues à l'échelle internationale en vue de combattre la piraterie au large des côtes somaliennes et de mettre fin à ces actes criminels. Il est inconcevable qu'à l'aube du XXI^e siècle, rien n'ait été fait pendant si longtemps pour maîtriser un phénomène d'une telle ampleur. Nous applaudissons les efforts déployés par le Gouvernement français, en particulier par le Président Sarkozy, pour lutter contre la piraterie et les attaques à main armée au large des côtes somaliennes.

Enfin, je voudrais dire quelques mots sur la tragique situation humanitaire en Somalie, qui résulte du conflit, de la sécheresse et de la piraterie, de même que des inondations dans certaines régions. Je lance un appel à la communauté internationale pour qu'elle fournisse une aide humanitaire plus importante aux Somaliens. Je tiens à remercier les Gouvernements de la France, du Danemark, des Pays-Bas et du Canada qui ont envoyé des bateaux chargés d'escorter les navires convoyant l'aide humanitaire vers la Somalie. Je voudrais également exprimer nos profonds remerciements à tous les pays qui fournissent actuellement une aide humanitaire à notre pays.

Pour conclure, je soulignerai l'importance de la prévention, du règlement et de la gestion des conflits, pas simplement en Somalie, mais aussi dans toute l'Afrique et dans le monde en développement dans son ensemble. Il est difficile d'imaginer qu'un véritable développement économique et social puisse intervenir en l'absence de paix ou de sécurité. Il n'est pas réaliste d'attendre de pays en proie à des conflits qu'ils réussissent à atteindre la totalité ou quelques-uns des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) qui ont été convenus. Il incombe donc à tous les pays en développement, à l'ONU et au Conseil de sécurité de mettre en place les conditions d'un véritable développement. Sinon, les OMD apparaîtront comme l'expression de simples vœux pieux.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne à présent la parole à S. E. M. João Bernardo de Miranda, Ministre des affaires étrangères de la République d'Angola.

M. Miranda (Angola) (*parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation*) : Je suis particulièrement honoré de prendre la parole devant l'Assemblée au nom de S. E. M. José Eduardo dos Santos, Président de la République d'Angola.

D'emblée, au nom de mon gouvernement, je voudrais féliciter chaleureusement M. Miguel d'Escoto Brockmann pour son élection à la présidence de cette instance. Nous lui adressons tous nos vœux de succès pendant son mandat et nous l'assurons de l'appui de mon pays.

La présente session de l'Assemblée générale a lieu à un moment particulièrement difficile pour la communauté internationale, qui est confrontée à des défis importants comme la crise alimentaire, l'augmentation du prix des carburants, des changements climatiques inattendus, la crise financière, l'escalade dans la rhétorique de la guerre froide et le terrorisme. La portée mondiale de ces problèmes et leurs effets négatifs sur les vies de millions de personnes sur tous les continents indique que nous nous trouvons à un moment critique. Nous devons surmonter ces problèmes par une action collective dans laquelle l'ONU doit jouer un rôle central. Par-dessus tout, cependant, chaque État doit aussi agir individuellement.

En ce qui concerne la crise financière, nous devons prendre des mesures de prévention pour empêcher de graves répercussions sur l'économie mondiale, notamment les économies des pays les plus vulnérables. De telles mesures doivent être efficaces et contribuer à réduire l'incidence négative sur les progrès que les pays africains ont déjà accomplis grâce à la mise en œuvre de réformes qui leur ont permis d'afficher un taux de croissance annuel de 5 %.

Nous sommes aussi préoccupés par la hausse du prix des denrées alimentaires. Cela a porté un coût sévère aux efforts de lutte contre la pauvreté, qui touche plus d'un milliard de personnes. L'augmentation du prix des produits alimentaire est étroitement liée au changement climatique qui provoque non seulement la destruction des infrastructures et des moyens de subsistance de base dans de nombreux pays, mais fait aussi basculer des millions de personnes dans la pauvreté.

L'élimination des facteurs de distorsion du commerce international est aussi fondamentale si vous voulons résoudre la crise alimentaire mondiale. Les subventions agricoles accordées par les pays les plus riches à leurs agriculteurs causent la ruine de la production agricole dans les pays pauvres, rendant difficile l'accès de leurs agriculteurs aux marchés internationaux. L'échec des négociations de l'Organisation mondiale du commerce au cours du Cycle de Doha en juillet dernier a encore aggravé ce scénario. L'échec de ces discussions a mis fin aux chances de conclure, à court terme, un accord général sur le commerce qui prévoirait la suppression de ces subventions et des autres obstacles aux échanges commerciaux internationaux. La République d'Angola espère que les négociations reprendront dès que possible et que les principales parties prenantes feront montre de suffisamment de souplesse pour permettre aux pays défavorisés du fait de l'absence d'accord mondial sur le commerce d'éviter de rester éternellement en marge de l'économie mondiale.

Pour remédier à cette situation extrêmement dangereuse, en particulier pour les pays du Sud, il faudrait que l'Assemblée générale intensifie ses efforts. Nous espérons que le Président orientera les délibérations de manière à ce qu'elles répondent à ces préoccupations. La République d'Angola est déterminée à contribuer, dans les limites de ses capacités, à trouver des solutions à ces problèmes qui touchent tous les pays.

La coopération Sud-Sud, y compris la coopération triangulaire, peut contribuer à éradiquer la pauvreté, par l'établissement de partenariats dans les domaines du développement durable, du commerce, des investissements, du tourisme, de la prévention du trafic de drogue et de la lutte contre ce phénomène, du commerce illicite des armes légères et de petit calibre et de la criminalité transnationale organisée. Dans ce contexte, l'Angola a l'honneur de présider la zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud, un mécanisme interrégional efficace de coopération dans les domaines du développement, de la paix et de la sécurité entre ses 24 États membres en Afrique et en Amérique du Sud.

Je voudrais, à cette occasion, assurer nos partenaires internationaux que la République d'Angola est plus que jamais résolue à endosser les responsabilités qui découlent de son statut de membre d'institutions de la communauté internationale, du continent africain et des Nations Unies. Entre temps,

notre engagement et notre détermination s'orienteront principalement vers le maintien de la paix et de la sécurité, la consolidation de la démocratie, le respect des droits de l'homme et le développement économique durable, sur la base des lois sociales d'une économie de marché sauvegardant les intérêts et répondant aux besoins de la majorité de la population.

Tels sont les principes qui nous ont guidés dans la voie que nous suivons en tant que pays, en particulier depuis la fin de la guerre froide. Une application cohérente de ces principes est à la base des progrès que l'Angola accomplit dans les domaines tant politique que social et économique. En conséquence, depuis 2002, un climat de paix règne dans l'ensemble du pays, suite à l'élimination des causes du conflit et aux importants progrès réalisés sur le plan de la réconciliation nationale, et à l'émergence d'un secteur privé très entreprenant, d'une société civile dynamique et d'une presse libre, énergique et active.

Au cours des cinq dernières années, l'Angola a enregistré un taux de croissance économique élevé. Au cours de cette période, le produit intérieur brut (PIB) a augmenté de quelque 14,7 % en termes réels. Le secteur non pétrolier a connu une croissance de 17,4 %, une évolution plus rapide que celle du secteur pétrolier, qui a atteint un taux de croissance annuel de 12,7 %. Cette croissance a contribué à la diminution du taux de chômage, estimé à 45 % au milieu des années 90 et redescendu à environ 22,5 % en 2007.

Le poids relatif de l'industrie extractive, dominée par les sous-secteurs du pétrole et des diamants, a connu une augmentation significative de 61,6 %. Par ailleurs, l'Angola a enregistré une réduction de son niveau d'inflation qui est descendu à 11,78 % en décembre 2007 contre 105,6 % en décembre 2003, et une évolution des comptes publics, qui sont passés d'un déficit de 7 % du PIB en 2003 à un excédent de 11,4 % du PIB en 2007. Ces chiffres nous rendent optimistes quant à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Le 5 septembre de cette année, l'Angola a ajouté un pilier de plus à sa structure démocratique en organisant des élections législatives dans la transparence et une liberté totale. En dépit des critiques et des pressions exercées sur le Gouvernement angolais pour qu'il tienne les élections plus tôt, indépendamment des conditions objectives et subjectives qui prévalaient à l'époque, le discernement de son dirigeant, S. E. M. José Eduardo dos Santos, a

prouvé que les élections avaient été organisées au moment le plus opportun.

Grâce à l'amélioration progressive mais notable des conditions de vie de la population, dans un esprit de réconciliation et de paix, un climat propice à la tolérance et à la coexistence politique a pu se faire jour. Les élections ont été en fait un moyen de réaffirmer notre dignité.

Tous les efforts consacrés à l'organisation de ce processus électoral complexe qui ont permis de mener à bien cet événement historique ont été possibles grâce aux ressources humaines et matérielles fournies par le Gouvernement angolais. Nous sommes fiers d'avoir donné, une fois encore, un bon exemple de maturité politique, de discipline civique et de pleine participation populaire. Nous sommes heureux de dire devant l'Assemblée que, comme les autres peuples du monde, les Africains sont capables et ont les moyens de façonner leur propre destin et de mettre en place une démocratie participative.

Les conflits armés continuent d'absorber aussi bien les ressources de la communauté internationale que celles des parties au conflit, des ressources qui pourraient être utilisées à meilleur escient pour le bien-être des populations des régions touchées. Cependant, pour la première fois depuis bien des années, on constate une forte diminution des conflits en Afrique, ce qui contribue à améliorer les indicateurs économiques. Les progrès réalisés dans le processus de paix en Côte d'Ivoire et la consolidation de la paix en cours en Sierra Leone et au Libéria, ont suscité un nouvel espoir. En outre, les progrès accomplis en République démocratique du Congo en dépit de tensions dans les régions orientales du pays, sont manifestement encourageants.

Nous espérons que les efforts déployés à l'heure actuelle par l'ONU et l'Union africaine, ainsi que par les organisations régionales, contribueront à régler pacifiquement les conflits qui sévissent en Somalie et au Darfour.

En tant que Président de l'Organe de la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA) chargé des questions de politique, de défense et de sécurité, la République d'Angola a tout mis en œuvre, avec les autres pays de la région et le facilitateur, pour appuyer le processus de négociations qui vise à mettre un terme à la crise politique du Zimbabwe. L'Angola se réjouit de l'accord interpartis intervenu au Zimbabwe et continuera de s'efforcer

d'aider les parties à placer les intérêts nationaux au-dessus de toutes les querelles personnelles, de manière à faciliter le retour à la stabilité politique et à redresser la situation économique sinistre qui prévaut dans le pays. Nous appelons la communauté internationale, et en particulier l'Union européenne, à appuyer le programme visant à surmonter la crise qui sera élaboré par le Gouvernement inclusif en vertu de l'accord interpartis. Nous demandons également la levée, dans la foulée, des sanctions imposées à ce pays.

Cependant, nous devons rester vigilants car il est possible que de nouveaux conflits éclatent en raison de l'instabilité politique qui règne dans d'autres pays du continent. Il nous faut investir dans la diplomatie préventive et dans le renforcement des mécanismes d'alerte rapide.

Au Moyen-Orient, les faits récents donnent l'espoir de voir la fin du tunnel, s'agissant d'un règlement définitif des questions palestinienne et israélo-arabe. L'Angola encourage les parties concernées à engager un dialogue qui aboutira à la

création de facto et de jure d'un État palestinien, dans des frontières reconnues, coexistant côte-à-côte avec Israël.

Mon gouvernement réaffirme son adhésion à la Position africaine commune et sa solidarité avec tous ceux qui souhaitent une démocratisation de l'ONU et une réforme de son système, y compris l'élargissement du Conseil de sécurité afin qu'il reflète une représentation régionale juste et équitable, avec tous les droits inhérents au statut de membre.

Je ne voudrais pas terminer ma déclaration sans exprimer à l'Assemblée générale, une nouvelle fois, mon regret de voir maintenu l'embargo que les États-Unis d'Amérique appliquent à la République de Cuba. Celui-ci donne lieu à une situation qui n'est pas conforme aux règles qui régissent les relations entre les États. Nous vivons une époque de coexistence pacifique entre les peuples et les nations, et cet embargo porte atteinte à la conscience collective universelle de notre temps.

La séance est levée à 21 h 20.